

Les actes du séminaire des 25 et 26 février 2011 à Dijon

# Education formelle et non formelle, en France et en Allemagne, quelles complémentarités ?

# Impressum

## Textes rassemblés par

Regine Dittmar  
Chloé Berthon  
Hannes Kalauch  
Anne-Sophie Lelièvre  
Aminata Tall

## Traductions

Sophie Cunin  
Anne-Louise Lambert

## Coordination du manuscrit

Annette Schwichtenberg

## Conception graphique

Michaela Anzer  
Juliane Müller

© DFJW/OFAJ, Paris/Berlin, 2012/2013



Siège de la Communauté  
d'Agglomération Dijonnaise  
Le Grand Dijon  
40 avenue du Drapeau  
21000 Dijon



en partenariat avec la Ville de Dijon et avec le soutien du Rectorat de l'académie de Dijon, de l'Amicale Bourguignonne des Sports (ABS), et son partenaire allemand le Landessportbund Rheinland-Pfalz (LSB), la Bundesvereinigung Kulturelle Kinder- und Jugendbildung e.V. (BKJ) et la Ligue de l'enseignement

# Sommaire

## 08 Texte d'introduction du séminaire

Regine Dittmar, Chef du bureau « Echanges scolaires et extra-scolaires »  
de l'Office franco-allemand pour la Jeunesse (OFAJ)

## 09 Programme du séminaire

## 15 Discours d'ouverture

Eva Sabine Kuntz, Secrétaire générale de l'OFAJ

## 18 Allocutions de bienvenue

Annaïck Loisel, Inspectrice d'académie et directrice des services départementaux de la Côte-d'Or  
Béatrice Angrand, Secrétaire générale de l'OFAJ  
Herbert Tokarski, Haut fonctionnaire, Chargé de mission sport au Ministerium  
für Bildung, Wissenschaft, Jugend und Kultur du Land Rheinland-Pfalz  
Elisabeth Biot, Adjointe au maire de la Ville de Dijon

## 24 Compte-rendu de la première table ronde, vendredi 25 février

25 Enjeux des évolutions des rythmes scolaires en France  
et en Allemagne, leurs impacts sur l'éducation non formelle

## 30 Comptes-rendus des groupes de travail binationaux, vendredi 25 et samedi 26 février

31 **Groupe de travail 1** : rythme de vie des enfants et des jeunes  
en Allemagne et en France  
Ulrike Papendieck et Cécile Hamet, OFAJ

36 **Groupe de travail 2** : complémentarité entre temps de loisirs et  
temps scolaire sur les apprentissages des enfants de 3 à 10 ans  
Ulrike Papendieck et Cécile Hamet, OFAJ

39 **Groupe de travail 3** : coopération : établissements scolaires,  
associations sportives et collectivités territoriales  
Laura Hayen, Landessportbund Rheinland-Pfalz

43 **Groupe de travail 4** : rôles des associations artistiques et  
culturelles au sein des établissements d'enseignement secondaire  
Odile Bourgeois, Bundesvereinigung kulturelle Kinder- und Jugendbildung e.V.

## 50 Exemples de bonnes pratiques franco-allemandes – coopérations d'associations, fédérations et établissements scolaires, samedi 26 février

51 **Projet sportif** : De « Ballance » à Equilibre  
Daniel Mouret, Landessportbund Rheinland-Pfalz et Robert Lacroix, Amicale Bourguignonne des Sports

53 **Projet linguistique** : Le sac à mots  
Ursula Hurson, Maison de Rhénanie-Palatinat Dijon

- 55 **Projet théâtral: La flûte enchantée**  
Heike Pfeiffer, La Position du Guetteur
- 58 **Compte-rendu de la deuxième table ronde, samedi 26 février**
- 59 Bilan et perspectives – Discussion finale et perspectives de travail pour la coopération franco-allemande (clôture de la réunion)
- 62 **Annexes : contributions des intervenants**
- 63 **Groupe de travail 1 : Les rythmes de vie des écoliers à Dijon**  
Elsa Débarnot, Ville de Dijon
- 66 **Groupe de travail 1 : Entretien des amitiés = développer des compétences socio-émotionnelles. La (Ganztags)schule en Allemagne comme espace favorisant des processus informels de formation**  
Rimma Kanevski, Leuphana Universität Lüneburg
- 74 **Groupe de travail 2 : Appui sur l'exemple dijonnais**  
Marie Chastel, Ville de Dijon
- 77 **Groupe de travail 2 : Moyens de soutien interdisciplinaires pour le personnel pédagogique**  
Harald Weis, Technische Jugendfreizeit- und Bildungsgesellschaft
- 79 **Groupe de travail 2 : Complémentarité entre temps de loisirs et temps scolaire sur les apprentissages des enfants de 3 à 10 ans**  
Jean-Louis Davot, la Ligue de l'enseignement
- 81 **Groupe de travail 3 : Classe sportive à horaire aménagé (volley-ball)**  
Jean-Pierre Fleutiaux, ASPTT Dijon Volleyball
- 83 **Groupe de travail 3 : Coopération : établissements scolaires, associations sportives et collectivités territoriales**  
Alexander Schmuck, IGS Wörrstadt
- 86 **Groupe de travail 4 : Retour sur l'expérience interculturelle d'un réseau professionnel local : GO !**  
Yves Lévêque, « Graphistes de l'Ombre » et Véronique Hottin, IPSAA/ESDAC
- 89 **Groupe de travail 4 : L'éducation culturelle pour tous**  
Ulrike Münter, Fédération allemande des associations pour l'éducation culturelle des jeunes
- 96 **Exemples de bonnes pratiques franco-allemandes – coopérations d'associations, fédérations et établissements scolaires**
- 96 **Projets sportifs : « Ballance » et Equilibre**  
Daniel Mouret, Landessportbund Rheinland-Pfalz et Robert Lacroix, Amicale Bourguignonne des Sports

## 101 Liste des participants

## 104 Glossaire

# Texte d'introduction du séminaire

Regine Dittmar, Chef du bureau « Echanges scolaires et extra-scolaires » de l'Office franco-allemand pour la Jeunesse (OFAJ)

Sept années se sont écoulées depuis la première initiative de l'Office franco-allemand pour la Jeunesse (OFAJ) visant à relier les secteurs d'intervention scolaires et extra-scolaires. L'objectif fixé en 2004 consistait à rapprocher les acteurs des deux secteurs, à mettre en place un échange au niveau des contenus et à créer plus de synergies. Quatre manifestations franco-allemandes plus tard, il convient de tirer un bilan intermédiaire et de définir les perspectives de travail de l'OFAJ, en vue d'une coopération concrète entre les établissements scolaires et associations.

A cet égard, le séminaire « Education formelle et non formelle, en France et en Allemagne, quelles complémentarités ? » à Dijon a été fructueux. Il a permis de rassembler des propositions de concepts que l'OFAJ sera amené à retravailler pour les traduire en dispositifs concrets.

Les questions liées à l'éducation sont en France et en Allemagne au cœur des débats. En France, il est question d'une importante réforme scolaire. C'est une petite révolution qui se prépare et qui va changer la vie des Français, car cette réforme ne se concentrerait pas seulement sur les contenus, le nombre d'heures d'apprentissage ou les méthodes d'enseignement, mais aussi et surtout sur les rythmes scolaires. L'accent porterait sur le nombre d'heures de présence dans les établissements des élèves ainsi que sur un réaménagement des périodes de vacances. Les changements qui en découleraient au niveau des structures sociales et sociétales en France seraient nombreux. Des activités extra-scolaires seraient proposées dans de nouveaux créneaux horaires, les associations et les fédérations devront instaurer une coopération plus étroite avec les établissements scolaires.

Pendant ce temps, l'Allemagne poursuit la mise en œuvre de la *Ganztagschule* (école toute la journée). Beaucoup de *Länder* essaient d'abord de relever les défis liés aux infrastructures avant d'être en mesure de mettre en place ce modèle. D'autres peuvent déjà faire état de leurs premières expériences et résultats, comme la Rhénanie-Palatinat, notre partenaire dans le cadre de la réalisation des deux dernières manifestations, à la fois pionnier et précurseur dans l'introduction de la *Ganztagschule*. C'est avec un grand intérêt que nous suivons son évolution dans tous les *Länder* et nous nous demandons si le nouveau modèle scolaire allemand parviendra à s'imposer sur le long

terme dans tout le pays. La *Ganztagschule* ouverte ou la *Ganztagschule* imposée, modèle classique mettant l'accent sur l'éducation formelle ou concept innovant grâce à l'intégration de partenaires extra-scolaires ? Ce sont quelques-unes des questions essentielles de la réforme allemande.

L'OFAJ souhaite prendre en compte les changements dans nos deux pays le plus rapidement possible. Nous souhaitons apporter notre contribution et très bientôt pouvoir subventionner des projets franco-allemands portés concomitamment par des établissements scolaires et des structures extra-scolaires. Au regard des activités de l'OFAJ par le passé, les demandes des établissements scolaires et des associations ont été traitées de manière séparée, sans synergie. Seules les périodes scolaires et les vacances constituaient un critère déterminant lors des décisions de subvention des différents programmes. Ces automatismes sont désormais obsolètes. Avec ces initiatives en faveur d'une coopération entre le scolaire et l'extra-scolaire, l'OFAJ s'engage dans une nouvelle voie innovante, indispensable au développement de la qualité de ses programmes.

Pour leur soutien dans l'organisation de ce séminaire à Dijon, nous souhaitons remercier tous nos partenaires : le Rectorat de l'académie de Dijon, le *Landessportbund Rheinland Pfalz*, l'Amicale Bourguignonne des Sports, la *BKJ* ainsi que la Ligue de l'enseignement.

Nous tenons tout particulièrement à remercier la Ville de Dijon, non seulement pour son soutien logistique et financier mais également pour l'enthousiasme et la passion avec lesquels ce séminaire a été préparé. Le soutien apporté par les agents de la Ville de Dijon nous a impressionné et montré une fois de plus l'importance de la coopération franco-allemande pour Dijon et sa ville jumelée Mayence, ainsi que pour les deux régions de Rhénanie-Palatinat et de Bourgogne.

# Programme du séminaire

## Vendredi, 25 février 2011

### 12h00–13h45 Accueil des participants

par Regine Dittmar, chef de Bureau, et l'équipe du Bureau « Echanges scolaires et extra-scolaires » de l'Office franco-allemand pour la Jeunesse (OFAJ)

### 14h00–14h30 Ouverture officielle

par Eva Sabine Kuntz, Secrétaire générale de l'OFAJ

#### Allocutions de bienvenue

Annaïck Loisel – Inspectrice d'académie et directrice des services départementaux de la Côte-d'Or

Markus Woelke – Conseiller Culturel, Ambassade d'Allemagne en France

Herbert Tokarski – Haut fonctionnaire, Chargé de mission sport  
Ministerium für Bildung, Wissenschaft, Jugend und Kultur des Landes Rheinland-Pfalz

Elisabeth Biot – Adjointe au maire de la Ville de Dijon

### 14h30–16h15 Table ronde

Enjeux des évolutions des rythmes scolaires en France et en Allemagne, leurs impacts sur l'éducation non formelle

Pascal Grand – Inspecteur académique – Inspecteur pédagogique régional d'allemand, Rectorat de l'académie de Dijon

Herbert Tokarski – Haut fonctionnaire, Chargé de mission sport  
Ministerium für Bildung, Wissenschaft, Jugend und Kultur des Landes Rheinland-Pfalz

François Testu – Professeur émérite en Psychologie (Université de Tours)  
Président national de la Jeunesse au Plein Air (JPA)

Falk Radisch – Professeur des Universités à la Bergische Universität Wuppertal,  
Maître de conférences en Méthodologie de recherche en sciences de l'éducation  
à l'Institut de recherche sur l'Education

modérée par Hans-Jürgen Langen – Ancien Haut fonctionnaire  
Ministerium für Bildung, Wissenschaft, Jugend und Kultur des Landes Rheinland-Pfalz  
Rapporteur : Killian Lynch, OFAJ

### 16h15–16h45 Pause

16h45 Répartition dans les groupes de travail

### 17h00–19h30 Groupes de travail binationaux

1) Rythme de vie des enfants et des jeunes en France et en Allemagne

Intervenants : Elsa Debarnot – Ville de Dijon  
Rimma Kanevski – Leuphana Universität Lüneburg  
Modérateur : Arnaud Tiercelin – la Ligue de l'enseignement  
Rapportrice : Ulrike Papendieck – OFAJ

2) Complémentarité entre temps de loisirs et temps scolaire sur les apprentissages des enfants de 3 à 10 ans

Intervenants : Marie Chastel – Ville de Dijon  
Harald Weis – Technische Jugendfreizeit- und Bildungsgesellschaft  
Modérateur : David Lopez – la Ligue de l'enseignement  
Rapportrice : Cécile Hamet – OFAJ

3) Coopération : établissements scolaires, associations sportives et collectivités territoriales

Intervenants : Jean-Pierre Fleutiaux – ASPTT Dijon Volleyball  
Alexander Schmuck – IGS Wörrstadt  
Modérateur : Herbert Tokarski – Ministerium für Bildung, Wissenschaft, Jugend und Kultur des Landes Rheinland-Pfalz  
Rapportrice : Laura Hayen – Landessportbund Rheinland-Pfalz

4) Rôles des associations artistiques et culturelles au sein des établissements d'enseignement secondaire

Intervenants : Yves Lévêque – Graphistes de l'ombre  
Véronique Hottin – IPSAA/ESDAC  
Ulrike Münter – Bundesvereinigung Kulturelle Kinder- und Jugendbildung e.V.  
Modératrice : Nadia Inoubli – OFAJ  
Rapportrice : Heike Hartmann – OFAJ

19h30 Départ de la navette devant Le Grand Dijon

### 20h00 Réception et dîner commun

à l'invitation de la Ville de Dijon (salle Camille Claudel) en présence de<sup>1</sup>

Elisabeth Biot – Adjointe au maire de la Ville de Dijon  
Safia Otokoré – Vice-présidente du Conseil régional de Bourgogne  
Béatrice Angrand – Secrétaire générale de l'Office franco-allemand pour la Jeunesse

<sup>1</sup> Madame Claude Darciaux, députée maire de Longvic, a accueilli les participants lors d'une allocution dans laquelle a été mis en avant l'importance de la coopération franco-allemande pour la région.

# Programme du séminaire

## Samedi, 26 février 2011

Répartition dans les groupes de travail

### 9h30-12h00 Groupes de travail binationaux

#### 1) Rythme de vie des enfants et des jeunes en France et en Allemagne

Intervenants : Elsa Debarnot – Ville de Dijon  
Rimma Kanevski – Leuphana Universität Lüneburg  
Modérateur : Arnaud Tiercelin – la Ligue de l'enseignement  
Rapportrice : Cécile Hamet – OFAJ

#### 2) Complémentarité entre temps de loisirs et temps scolaire sur les apprentissages des enfants de 3 à 10 ans

Intervenants : Jean-Louis Davot – la Ligue de l'enseignement  
Harald Weis – Technische Jugendfreizeit- und Bildungsgesellschaft  
Modérateur : David Lopez – la Ligue de l'enseignement  
Rapportrice : Ulrike Papendieck – OFAJ

#### 3) Coopération : établissements scolaires, associations sportives et collectivités territoriales

Intervenants : Jean-Pierre Fleutiaux – ASPTT Dijon Volleyball  
Alexander Schmuck – IGS Wörrstadt  
Modérateur : Herbert Tokarski – Ministerium für Bildung, Wissenschaft, Jugend und Kultur des Landes Rheinland-Pfalz  
Rapportrice : Laura Hayen – Landessportbund Rheinland-Pfalz

#### 4) Rôles des associations artistiques et culturelles au sein des établissements d'enseignement secondaire

Intervenants : Yves Lévêque – Graphistes de l'ombre  
Véronique Hottin – IPSAA/ESDAC  
Ulrike Münter – Bundesvereinigung Kulturelle Kinder- und Jugendbildung e.V. (BKJ)  
Modératrice : Heike Hartmann – OFAJ  
Rapportrice : Odile Bourgeois – BKJ

### 12h00-13h30 Déjeuner dans les locaux du Grand Dijon

### 13h30-14h30 Exemples de bonnes pratiques franco-allemandes – coopérations d'associations, fédérations et établissements scolaires

**Projet sportif :** de « Ballance » à Equilibre  
Daniel Mouret – Landessportbund Rheinland-Pfalz  
Robert Lacroix – Amicale Bourguignonne des Sports

**Projet linguistique :** Le sac à mots  
Ursula Hurson – Maison Rhénanie-Palatinat

**Projet théâtral :** La flûte enchantée  
Heike Pfeiffer – La Position du guetteur

présentation animée par Chloé Berthon – OFAJ

### 14h30-16h00 Table ronde

**Bilan et perspectives**  
Discussion finale et perspectives de travail pour la coopération franco-allemande

Anne Dillenseger – Ville de Dijon  
Christoph Kodron – Europäischer Bund für Bildung und Wissenschaft  
Gaston Tavel – Vacances Musicales Sans Frontières  
Laura Hayen – Landessportbund Rheinland-Pfalz  
modérée par Regine Dittmar – OFAJ

### Clôture de la réunion

### 16h30 Visite guidée de la ville de Dijon



En haut de gauche à droite

- Regine Dittmar, Chef du bureau « Echanges scolaires et extra-scolaires » de l'Office franco-allemand pour la Jeunesse (OFAJ)
- Herbert Tokarski, Haut fonctionnaire, chargé de mission sport, Ministerium für Bildung, Wissenschaft, Jugend und Kultur des Landes Rheinland-Pfalz
- Annaïck Loisel, Inspectrice d'académie et directrice des services départementaux de la Côte-d'Or
- Markus Woelke, Conseiller culturel, Ambassade d'Allemagne en France
- Hans-Jürgen Langen, Ancien Haut fonctionnaire, Ministerium für Bildung, Wissenschaft, Jugend und Kultur des Landes Rheinland-Pfalz

En bas de gauche à droite

- Eva Sabine Kuntz, Secrétaire générale de l'OFAJ
- Elisabeth Biot, Adjointe au maire de la ville de Dijon
- Béatrice Angrand, Secrétaire générale de l'OFAJ
- Pascal Grand, Inspecteur académique régional d'allemand, Rectorat de l'académie de Dijon



Discours  
d'ouverture





Ouverture du séminaire par Regine Dittmar le vendredi 25 février 2011

## Discours d'ouverture

par Eva Sabine Kuntz, Secrétaire générale de l'Office franco-allemand pour la Jeunesse (OFAJ)

Madame l'Inspectrice d'académie et directrice des services départementaux de la Côte-d'Or, cher Markus Woelke, Monsieur Tokarski, chère Elisabeth Biot, mesdames et messieurs, chers amis,

au nom des deux Secrétaires générales de l'OFAJ, Béatrice Angrand et moi-même, je vais commencer, de manière peu convenable, j'en conviens, en faisant notre éloge : l'année dernière, en 2010, l'Office franco-allemand pour la Jeunesse (OFAJ) a permis à 211 000 jeunes de participer à des échanges et de mieux connaître la culture et la langue du pays partenaire.

C'est un chiffre record. Et nous sommes particulièrement fiers du fait que le nombre de jeunes ayant participé à des échanges soit en hausse depuis cinq ans et que nous ayons pu, en 2007, dépasser le seuil des 200 000. Car ce nombre renferme un message politique essentiel : les relations franco-allemandes intéressent et motivent encore les jeunes, même en 2011, même 48 ans après la signature du Traité de l'Elysée.

Les relations franco-allemandes ont toutefois beaucoup changé pendant les 48 dernières années : l'Union européenne s'est développée,

la réconciliation franco-allemande a été scellée avec succès. Laurent Wauquiez, le Ministre des Affaires européennes (jusqu'au 29 juin 2011), l'avait formulé ainsi lors d'une interview avec son homologue allemand, Werner Hoyer, accordée au *Nouvel Observateur* :

« *La relation franco-allemande n'a plus besoin de déclarations romantiques, comme après-guerre. Elle est devenue adulte. Elle n'est pas dans la sentimentalité, mais dans l'identification de ce qui fait le noyau de notre intérêt commun.* »

Nous le constatons aussi à l'OFAJ : il y va de notre devoir de constamment nous réinventer. Et c'est cela qui, à mes yeux, constitue le grand accomplissement de l'OFAJ : réagir aux changements de la politique et de la société et adapter son offre, sans faire de concessions sur la qualité. Nous devons toucher de nouveaux groupes cibles, à qui nous ne nous sommes pas suffisamment adressés jusque-là, établir le dialogue avec les jeunes en abordant des thématiques qui les intéressent et qui accompagnent et enrichissent les grands débats de société en France et en Allemagne. Les questions de l'intégration et de l'égalité des chances, de l'éducation artistique et culturelle, de l'apprentissage précoce, de la formation professionnelle et de manière plus générale les questions éducatives font partie de ces thématiques.

Le programme PISA, les rythmes d'apprentissage, le G9, le G8, la semaine de 4 jours, les orphelins

de 16 heures, la durée des vacances, la coopération entre l'apprentissage scolaire et extra-scolaire, entre l'apprentissage formel et non formel : voici des thèmes qui, dans des proportions variées et pour diverses raisons, échauffent les esprits dans les deux pays.

C'est ainsi que le groupe de travail que Luc Chatel (ndt : ancien Ministre de l'Education nationale, de la Jeunesse et de la Vie associative) a sollicité pour se pencher sur la question du rythme scolaire a remis au ministre un rapport préliminaire il y a un mois ; un second rapport contenant des propositions concrètes est attendu au printemps. Annette Schavan, la Ministre fédérale de l'Education et de la Recherche, a souligné en novembre de l'année dernière lors d'un congrès à Berlin que les *Ganztagschulen* sont des exemples à suivre pour l'apprentissage à l'avenir.

« *Les Ganztagschulen ont le potentiel de devenir des centres d'alliance pour l'éducation en place.* »

Beaucoup de choses ont changé en Allemagne ces dernières années.

Ceci est d'autant plus important à une époque où nous constatons que le niveau d'exigence envers les diplômés de l'enseignement secondaire a augmenté. Le transfert de connaissances techniques ne suffit plus depuis longtemps ; on exige d'eux des compétences linguistiques, des compétences en communication, des compétences en médias, qu'ils soient disposés à un apprentissage tout au long de la vie, aptes à travailler en équipe, etc. : des aptitudes transdisciplinaires qui ont de plus en plus de poids par rapport à l'éducation formelle et non formelle.

Regarder chez nos voisins ne peut ici que nous aider, pour trouver de nouvelles impulsions ou questionner de manière critique notre propre système scolaire. C'est pourquoi l'OFAJ a lancé en octobre 2004 à Berlin une série de manifestations visant à comparer les deux systèmes éducatifs, qui s'est poursuivie en 2006 à Tours et en 2008 à Mayence, pour être clôturée ici et maintenant à Dijon.

Nous nous sommes d'abord consacrés à quelques questions fondamentales : qu'entend-t-on par « *Ganztagschule* » ? En Allemagne, en France ? Ne s'agit-il que d'une « institution de garde avec distribution de soupe », comme beaucoup de critiques la désignent avec mépris ? Ou finalement plus que cela ? Comment pouvons-nous concevoir les offres de l'après-midi en lien avec les cours du matin ? Et qu'en est-il du rôle de ceux qui jusque-là proposaient des activités extra-scolaires : les associations sportives, les écoles de musique, les groupes

de théâtre ? Les associations d'éducation populaire françaises considèrent depuis toujours leur mission comme une offre complémentaire à l'éducation scolaire publique. Elles se penchent ainsi depuis longtemps sur la question du rythme de vie et du rythme scolaire des enfants et des adolescents. Parallèlement se déroule en France une discussion dans laquelle on regarde parfois du côté du voisin allemand : est-il vraiment pertinent d'imposer aux enfants dès leur plus jeune âge un rythme digne d'un adulte, voire même d'un « manager » ?

Ce qui nous paraît essentiel dans le cadre de la quatrième rencontre qui se déroulera aujourd'hui et demain à Dijon, est l'aspect pratique de la thématique. Nous vous présenterons des exemples concrets, qui témoignent de créativité et d'audace pour mettre en place des changements ; nous comptons aussi beaucoup sur votre participation active, pour parvenir à des résultats qui nous aideront, à l'OFAJ, à développer des programmes liant l'éducation formelle et non formelle. Nous espérons que vous, nos partenaires, sans lesquels nous ne ferions que bien peu de choses, vous consacrez à ce thème avec engagement.

Nous avons été tout à fait ravis de constater le grand intérêt que vous avez porté aux séminaires précédents, notamment parce que cela nous montre qu'il s'agit ici d'un thème d'importance pour le dialogue franco-allemand. Et c'est exactement cela que l'OFAJ veut proposer en tant que centre de compétences des gouvernements allemand et français : une plateforme servant à l'échange d'expériences et à la coopération des acteurs scolaires et extra-scolaires.

Et pourquoi Dijon, me direz-vous ? Pourquoi le soutien du Rectorat de l'académie de Dijon, du *Landessportbund Rheinland-Pfalz*, de l'Amicale Bourguignonne du Sport, de la *Bundesvereinigung kultureller Kinder- und Jugendbildung* et de la Ligue de l'enseignement ? Non pas parce que je suis moi-même originaire de Rhénanie-Palatinat et que j'ai vécu deux ans en Bourgogne, non, mais parce qu'il existe dans ces deux régions une coopération exemplaire.

Werner Hoyer souligne d'ailleurs dans son article du *Nouvel Observateur* qu'il ne s'agit pas d'imposer un modèle, mais de s'appuyer sur l'autre pour apprendre.

« *Si la France identifie quelque chose de bien en Allemagne, elle l'importera. Même chose pour nous.* »

Je vous souhaite ainsi deux jours d'échanges franco-allemands intéressants, parfois controversés peut-être, mais qui n'en resteront pas moins constructifs !

# Allocutions de bienvenue

Annaïck Loisel, Inspectrice d'académie et directrice des services départementaux de la Côte-d'Or

Monsieur le Conseiller culturel de l'Ambassade d'Allemagne (Markus Woelke),  
Monsieur le Conseiller « Sport à l'école » (Herbert Tokarski),  
Mesdames les Secrétaires générales de l'Office franco-allemand pour la Jeunesse (OFAJ) (Béatrice Angrand et Eva-Sabine Kuntz),  
Madame l'Adjointe au maire de Dijon (Elisabeth Biot),  
Mesdames, Messieurs,

je suis très heureuse d'ouvrir, au nom de Luc Chatel, ministre de l'Education nationale, de la Jeunesse et de la Vie associative, ce séminaire organisé par l'OFAJ, en partenariat avec la Ville de Dijon et avec le soutien du Rectorat de l'académie de Dijon, de l'Amicale Bourguignonne des Sports (ABS) et son partenaire allemand, du *Landessportbund Rheinland-Pfalz (LSB-RLP)*, la *Bundesvereinigung Kulturelle Kinder- und Jugendbildung e.V. (BKJ)* et de la Ligue de l'enseignement.

Nos deux systèmes éducatifs se rencontrent sur beaucoup de points ; je voudrais en citer deux : l'importance accordée à l'enseignement des langues vivantes, plus particulièrement, du côté français, de l'allemand, et l'organisation du temps scolaire, thème du séminaire qui nous rassemble aujourd'hui.

## Qu'en est-il, d'abord de l'enseignement de l'allemand en France ?

L'amitié franco-allemande, qu'illustre cette journée de travail, est pour nous une exigence. L'exigence de veiller attentivement à la promotion de la langue allemande en France, dont on oublie trop souvent qu'elle est la langue maternelle la plus parlée en Europe – le français étant la deuxième !

Cette exigence s'exprime dans les efforts consentis depuis 2004 pour endiguer le déclin de l'apprentissage de la langue allemande en France, avec, je le salue, un effort identique en Allemagne en faveur du français.

Qu'il s'agisse des classes bilingues (avec enseignement conjoint de l'allemand et de l'anglais), des sections européennes (avec une discipline générale enseignée en allemand), ou encore

des sections Abibac (qui préparent au bac et à l'*Abitur*), ces efforts ont porté leurs fruits.

Grâce à ces efforts, grâce aussi à l'engagement des professeurs d'allemand dont je salue le volontarisme, le nombre de jeunes apprenant l'allemand a fortement progressé. Il s'établissait en cette rentrée à 825 000 élèves contre 822 000 l'an passé.

Bien sûr, il reste beaucoup à faire, notamment dans le premier degré. Et c'est la raison pour laquelle Luc Chatel a tenu, en juin dernier, dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne, à remettre personnellement aux écoliers de CM2 apprenant l'allemand l'attestation A1 du cadre européen commun de référence pour les langues.

C'est aussi la raison pour laquelle 50 postes supplémentaires au CAPES d'allemand ont été ouverts.

Pour développer davantage l'enseignement de l'allemand, il faut convaincre. Et il faut convaincre les parents d'élèves en premier lieu. En effet, les parents souhaitent généralement commencer par l'anglais. Il y a une logique à cela, logique qu'il faut entendre et avec laquelle il faut compter : la population est aujourd'hui convaincue qu'au cours de leur scolarité obligatoire leur enfant apprendra deux langues vivantes. Ce qui fait que la distinction traditionnelle entre LV1 et LV2 tend à s'estomper.

Et puis vous savez que l'ambitieux chantier du manuel franco-allemand, engagé et conduit avec constance des deux côtés du Rhin, va déboucher sur la publication en 2011 d'un troisième tome.

Et nous ne nous arrêterons pas là. Vous pouvez compter sur Luc Chatel pour persévérer dans la même voie, avec de très beaux projets inscrits dans l'agenda 2020, comme la création de 200 écoles maternelles bilingues de deux côtés du Rhin.

Et nous savons que nous pouvons aussi, de même, compter sur vous :

- sur le soutien constant et la disponibilité amicale de l'Ambassadeur Reinhard Schäfers,
- sur le volontarisme du *Goethe-Institut*,
- sur l'action des associations aussi, qui sont ce soir largement représentées et que je salue,

- et bien sûr sur l'OFAJ dont nous connaissons tous le dynamisme avec récemment le lancement de la *Kinderkiste*, la valisette bilingue destinée aux écoles maternelles.

Nous aurons aussi à cœur, au cours des mois qui viennent, de relever le défi de la mobilité des jeunes. Et bien sûr de la mobilité vers l'Allemagne.

Car notre jeunesse a soif de mobilité, soif de découvrir le monde, soif d'agir au-delà de nos frontières. Contrairement aux clichés les mieux établis, la jeunesse française ne s'inquiète pas du monde qui l'entoure : elle ne le rejette pas, elle aspire à y entrer, à en être acteur.

Il faut donc donner aux jeunes de notre pays les outils pour croquer le monde à pleines dents.

Bien sûr, des programmes européens comme Erasmus ont considérablement changé le rapport des étudiants à l'environnement international. Bien sûr, l'OFAJ permet à des jeunes en formation professionnelle d'aller exercer leurs talents dans le pays partenaire. De même, avec le programme Jules Verne, l'Éducation nationale permet à quelques dizaines de professeurs d'aller enseigner une année à l'étranger et notamment en Allemagne.

Mais il faut aller plus loin et notre rôle est précisément d'encourager, d'amplifier, d'étendre ce mouvement vers la conquête de la mobilité internationale. Voilà pourquoi, nous sommes en train de réfléchir à la mise en place, assez tôt dans le système éducatif, d'un programme de mobilité internationale pour les classes de première et terminale. Et nous souhaitons bien sûr que l'Allemagne fasse partie des destinations privilégiées.

La mobilité est le plus court chemin vers la maîtrise de la langue du partenaire. Vers la connaissance de sa culture aussi. Sa culture dans toute sa diversité, sa richesse.

## S'agissant maintenant des rythmes scolaires

Nos deux pays diffèrent sensiblement dans leur manière de traiter cette question, mais la réflexion est vive de chaque côté de la frontière sur ce sujet.

Nous sommes aujourd'hui confrontés à trois enjeux.

## Le 1<sup>er</sup> enjeu : les rythmes de l'enfant

Le 1<sup>er</sup> enjeu est d'adapter l'organisation du temps scolaire annuel, hebdomadaire et quotidien aux rythmes de l'enfant, à tous les niveaux scolaires (écoles, collèges, lycées). A cette fin, deux pistes peuvent être envisagées :

- alléger les journées et augmenter le nombre de jours de cours,
- repenser la répartition des périodes de cours et de vacances dans l'année.

L'analyse du système doit partir des données chronobiologiques et de l'examen des organisations scolaires existant à l'étranger, notamment dans les pays dans lesquels on constate les meilleures réussites scolaires.

## Le 2<sup>e</sup> enjeu : l'intégration du temps scolaire dans l'organisation de la société française

Le 2<sup>e</sup> enjeu est d'intégrer au mieux le temps scolaire dans l'organisation actuelle de la société française, en tenant compte de différents facteurs externes au système scolaire :

- préoccupations d'ordre économique (tourisme, sécurité routière),
- préoccupations d'ordre sociétal (rythme de travail des deux parents, familles éclatées, problème des gardes d'enfants pendant les vacances, multiplication des sollicitations des enfants en dehors des cours).

## Le 3<sup>e</sup> enjeu : l'évolution des facteurs internes au système éducatif

Afin de permettre une modification en profondeur des rythmes scolaires, des facteurs internes au système éducatif devront évoluer :

- organisation nationale des examens,
- recrutement national des formations post-bac,
- caractère hebdomadaire des obligations réglementaires de service des enseignants (ORS),
- développement de l'offre éducative après les cours (accompagnement éducatif),
- travail scolaire à la maison.

Le comité de pilotage de la conférence nationale sur les rythmes scolaires a communiqué au mois de janvier 2011 un rapport de synthèse des auditions, des débats en académie et des échanges sur Internet. Il va prendre le temps d'approfondir toutes ces questions et travailler à une nouvelle

articulation entre les temps de l'école, de la famille et de la société, en intégrant à sa réflexion les préconisations du rapport d'information de la commission des affaires culturelles et de l'éducation de l'Assemblée nationale, qui a été rendu public le 8 décembre 2010.

A partir de l'analyse de ces paramètres, des priorités devront être arrêtées afin de repenser l'organisation globale du temps scolaire. Il conviendra ensuite de redéfinir en priorité le canevas général de l'année scolaire, en adaptant éventuellement le calendrier aux différents niveaux de la scolarité, afin de dégager des marges de souplesse nécessaires à un aménagement hebdomadaire et quotidien du temps scolaire.

A ce stade, il semble difficile de préjuger des conclusions de la Conférence nationale qui doit travailler jusqu'au mois de mai 2011 afin d'appréhender l'ensemble des paramètres de ce sujet complexe, qui concerne des acteurs nombreux et divers.

Je ne doute pas que les échanges entre nos deux pays sur ce sujet qui, vous l'avez compris, est au cœur de nos préoccupations du moment, contribuera à éclairer les choix que nous serons amenés à faire dans les prochains mois.

Mot d'accueil de Béatrice Angrand, Secrétaire générale de l'Office franco-allemand pour la Jeunesse (OFAJ), lors du dîner du vendredi 25 février

Madame la Députée, Mesdames et Messieurs, chers amis,

A mon tour, je veux vous remercier sincèrement pour vos encouragements. Un grand merci à la Ville de Dijon pour son accueil et son invitation dans cette salle Camille Claudel. C'est décidément une soirée placée sous le signe du féminin. J'ai eu le temps de me promener ce matin dans le centre de Dijon, au Musée des Beaux-arts et j'ai été émue par les noms glorieux des Ducs de Bourgogne : Charles le Téméraire, Philippe le Hardi, Jean sans Peur... En épousant Marguerite de Bavière, Isabelle du Portugal ou Marguerite de Flandre, ils furent des Européens avant l'heure.

Toutes les conditions sont réunies pour que nos travaux portent de beaux fruits au service des jeunes et des écoliers et par delà les sociétés française et allemande. L'OFAJ s'est donné pour ambition d'inventer la relation franco-allemande de demain. Pour ce faire, avec nos partenaires sur le terrain, nous offrons des projets qui permettent aux jeunes générations de découvrir les clés de cette coopération, d'en expérimenter le caractère exceptionnel.

Dans une Europe fragilisée par la mondialisation, où la responsabilité de la réconciliation n'est plus « moteur », notre mission n'est pas devenue plus facile.

Cela nous oblige à être créatifs, inventifs et repenser sans cesse notre offre. Sans fausse modestie, il me semble que nous n'y parvenons pas trop mal puisque nous pouvons attester du chiffre de 200 000 jeunes bénéficiaires par an. Ceci atteste de la force d'attraction toujours bien vivante de la coopération franco-allemande.

Par ailleurs, nous voulons accompagner les débats et enjeux de société pour nos deux pays au service de l'Europe. C'est dans ce cadre que nous avons organisé ce séminaire avec des participants issus des univers associatif et scolaire afin de trouver ensemble des idées concrètes sur le thème des complémentarités entre l'éducation formelle et l'éducation non formelle.

On pourrait s'amuser du constat paradoxal que, si en France on réfléchit et on expérimente une réduction du temps scolaire – la commission parlementaire sur les rythmes de vie scolaire a ainsi proposé une réduction du temps scolaire sur la journée, allant de pair avec un allongement de l'année scolaire (réduction des vacances à 6

semaines) et un abandon de la semaine de quatre jours –, en Allemagne on introduit de plus en plus la *Ganztagsschule*. En France on veut décentraliser, en Allemagne on cherche à centraliser... Et pourtant, et c'est pour cela que nos travaux sont si productifs, nous avons à apprendre les uns des autres et nous sommes portés par un désir commun : mieux vivre ensemble, remettre les jeunes au centre.

Je remercie tous nos partenaires – ils sont plus de 6 000 en France et en Allemagne – sans lesquels nous ne pourrions remplir notre mission. Ce sont eux qui, sur le terrain, relaient nos actions et notre mission.

Pour finir, je citerai Rachida, une jeune participante à nos programmes :

« Grâce à ce projet théâtral, réalisé avec ma classe en Allemagne, je me suis sentie plus européenne ».

Le plaisir et l'impact positif que nous contribuons dans nos actions nous ramènent au sens profond de notre mission à tous et alimentent notre engagement.

Herbert Tokarski, Chargé de mission sport, Ministerium für Bildung, Wissenschaft, Weiterbildung und Kultur des Landes Rheinland-Pfalz

Chère Madame Angrand, chère Madame Kuntz, chers invités, mesdames et messieurs,

Je vous transmets les salutations de Madame la ministre de l'Éducation, de la Science, de la Formation professionnelle et de la Culture, Doris Ahnen, ainsi que de Madame Vera Reiß, secrétaire d'État à l'éducation du Land de Rhénanie-Palatinat.

Leurs emplois du temps très chargés ne leur permettent malheureusement pas d'être présentes parmi nous. Elles m'ont prié de les représenter ici, ce que je fais avec grand plaisir.

Je suis pour ma part chargé par la Commission des sports de la Conférence des ministres fédéraux de l'Éducation de garantir le contact permanent avec l'Office franco-allemand pour la Jeunesse. J'étais également présent à la dernière rencontre à Mayence, je connais donc très bien la thématique qui nous réunit ici.

La question de l'éducation formelle et non formelle est déjà un point central des rencontres bilatérales depuis maintenant plusieurs années. La longue amitié du Land de Rhénanie-Palatinat et de la région de Bourgogne en est un très bon exemple. L'engagement du *Landessportbund Rheinland-Pfalz* dans ce domaine doit également être mis en avant.

Depuis 2002, et à la suite des discussions provoquées à Leipzig notamment par le *Bundesjugendkuratorium* (à l'origine de « *Bildung ist mehr als Schule* », un débat concernant la jeunesse, l'éducation et l'école), une nouvelle façon de considérer l'éducation sans délimitations temporelles, sociales ou encore territoriales, est au centre des débats.

« L'année européenne de l'éducation par le sport » en 2004 a donné à cette question une dimension européenne. L'Office franco-allemand pour la Jeunesse organise aujourd'hui et demain le séminaire « Education formelle et non formelle, en France et en Allemagne, quelles complémentarités ? ».

Cette question a été abordée jusqu'à présent de différents points de vue au cours de trois rencontres.

Malgré les différences de systèmes scolaires entre les deux pays, il est à noter que la question de l'apprentissage informel est de plus en plus au centre des discussions.

En effet, il est intéressant d'observer que de plus en plus de publications se concentrent sur les notions et les définitions d' « apprentissage formel, non formel et informel » et que ces dernières sont associées aux notions d'établissements scolaires, d'associations sportives ou encore de sport individuel. Dans chacune de ces possibilités, l'apprentissage informel est possible. En ce qui concerne le milieu scolaire du côté allemand, les études s'intéressant à l'apprentissage informel dans le contexte de la *Ganztagsschule* suscitent beaucoup d'intérêt.

Les dernières conférences à ce sujet nous ont également révélé l'étendue du travail que représente une description des effets de l'éducation formelle et non formelle en Allemagne et en France.

C'est pourquoi je suis d'avis qu'il faille y aller petit à petit, pour que nous participants, ne soyons pas trop « dépassés » par le trop plein d'informations.

J'espère que ces deux jours à Dijon pourront apporter de nouvelles idées au débat et je remercie sincèrement toutes les personnes ayant participé à l'organisation de cette manifestation.

Je vous souhaite à toutes et à tous un intéressant séminaire ainsi que deux jours enrichissants dans cette superbe ville !

Elisabeth Biot,  
Adjointe au maire de la Ville de Dijon

Bienvenue à tous,  
*Willkommen,*

L'OFAJ qui nous réunit aujourd'hui a placé depuis 2004 son action à partir de la comparaison des systèmes éducatifs français et allemands, du lien entre l'éducation formelle et informelle, leur complémentarité, de la coopération entre des établissements scolaires et des intervenants extérieurs souvent issus du milieu associatif, de l'éducation populaire en particulier.

En 2008 à l'issue du séminaire à Mayence, notre ville jumelle depuis plus de 50 ans, des échanges de grande qualité plus votre attachement avec la ville de Dijon, Eva Sabine Kuntz, m'avaient amenée à vous proposer de nous retrouver à Dijon pour poursuivre la réflexion.

C'est chose faite aujourd'hui ! Je me félicite de l'excellente collaboration entre vos représentants, ceux de la Ville de Dijon, le président de l'Amicale Bourguignonne des Sports, le *Landessportbund Rheinland-Pfalz* et la *Bundesvereinigung Kulturelle Kinder- und Jugendbildung e.V.*. Entre nous on peut vraiment parler d'amitié !

Je me félicite d'autant plus de cette rencontre franco-allemande, qu'en Bourgogne, à Dijon, nos relations sont souvent qualifiées d'exemplaires. De nombreux acteurs s'emploient à faire vivre ces liens linguistiques culturels, fraternels : la plupart des collèges, des lycées ont encore un jumelage vivace avec leurs homologues de l'autre côté du Rhin. L'Union pour la coopération Bourgogne / Rhénanie-Palatinat fédère les comités de jumelage bourguignons, organise par exemple en collaboration avec le Rectorat, un séminaire franco-allemand des professeurs des écoles, l'ABS avec son homologue le *Landessportbund* réunit les milieux sportifs, et je tiens aussi à citer les incontournables : la Maison de Rhénanie-Palatinat à Dijon et son homologue la Maison de Bourgogne à Mayence, nos ambassadeurs respectifs dans chacune des capitales régionales.

L'école, l'éducation, en France, sont sujets qui passionnent, dans notre histoire souvent objet de conflits, aujourd'hui un sujet toujours passionnel.

Ici à Dijon, sous l'autorité de notre maire François Rebsamen, nous accordons une place très importante à l'éducation. Chaque année nous consacrons 17% du budget de fonctionnement uniquement pour ce que nous appelons la réussite éducative.

A côté des enseignants, en concertation avec les autorités académiques de l'éducation formelle,

nos services municipaux sont très impliqués pour permettre aux élèves de s'initier à des sports collectifs et individuels, de s'initier aussi à la musique avec le Conservatoire. Les élèves sont également accueillis par les services éducatifs des musées autour d'animations, d'actions culturelles variées, ils sont aussi accueillis par le service des espaces verts, les relations internationales bien naturellement proposent aussi des actions fortes de sensibilisation à la citoyenneté européenne.

La réussite éducative pour nous ne se joue pas que dans le cadre scolaire, elle se joue dès la petite enfance jusqu'à 25 ans, aussi autour de l'école, le matin, à midi, le soir et pendant les vacances, les loisirs. Les accueils de loisirs, les centres sociaux, les accueils périscolaires, les accueils jeunes, les structures d'éducation populaire comme les maisons des jeunes et de la culture sont autant de structures qui contribuent à l'éducation non formelle, à d'autres formes d'apprentissage, au développement et à l'épanouissement de la personnalité, à la construction de l'individu, du citoyen de demain.

Le mouvement associatif participe pleinement à ces apprentissages conjugués dans le cadre d'une relation contractuelle avec la Ville. Son rôle

est essentiel, il se traduit par un engagement financier significatif de la municipalité.

Notre projet éducatif local, porté par les élus, dont il sera question dans l'un des ateliers, soutient par an une soixantaine de projets, d'une grande diversité, finançant ainsi des activités de loisirs à vocation éducatives, sportives et culturelles.

C'est avant tout aussi un riche laboratoire d'expériences éducatives innovantes.

Dans la construction de notre République, l'école a toujours tenu une place centrale pour la construction du citoyen.

Aujourd'hui, dans chaque temps de la vie du jeune, la complémentarité entre l'éducation formelle et non formelle s'avère une nécessité pour réussir « le mieux vivre ensemble » alors que grandissent les inégalités, les individualismes, que la cohésion sociale devient un enjeu démocratique prioritaire en Europe et bien au-delà.

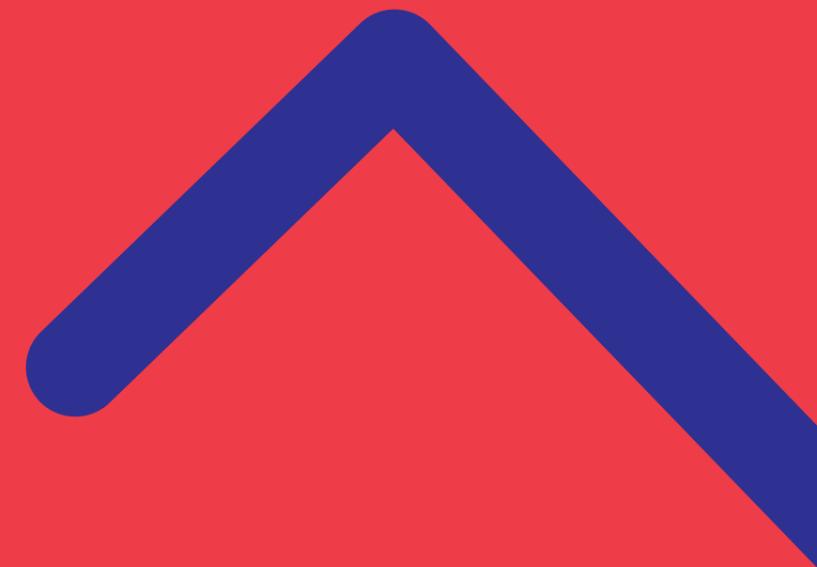
Une société soucieuse de son avenir doit donner aujourd'hui priorité à l'éducation. Toutes les énergies doivent pouvoir y contribuer.



Séance plénière



Compte rendu de la  
première table ronde,  
vendredi 25 février



# Enjeux des évolutions des rythmes scolaires en France et en Allemagne, leurs impacts sur l'éducation non formelle

## Présentation des intervenants :

### Pascal Grand

Inspecteur académique – Inspecteur pédagogique régional d'allemand, Rectorat de l'académie de Dijon

### Herbert Tokarski

Haut fonctionnaire, Chargé de mission sport *Ministerium für Bildung, Wissenschaft, Jugend und Kultur des Landes Rheinland-Pfalz*

### François Testu

Professeur émérite en Psychologie (Université de Tours), Président national de la Jeunesse au Plein Air (JPA)

### Falk Radisch

Professeur des universités à la Bergische Universität Wuppertal, Maître de conférences en Méthodologie de recherche en sciences de l'éducation à l'Institut de recherche sur l'Education

Modération : Hans-Jürgen Langen, Ancien Haut fonctionnaire *Ministerium für Bildung, Wissenschaft, Jugend und Kultur des Landes Rheinland-Pfalz*

## Introduction à la discussion :

Hans-Jürgen Langen ouvre la discussion en présentant aux participants une brève comparaison des deux systèmes scolaires.

Le système scolaire et éducatif allemand est caractérisé par la structure administrative fédérale allemande. Le système français quant à lui, se caractérise par l'Etat centralisé.

La France est divisée en 26 académies. Le recteur de chaque académie est chargé de la mise en œuvre de la politique éducative du Ministère de l'Education nationale, de la Jeunesse et de la Vie associative. En France, l'enseignement est organisé et géré de manière centralisée.

En Allemagne, en revanche, c'est la structure fédérale qui détermine l'orientation de l'enseignement. L'article 30 de la Loi fondamentale allemande stipule que « l'exercice des

pouvoirs étatiques et l'accomplissement des missions de l'Etat relèvent des *Länder*, à moins que la présente Loi fondamentale n'en dispose autrement ou n'admette un autre règlement ». Les compétences en matière d'enseignement et de culture relèvent ainsi pour l'essentiel des *Länder*, on parle de « souveraineté dans le domaine de l'éducation et de la culture ». La *Kultusministerkonferenz (KMK)* joue ici un rôle important. Il s'agit d'un regroupement des ministres des *Länder* en charge de la culture, du scolaire, de l'éducation, des universités et de la recherche. Lors de cette conférence, les *Länder* assument la responsabilité pour l'ensemble de l'Etat et garantissent une coordination autonome. Ils veillent, dans les domaines significatifs au niveau national, à harmoniser l'éducation, les sciences et la culture.

De par ce système fédéral, on constate en Allemagne, contrairement à la France, d'importantes différences non seulement au niveau national, mais aussi au sein des *Länder* eux-mêmes.

La durée du parcours scolaire en France est organisée de manière uniforme à l'échelle nationale, il faut 12 années scolaires aux élèves pour parvenir jusqu'au baccalauréat. En Allemagne, la durée de la scolarité est de 12 à 13 années scolaires jusqu'à l'obtention d'un diplôme permettant l'accès aux études supérieures. Presque tous les *Länder* ont commencé ces dernières années à réduire la scolarité au *Gymnasium* : de neuf à huit ans (*G8 – Gymnasium* en 8 ans). On constate cependant une grande hétérogénéité ici aussi, et les établissements scolaires proposent encore dans de nombreux *Länder* les deux modèles.

Le modèle qui s'est développé en France au fil de l'Histoire est celui de l'école toute la journée. Depuis peu, ce dernier est néanmoins en phase de mutation. En Allemagne, tous les établissements scolaires ne sont pas encore passés à la *Ganztagsschule*, les différences au sein même des *Länder* sont encore importantes.

En outre, les professeurs en France enseignent généralement une matière, tandis que les professeurs en Allemagne en enseignent au minimum deux, voire même trois (là aussi il existe des réglementations propres à certains *Länder*).

En France, lors du dernier remaniement gouvernemental, le Ministère de l'Education nationale, a été remplacé par le Ministère de l'Education nationale, de la Jeunesse et de la Vie associative.

## Résumé des exposés des différents intervenants :

### Le Ministère de l'Education nationale, de la Jeunesse et de la Vie associative français

- Les raisons de la restructuration du Ministère de l'Education nationale français sont multiples.
- On a pu observer en général ces dernières années que de plus en plus d'offres pédagogiques d'accompagnement en coopération avec des associations, comme par exemple de l'aide aux devoirs, ont été sollicitées.
- Depuis 2008-2009, la coopération entre les associations et les établissements scolaires s'est intensifiée. Le secteur associatif dans son ensemble est devenu un partenaire indispensable pour les établissements scolaires.
- L'année dernière, 57 des 160 collèges de Dijon ont proposé de l'aide aux devoirs en collaboration avec des associations.
- Les activités d'enseignement extra-scolaires sont en hausse : l'offre sportive, mais aussi les domaines de l'art et de la culture s'adaptent.
- En outre, on accorde plus d'importance à la pratique des langues, ainsi la proportion de cours de langues étrangères a augmenté.
- En France, on est loin de parler de l'introduction de l'école sur une demi-journée.
- Des plages horaires en dehors des heures de cours obligatoires ont été mises en place pour permettre la pratique d'activités extra-scolaires dans les domaines du sport, de l'art et de la culture. On peut observer cette évolution dans certains collèges à Dijon et à Autun.
- L'école toute la journée est en restructuration : en plus des enseignements de spécialité, des activités sportives et artistico-culturelles, dans lesquelles les associations régionales sont plus impliquées, sont proposées.
- En France, les offres supplémentaires en dehors des enseignements de spécialité sont gratuites.

### Les Ministères de l'Education allemand au niveau des *Länder* (Rhénanie-Palatinat)

- Depuis 2001, l'Allemagne remplace progressivement la *Halbtagschule* par la *Ganztagsschule*.
- Cette évolution est influencée par des facteurs sociopolitiques : entre autres, la question de concilier famille et vie professionnelle.
- En Allemagne, les familles recourent traditionnellement à des mesures d'encouragement individuelles pour l'éducation de leurs enfants. L'élargissement de l'éventail des offres scolaires devrait par conséquent offrir aux familles avec enfants un soutien non négligeable.
- Au début de la restructuration vers la *Ganztagsschule*, ce sont essentiellement des questions d'ordre organisationnel et pratique qui étaient à l'ordre du jour. Au début, quelques classes accueillant les élèves toute la journée ont ainsi été mises en place dans des établissements scolaires, et cette tendance s'est de plus en plus généralisée.
- L'introduction de la *Ganztagsschule* a encouragé beaucoup d'établissements scolaires à s'adapter à une certaine « rythmicité de la journée scolaire », constituée de phases de travail et d'apprentissage et de phases de calme, de détente et de jeu.
- C'est cette alternance entre enseignement de spécialité et activités d'enseignement en dehors des cours qui, d'après des recherches scientifiques, est le plus pertinent au niveau pédagogique. Les aspects organisationnels jouent cependant également un rôle, comme par exemple l'agencement des salles ou leurs capacités.
- Les valeurs empiriques le montrent : le déroulement de l'enseignement et des activités d'enseignement extra-scolaires doit être restructuré dans son intégralité.
- Il existe dans certains établissements scolaires sur la demi-journée des classes accueillant les élèves toute la journée, ce qui relève du tour de force d'un point de vue organisationnel.
- De nouveaux partenaires du monde associatif, comme par exemple les pompiers ou des associations sportives et artistico-culturelles, se sont greffés au projet.
- Dans cette évolution se pose aussi la question de l'intégration des entraîneurs extra-scolaires dans le quotidien de l'école. A la différence de l'offre associative, les entraîneurs sont ici souvent confrontés à des groupes hétérogènes ; une classe homogène, disciplinée et intéressée ne constitue pas la norme.

- Pour répondre à ce besoin, ils obtiennent des qualifications supplémentaires.
- La qualité des enseignements de spécialité, tout comme celle de l'offre complémentaire, est très importante pour le fonctionnement de l'école toute la journée. Les établissements scolaires doivent attacher encore plus d'importance à l'intégration des entraîneurs issus de l'associatif.
- L'offre extra-scolaire est gratuite en Rhénanie-Palatinat, elle n'implique aucun frais supplémentaire pour les parents.

### Recherche et science

#### La différence entre « éducation formelle », « éducation informelle » et « éducation non formelle »

- L'« éducation formelle » présuppose une forte structure imposée, comme par exemple les heures de cours dans les établissements scolaires. L'apprentissage des enfants et des adolescents s'effectue ici en fonction d'un programme scolaire qui fixe les thèmes à aborder au cours de l'année.
- Dans le cas de l'« éducation informelle », il y a beaucoup moins d'instructions. Cette offre éducative concerne les activités d'enseignement en dehors des cours, comme par exemple dans les domaines sportif ou artistique.
- L'« éducation non formelle » se distingue de ces deux concepts éducatifs car elle ne présente pas de structure prédéfinie. Il peut s'agir par exemple ici d'une aire de jeux : les enfants y apprennent les uns des autres, sans instructions d'adultes ou d'enseignants.
- La récréation relève ainsi de l'éducation non formelle : les enfants jouent, et c'est en même temps un lieu d'éducation.

#### Ecole sur une demi-journée et école toute la journée en France et en Allemagne

- L'alternance entre enseignement de spécialité et activités d'enseignement non obligatoires est tout à fait pertinente, mais elle nécessite toutefois des études scientifiques plus approfondies. Des projets exemplaires, comme à **Dijon** et à **Autun**, où les activités extra-scolaires ont été intégrées au planning de l'école, doivent à l'avenir être suivis et analysés scientifiquement.
- C'est le seul moyen pour trouver un rythme scolaire qui, d'un point de vue pédagogique,

convienne au mieux aux enfants et aux adolescents.

- Il faut reconnaître que les établissements scolaires en **France** s'efforcent d'intégrer les activités d'enseignement extra-scolaires au fonctionnement de l'école toute la journée.
- Entre les classes de cinquième et de seconde, les élèves français ont entre 23 et 28 heures de cours. Cela représente une très lourde tâche, qui pousse à se demander comment une rythmicité pour les enfants et les adolescents est possible sans tomber dans l'agitation et le chaos.
- Il est primordial de suivre les différents modèles scientifiquement, afin de trouver ensemble la meilleure solution pédagogique pour toutes les personnes concernées.
- Du point de vue de la recherche, on peut retenir que l'éventail d'offres d'apprentissage et de loisirs est très large en **Allemagne**. C'est justement pour cela qu'une approche de recherche quantitative ne paraît pas pertinente.
- Cependant, il est également difficile de « classer » la qualité. Comme chaque école est différente, cette approche de recherche doit se trouver en lien étroit avec les besoins et les intérêts des élèves, ainsi qu'avec les structures sociales correspondantes.
- En **France**, de nouveaux partenaires issus de l'associatif travaillent avec les établissements scolaires et proposent des activités extra-scolaires, comme par exemple de l'aide aux devoirs, des projets culturels ou sportifs et des excursions.
- Une coopération intensive entre les établissements scolaires et le réseau associatif est primordial pour parvenir à un encadrement extra-scolaire efficace
- La structure associative est active et très importante en **Allemagne**. Grâce à la *Ganztagsschule*, les associations bénéficient d'une autre plateforme et trouvent leur place dans les établissements scolaires.
- On arrive ici à la coopération entre l'éducation formelle et l'éducation non formelle. Il ne faut toutefois pas placer trop d'attentes dans cette évolution et se représenter la *Ganztagsschule* comme le « remède miracle ».
- L'introduction progressive de la *Ganztagschule* est déjà remarquable.

#### Quelles sont les répercussions sociales de la *Ganztagsschule* ? Les rythmes biologiques des enfants sont-ils pris en considération dans la conception des emplois du temps ?

- On ne dispose pas encore de résultats de recherche suffisants pour pouvoir juger des répercussions sociales.
- On n'accorde pas assez d'importance aux rythmes biologiques des enfants et des adolescents. Ceci doit être davantage pris en considération à l'avenir, dans le cas contraire, on court le risque de négliger leur développement personnel.

#### Synthèse de la première table ronde

« En lien avec son histoire, la France dispose d'un modèle scolaire centralisé et sur toute la journée. Depuis 2001, l'Allemagne introduit progressivement la *Ganztagsschule* ; du fait de la structure

fédérale du pays, il subsiste de grandes différences entre les *Länder*, voire même au sein des *Länder*. »

« En Allemagne, on assiste à l'introduction d'une rythmicité de la journée scolaire, avec des phases de travail et d'apprentissage et des phases de calme, de détente et de jeu. En France, de plus en plus d'activités extra-scolaires supplémentaires sont proposées. »

« Dans les deux pays, les établissements scolaires coopèrent davantage avec le secteur associatif. Les entraîneurs sont formés avec des qualifications supplémentaires pour ces activités d'enseignement extra-scolaires. »

« La recherche ne peut présenter jusque là aucune valeur empirique solide. Les différents modèles seront à l'avenir suivis scientifiquement, en prenant particulièrement en considération les rythmes biologiques des enfants et des adolescents. »



De gauche à droite

- François Testu, Professeur Emérite en psychologie (Université de Tours), Président national de la Jeunesse en Plein Air (JPA)
- Falk Radisch, Professeur des universités à la Bergische Universität Wuppertal, Maître de conférences en Méthodologie de recherche en sciences de l'éducation à l'Institut de recherches sur l'Education
- Hans-Jürgen Langen, ancien haut fonctionnaire, Ministerium für Bildung, Wissenschaft, Jugend und Kultur des Landes Rheinland-Pfalz
- Pascal Grand, Inspecteur académique – Inspecteur pédagogique régional d'allemand, Rectorat de l'académie de Dijon
- Markus Woelke, Conseiller Culturel, Ambassade d'Allemagne en France
- Béatrice Angrand, Secrétaire générale de l'Office franco-allemand pour la Jeunesse



Comptes rendus  
des groupes de  
travail binationaux,  
vendredi 25 et  
samedi 26 février



Groupe de travail 1

## Compte rendu du Groupe de travail 1 : rythme de vie des enfants et des jeunes en France et en Allemagne

par Cécile Hamet et Ulrike Papendieck,  
Office franco-allemand pour la Jeunesse (OFAJ)

913 heures annuelles d'enseignement en France contre 634 en Allemagne, *Ganztagsschule* contre chronobiologie, équilibre entre temps scolaire et temps de loisirs contre allongement de la saison de ski, savoirs scolaires contre activités associatives : la gestion du temps des enfants est un sujet fortement discuté des deux côtés du Rhin.

L'Allemagne doit-elle absolument s'inspirer du modèle français qui repose sur une année scolaire plus courte mais des journées plus chargées ? Le gouvernement français doit-il davantage respecter les rythmes biologiques de l'enfant ou répondre aux attentes d'une société qui après une semaine de travail souhaite des week-ends en famille ?

Comment identifier, définir et prendre en considération l'intérêt des élèves ? Chercher à savoir combien de temps doit être consacré aux apprentissages suppose une interrogation sur leurs contenus et leurs formes. Et si la réflexion sur les rythmes scolaires pouvait devenir un vecteur

de la démocratisation des savoirs et mener à la valorisation des pratiques sportives, culturelles et artistiques ?

**Intervenantes :** Elsa Debarnot, Responsable du projet éducatif, Ville de Dijon et Rimma Kanevski, enseignante-chercheuse à la *Leuphana Universität* et enseignante au lycée *Herderschule*, Lüneburg

**Modération :** Arnaud Tiercelin  
(la Ligue de l'enseignement)

Suite aux présentations de Rimma Kanevski et Elsa Debarnot (voir pages 63 et 66), les participants à ce groupe de travail ont mené des discussions riches autour de la question du « rythme des enfants et des jeunes en France et en Allemagne ». Il a principalement été question de la psychologie, du rythme des enfants et des jeunes et ceci en lien direct avec l'exposé de Rimma Kanevski. Les différentes offres (activités, pédagogies, matériel) faites aux jeunes dans les

temps scolaire, périscolaire ou extra-scolaire ont été comparées à plusieurs reprises et sous différents angles. Bien entendu, la problématique des personnes encadrant ces activités a été pleinement considérée.

Il est tout d'abord nécessaire de relater l'échange entre Jürgen Mertens et Rimma Kanevski à propos d'« objectif ». L'introduction de la *Ganztagsschule* en Allemagne fixe de nouveaux objectifs et soulève de nouvelles interrogations concernant le rythme de l'enfant et du jeune. Les structures scolaires allemande et française ont de nombreuses différences, dont celle notamment de l'apprentissage commun jusqu'en troisième en France opposé à un choix entre trois types d'établissements en Allemagne. Ce choix tend vers une évolution à deux branches (seulement *Hauptschule* et *Gymnasium*). La pression pour transmettre le maximum de savoirs et évaluer ces savoirs pose la question de fixer les mêmes objectifs pour tous. Il ne faut alors pas oublier qu'en Allemagne, l'école qui prépare à un avenir professionnel n'est pas un choix complètement fermé. Des passerelles existent pour rejoindre une voie vers laquelle l'élève ne s'était pas orienté avant. Malgré tout, les parents craignent que leur enfant n'arrive pas à aller en *Hochschule* s'il ne passe pas par le *Gymnasium*. Beaucoup d'élèves sont, par conséquent, débordés et ne sont pas à leur place. Ils perdent alors de confiance en eux. Cette situation concerne beaucoup de jeunes.

Arnaud Tiercelin a constaté que cette question faisait écho au système français et au socle commun de connaissances et de compétences : est-ce que le collège peut permettre de fixer des objectifs différenciés ? Quels objectifs sont attendus de la *Ganztagsschule* ?

L'école ne peut pas faire face seule à tous les défis et doit s'associer à d'autres acteurs.

### Rythme, psychologie, *Ganztagsschule*

Le mal-être des jeunes lorsque leur rythme n'est pas respecté a été maintes fois abordé. La logique sélective, disons la forte pression sélective, empêche-t-elle l'ambition forte de développement personnel ?

Rimma Kanevski a apporté beaucoup d'éléments par rapport à la remarque de Sandra Devillier. Celle-ci nous a présenté l'exemple de son fils qui fréquente un lycée public. Selon elle, la journée continue a beaucoup d'avantages concernant les aspects émotionnel et social du jeune, malgré le danger de l'école qui surcharge le rythme de l'enfant et qui laisse que peu de place à d'autres lieux de vie. Il est important que le jeune ait le

temps de ne rien faire. Il y a cependant beaucoup de pression sociale, parfois les parents inscrivent le jeune à 3 voire 4 activités extra-scolaires par semaine. Ceci peut entraîner une saturation du rythme des adolescents qui risquent alors de refuser toute participation aux activités. Il est nécessaire de respecter leurs limites et de repenser l'école pour laisser du temps libre aussi bien pour des activités extra-scolaires mais aussi pour ne rien faire. C'est aussi l'avis de Rimma Kanevski : ne rien faire, ce n'est finalement pas : ne rien faire ! L'enfant est occupé avec lui-même, avec ses pensées. Il faut bien sûr qu'il y ait une offre d'activités mais aussi la possibilité de se retirer seul s'il le souhaite. L'autre extrême n'est pas non plus souhaitable : s'il y a trop de temps libre et que la famille n'est pas assez impliquée dans le suivi de la formation du jeune, alors il y a un risque de retrait du jeune vers l'ordinateur ou la télévision.

Le film *Deutschland unter Druck* (ARD) est un documentaire en 3 parties : la première traite de la pression exercée sur les enfants, la deuxième sur les adultes et la troisième sur les seniors. Dans le documentaire sur les jeunes, il est entre autre question d'une jeune qui fait un *burn-out* au lycée. Certains jeunes ont une journée plus longue qu'une journée de travail chez les adultes. Finalement, la jeune en question a appris à faire avec la surcharge de travail mais aussi à dire non en s'aménageant des temps calmes dans sa semaine.

Il est aussi important de rester conscient du rythme qui attend le jeune dans sa vie d'adulte, de personne active. C'est un cercle vicieux dont il est difficile de sortir. Tant que la limite du supportable n'est pas atteinte, rien ne s'arrête.

Anne Dillenseger continue en expliquant que la durée du temps d'accueil avant l'école a déjà été réduite. Il faut aussi que les parents remettent en question leur propre agenda. Les chiffres montrent qu'une réduction des heures d'accueil périscolaire après les heures de cours ne serait pas possible. Si la matinée du mercredi devenait de nouveau un temps scolaire alors la durée d'accueil périscolaire du soir serait réduite. L'enfant ou le jeune a pendant ces temps d'accueil toujours le choix de se reposer, de ne rien faire. Ils peuvent aussi choisir de faire une activité, leurs devoirs, ou s'engager sur le long terme pour un projet.

Avant que la *Ganztagsschule* soit mise en place en Allemagne, il existait des garderies. Ensuite, il a été décidé que l'encadrement du jeune se ferait directement à l'école puisque celle-ci est inoccupée les après-midis. Ceci a soulevé de nombreuses critiques : les élèves s'ennuient, il n'y a pas assez d'activités proposées. Tout cela est également lié à un problème d'argent. Les

professeurs sont payés par le *Land* alors que les animateurs de l'après-midi par l'organisme interne de subventionnement de l'école. Ce dernier a rarement les moyens de les rémunérer d'où le recours à des associations sportives.

### Les offres, comparaison d'activités, de pédagogie, et de matériel

Le rythme de l'enfant et du jeune pendant et hors du temps scolaire est influencé selon l'offre qui lui est proposée en termes d'activités, de pédagogie et de matériel.

**Gabriele Liske** nous a fait part de son expérience. Sa fille a fréquenté des établissements scolaires en Allemagne, France et République Tchèque. Pour résumer, en Allemagne, les techniques d'apprentissage ne sont pas assez transmises aux élèves. L'enseignement en France lui a aussi plutôt convenu, même si l'enseignement était frontal. En République Tchèque, l'enseignement était plutôt sévère mais il y avait le choix de travailler en groupes, ou de manière autonome, ou de faire des pauses quand le besoin se faisait sentir. Et aussi de faire ce qu'on veut pendant la pause, comme écouter de la musique. Le professeur travaillait sur une base de trois niveaux. Chaque élève pouvait alors définir ses objectifs selon le niveau qu'il estimait avoir. Il avait le choix de travailler seul, en tandem ou en groupe. A la fin, l'enfant peut s'évaluer par rapport à son choix (est-ce que j'ai choisi quelque chose de trop dur pour moi ou pas). Ensuite, le professeur donne son avis, le tout est finalement présenté aux parents qui peuvent à leur tour faire des remarques. Ce type d'enseignement n'est pas facile à mettre en place et il demande du personnel formé.

**Arnaud Tiercelin** ajoute que depuis 2005 en France, le socle commun de connaissances et de compétences a été introduit. Il implique l'évaluation et pour ce faire l'application de nouvelles pédagogies. En effet le socle commun de connaissances et de compétences pose deux nouveaux axes à évaluer : l'axe social et civique et l'axe de l'autonomie et de la prise d'initiative.

Comment l'école et d'autres acteurs peuvent-ils participer à l'acquisition de ce socle commun de connaissances et de compétences ?

**Raphaël Jacquin** indique que l'Education Nouvelle (mouvement Freinet, Montessori) n'est pas nouvelle, elle date du début du siècle. Elle a finalement du mal à percer. Grâce à son expérience autant à l'école qu'en tant qu'animateur en centre de vacances, il nous présente son point de vue.

Pendant la pause méridienne de 12 à 14 heures, on introduit du personnel qualifié. Il est donc facile de proposer des activités (en effet les gens qui paient le personnel encadrant qualifié ont du mal à comprendre que ces derniers ne fassent que surveiller les élèves, ceci étant souvent considéré comme ne rien faire !). Ce temps libre est cependant essentiel dans le rythme des jeunes, car c'est pendant ces moments que les enfants sont enfin acteurs de leurs jeux et décideurs de leurs souhaits.

Anecdote : alors qu'il proposait à des enfants de faire un jeu ensemble, l'un d'entre eux lui a demandé : « Quand-est-ce qu'on aura fini de jouer pour que je puisse m'amuser ? »

Pour revenir aux adolescents : ils se sont appropriés l'espace public au détriment des adultes (parents, police, etc.). Faut-il donc élargir le temps à l'école ? Pour les ados, il est important de leur donner des lieux de vie riches avec un environnement riche. Une cour d'école avec que du bitume n'est pas idéal et entraîne des conflits. Le même lieu avec une diversité de lieux (arbres, coin paisible, coin pour courir) et une diversité de matériel peut tout changer.

**Rimma Kanevski** nous apporte un témoignage. Elle a en effet visité une école très bien équipée. Malgré tout, une salle de repos mise à disposition n'était pas utilisée car elle n'était pas considérée par les jeunes. A partir du moment où les jeunes ont pu aménager les lieux, se les approprier, alors celle-ci a rencontré plus de succès.

Avec un minimum de liberté et de confiance, les jeunes se prennent en charge.

**Elsa Debarnot** fait le lien entre les derniers témoignages et les interventions. Elles sont en lien avec le Projet Educatif Local (PEL) qui s'adresse aux jeunes de 0 à 25 ans. Elle remarque que lorsqu'on propose aux jeunes d'être acteurs, participants, ils s'engagent. La Ville de Dijon leur donne alors la possibilité de se faire financer des projets (voyages, projet humanitaire, etc.). Ces offres de la Ville ont deux objectifs politiques : apprendre l'engagement à l'enfant (participer et s'engager dans un projet de A à Z) et apprendre à dire non. Il est important de respecter son monde, son espace.

**Arnaud Tiercelin** : Comment responsabiliser et offrir une offre de qualité ?

**Sandra Devillier** soutient à partir d'une expérience personnelle que les interventions extérieures en milieu scolaire peuvent modifier le rythme et apporter un bel apprentissage de la vie et de la citoyenneté.

**Arnaud Tiercelin** confirme que, en France, on cherche de plus en plus à sortir de l'apprentissage frontal, d'où l'importance de ces interventions et de la modification des formes d'apprentissage grâce aux intervenants extérieurs.

### Le rôle, le statut des accompagnateurs sur les temps scolaires, périscolaire et extra-scolaire

Il est clair qu'il faut aménager différents temps dans le déroulé de la journée de l'enfant et du jeune. Le rôle des personnes accompagnant les jeunes pendant les temps « libres » est très important.

Comment se déroule le mercredi après-midi en France ? Qui finance l'accompagnement et que se passerait-il avec le personnel encadrant si le mercredi devenait une journée d'école à part entière ?

30% des enfants sont accueillis dans des centres de loisirs qui sont financés par les services territoriaux. D'autres rentrent à la maison et sont encadrés par leur nourrice ou par un de leurs parents qui peut aménager ses heures de travail. Les centres de loisirs proposent une grande diversité d'activités, pendant le temps scolaire, également pendant les vacances (les deux mois d'été, une semaine et demie en automne, etc.). Les parents paient selon leurs revenus, le complément est pris en charge par les services territoriaux et la CAF.

**Arnaud Tiercelin** ajoute que 40% des élèves français participent à des activités extra-scolaires, mais il existe une crainte importante que le centralisme, au nom de l'égalité, ait une mauvaise influence sur la diversité des offres proposées.

**Corine Gambier** (CNOSF) présente les différents types d'activités possibles le mercredi après-midi soit à l'école soit en dehors de l'école (sport, langue, etc.) et rappelle qu'il est important de parler des élèves qui ne bénéficient d'aucun accompagnement le mercredi.

**Katja Sporbert** (CEMEA) demande quelle est la formation des acteurs qui interviennent dans la *Ganztagsschule* ? Existe-t-il des études ?

**Rimma Kanevski** explique que la situation du personnel encadrant dépend des conditions dans l'école. Ces personnes peuvent suivre une formation à l'université de Lüneburg par exemple. On leur apprend alors toute l'importance de la confiance à accorder aux jeunes. Ils jouent un rôle clé dans le dialogue entre parents, élèves et professeurs. Il n'existe pas encore de profil bien défini pour ces acteurs étant donné le peu de recul pour l'instant.

**Gisela Bader** se demande ce que deviennent les animateurs de centres de loisirs en dehors des mercredis, samedis et des vacances.

Par exemple, dans les cas de financements mixtes, à quoi ressemble le champ professionnel qui s'ouvre grâce à l'introduction de la *Ganztagsschule*. En Allemagne, comme les animateurs ne sont pas intégrés dans le financement, il existe des problèmes quant à leur reconnaissance de la part de l'autorité scolaire.

**Elsa Debarnot** explique qu'en France les employés de centre de loisirs ne travaillent pas que le mercredi mais pendant tous les moments périscolaires, tous les jours (sauf les samedis et dimanches) et finalement sur l'année, cela représente 35 heures par semaine (avant et après les cours, pendant la pause méridienne, pendant les vacances). Les diplômes et formations requis sont les suivants : BAFA, spécialisation BEATEP, et sinon le BPJEPS au niveau Bac. La reconnaissance de ces animateurs qui agissent dans des cadres extra-scolaires est un débat important.

**Anne Dillenseger** rajoute qu'avant 2001, les temps extra-scolaires n'étaient pas organisés, voire pas professionnalisés. C'était majoritairement des étudiants (Dijon étant une ville étudiante) qui assuraient l'organisation. Au fil du temps, la formation de base BAFA a permis d'augmenter le nombre de personnes qualifiées. Le diplôme est désormais obligatoire.

**Gisela Bader** souligne la différence à ce niveau entre la France et l'Allemagne sur la mise en place de ce système. En effet, il est difficile pour les Allemands de comprendre les aspects législatifs et professionnels. En effet, en Allemagne il n'est pas possible d'entrer dans ce monde professionnel lorsque l'on ne possède que la *JULEICA*.

**Rimma Kanevski** souligne qu'en Allemagne ce sont des éducateurs spécialisés (diplôme universitaire) ou du personnel pédagogique (le titre n'est pas protégé et lié à aucune formation). Mais le personnel pédagogique (*Pädagogische Fachkräfte*) deviendra une nouvelle catégorie professionnelle quand la qualité l'emportera sur la quantité et quand sa compétence sera définie. *JULEICA* ne permet pas d'intervenir en milieu scolaire.

**Rimma Kanevski** continue en soutenant qu'il est important d'impliquer dès le début du développement du programme scolaire des partenaires extra-scolaires. Cela pourrait éviter de nombreux problèmes de coordination.

**Elsa Debarnot** souhaite recevoir plus d'informations sur l'organisation du temps extra-scolaire en Allemagne.

Rimma Kanevski explique que bien souvent les jeunes sont seuls dans le cadre extra-scolaire.

La coéducation ne peut fonctionner que si les différents acteurs se connaissent. L'animateur est recruté sur différents critères. Il y a aussi des éducateurs avec un niveau Bac + 4, + 5 qui figurent à côté de personnes qui n'ont pas le baccalauréat. Dans le domaine de la pédagogie sociale, l'Allemagne est plus avancée. Par exemple, lorsqu'un professeur apprend que l'animateur qui encadre sa classe découverte à un niveau d'étude équivalent, le professeur lui demande très souvent pourquoi il n'a pas passé alors le CAPES. Le professeur ne comprend souvent pas pourquoi l'éducateur souhaite rester dans un cadre extra-scolaire.

Anne Dillenseger explique que les premiers animateurs de carrière vont bientôt être en retraite, cela montre bien à quel point ce métier s'est institutionnalisé pendant les dernières années. Ce métier est de plus en plus reconnu. Et même avec un peu de recul, on observe que les professeurs acceptent de plus en plus et de mieux en mieux les animateurs et ne les considèrent plus comme des concurrents.

Arnaud Tiercelin clôt le groupe de travail en expliquant que le tissu associatif est complémentaire à l'éducation publique, il reçoit un agrément délivré par l'Education nationale. Les associations et autres structures de jeunesse ont gagné en importance dans le domaine périscolaire ces 25 dernières années.

Espérons un 5<sup>e</sup> colloque pour continuer d'échanger sur cette thématique et sur les évolutions.

## Résumé

« Il est important de ménager des temps sans activité : ne rien faire, ce n'est finalement pas : ne rien faire. L'enfant est occupé avec lui-même, avec ses pensées. »

« Quand on propose aux jeunes d'être acteurs, ils s'engagent. Avec un minimum de liberté de confiance les jeunes se prennent en charge. »

« Sortir de l'enseignement frontal, introduire la *Ganztagsschule*, des défis que l'école ne peut relever seule : il faut associer le tissu associatif environnant, laisser une place aux intervenants extérieurs et garantir un cadre professionnel. »

# Compte rendu du Groupe de travail 2 : complémentarité entre temps de loisirs et temps scolaire sur les apprentissages des enfants de 3 à 10 ans

par Cécile Hamet et Ulrike Papendieck,  
Office franco-allemand pour la Jeunesse (OFAJ)

L'acquisition de compétences et de savoirs n'est pas l'apanage de l'école. Le temps scolaire et le temps de loisirs sont indissociables. Il est certes possible de les imaginer de manière indépendante, tentant de donner à chacun une valeur éducative. Pourtant les pédagogues savent que loisirs et éducation formelle concourent tous deux à former des individus complets. Il faut accepter que ces temps soient différents en fonction du rythme de vie des enfants, ce qui implique l'intervention de divers acteurs issus des domaines scolaire et extra-scolaire. Il faut aussi faire preuve d'imagination et d'innovation pour envisager les ponts, les liens, les complémentarités. Celles-ci doivent être renforcées, sans sacrifier un pôle à un autre. C'est sur cette problématique actuelle, certes complexe mais passionnante que nous vous invitons à échanger.

Intervenants : Marie Chastel, Directrice service jeunesse, Mairie de Dijon, Jean-Louis Davot, Délégué général, Ligue de l'enseignement de Haute-Saône et Harald Weis, Technische Jugendfreizeit- und Bildungsgesellschaft

Modération : Daniel Lopez  
(la Ligue de l'enseignement)

Les présentations des intervenants (voir pages 74, 77 et 79) ont donné l'élan nécessaire pour échanger autour du thème de la complémentarité entre temps de loisirs et temps scolaire sur les apprentissages des enfants de 3 à 10 ans. L'introduction de la *Ganztagsschule* en Allemagne et du socle commun de connaissances et de compétences en France a souvent été abordée puisqu'elle influence directement le contenu des apprentissages et l'organisation de la journée scolaire. Il a donc été question de la complémentarité sous diverses formes : temps, lieux, activités. Les relations, la place et la reconnaissance mutuelle entre parents, enseignants, personnels extra-scolaires et politiciens ont tenu une large place dans la conversation. Les échanges se sont articulés autour du rythme de l'enfant, du contenu et de la quantité de l'apprentissage transmis

sans oublier la formation à apporter aux accompagnateurs de l'éducation et de la formation de l'enfant.

L'exemple apporté par la Ville de Dijon est salué dans un sens, mais éveille certaines craintes. Étant dans le lieu « école » de 7 heures à 19 heures, l'enfant risque de confondre école et garderie. Est-ce là le rôle de l'école ? Est-ce le bon lieu ? N'y a-t-il pas là également le risque de formater la créativité des enfants ? Comment développer les compétences et qualités propres à chaque enfant ? Le problème principal qui se pose est celui de ce que doit offrir ou non l'école. La demande des parents pour garder les enfants plus tard est grande. Si l'école ne le fait pas, certains parents ne peuvent payer pour une garderie, que deviennent les enfants concernés ? N'y aurait-il pas là le risque d'une discrimination ?

Marie Chastel explique que ce dispositif est considéré comme une aide aux parents qui travaillent. Néanmoins, elle est consciente que des dérives existent. Les participants à cette table ronde sont d'accord pour dire que l'école ne doit pas être le seul lieu dans la journée de l'enfant, l'école est un lieu d'apprentissage et de socialisation mais d'autres lieux existent pour compléter ce qu'offre l'école.

Nicole Brugne nous présente le Pedibus, actif dans le milieu rural. Le Pedibus encadre les enfants de 3 à 10 ans sur le trajet de l'école pendant au moins 30 minutes. Les accompagnateurs sont des volontaires, retraités ou non, ils guident vers l'interaction avec le milieu rural, chantent des chansons, etc. L'association offre également des petits-déjeuners, des après-midis lecture, du soutien scolaire au domicile de retraités. Un lien social et intergénérationnel est créé dans le monde de l'enfant avant et après l'école.

## Comment atteindre une complémentarité entre temps scolaire et temps de loisirs sans mettre de côté la question du rythme de l'enfant ? Quand intervient quelle fonction pédagogique ?

En Allemagne, la *Ganztagsschule* est mieux acceptée par les parents lorsqu'ils peuvent choisir d'y inscrire leur enfant ou non.

**Hartmut Bräumer** (engagé dans une activité extra-scolaire) n'était pas en faveur de la *Ganztagsschule* au départ. Son introduction lui retirait des heures d'éducation sportive. Il faut donc mener des négociations et insister sur le fait que l'école ne doit pas reprendre toutes les activités menées par les associations. **Hanspeter Funke** explique qu'il y a parfois le problème du manque de personnel. Heureusement, certaines familles peuvent permettre à leurs enfants d'avoir accès à des activités extra-scolaires. D'autres ne le peuvent pas et dans ce cas l'école doit prendre le relais, mais en laissant le choix aux parents de profiter ou non de la *Ganztagsschule*.

Quelle que soit la place laissée à l'extra-scolaire, il est important de ne pas créer de concurrence, l'énergie doit être plutôt investie dans le développement des contenus de cette offre.

## Comment coordonner les professionnels et leurs offres qui interviennent dans le temps périscolaire et extra-scolaire ?

Le rôle et la place prépondérants de l'école sont vivement remis en cause par les participants français. Il faut accepter que l'école ne soit pas au centre du système éducatif. Ceci est en France une révolution philosophique, mais elle représente une étape essentielle. L'enseignant doit laisser une place à d'autres acteurs. Du côté allemand, le scolaire et le périscolaire ne dépendent pas du même ministère. Il y a donc confrontation entre enseignant et encadrant. Les enseignants peuvent avoir l'impression qu'on leur vole leur travail.

**Hartmut Bräumer** trouve qu'il n'y a pas assez de figures masculines à l'école. Les intervenants extra-scolaires sont plus souvent masculins, cela permet donc d'enrichir l'environnement de l'enfant.

Néanmoins, quand une association se tourne vers un établissement scolaire pour proposer un projet (exemple de **Timm Dietrich**), elle reste quand même à l'écart et la coopération directe ne se construit pas facilement. Heureusement, il existe aussi des contre-exemples. **Gerd Offer** soutient donc qu'il faut dès le départ impliquer tous les acteurs d'un projet commun, les associations en ont le potentiel. **Manfred Leinberger** ajoute même que tous les acteurs doivent être conviés avant même l'introduction de la *Ganz-*

*tagsschule*, dès le développement du concept. L'enseignant n'est pas souverain du système scolaire.

On remarque bien à cette étape de la discussion qu'un problème majeur est le manque de connaissance entre les différents acteurs impliqués dans l'éducation de l'enfant et leur reconnaissance mutuelle. Chacun doit prendre conscience de sa compétence propre et de sa complémentarité dans les différents champs d'actions. La création de partenariats concrets dans le but commun d'accompagner l'enfant dans son développement reste une voie à creuser.

Pour cela, il est important que ces acteurs aient un endroit, un moment pour se rencontrer, échanger et apprendre les uns des autres. Leur complémentarité doit être mise en valeur. En effet, le socle commun de connaissances et de compétences est transmis par les différents acteurs. Ce type de séminaire donnerait sûrement lieu au développement de projets, d'outils, etc. Le point noir reste le financement d'une telle rencontre.

**Katja Sporbert** répond que l'OFAJ propose déjà ce type de séminaire, mais dont l'axe essentiel reste l'acquisition linguistique. On devrait pouvoir utiliser cette plate-forme puisque le rôle de l'Etat et des *Länder* comme centre du problème a été maintes fois soulevé.

## Est-ce que l'OFAJ ne pourrait pas prendre le rôle de lobby puisqu'il est en lien direct avec les Ministères concernés ?

Les parents ont également un rôle très important à jouer, ce sont eux qui « éduquent ». Ils doivent rester conscients de cela et ne pas se reposer entièrement sur l'école. Il y a un danger pour les enfants si les parents se sentent déresponsabilisés. Il n'est pas concevable que ce soit seulement l'Etat qui organise entièrement l'éducation des enfants. L'Etat doit soutenir le/s parent/s dans sa/ leur fonction et être conscient de cette responsabilité. **Claudia Mathieu** nuance en expliquant qu'en France, l'enfant passe beaucoup de temps à l'école, et l'Etat a donc ce devoir éducatif. En Allemagne par contre, la structure scolaire est organisée complètement différemment ce qui laisse plus de place aux parents.

Le côté politique et financier a été approfondi. C'est une problématique importante en France puisque les projets sont tous plus ou moins imposés : faites mieux et plus mais avec moins de moyens.

**Claudia Mathieu** demande si le projet « Lire et faire lire » est vraiment le résultat d'une coopération avec l'Education nationale. **Jean-Louis Davot** explique que le choix des livres se fait en concertation avec des enseignants, des volontaires, des centres de loisirs. Ce projet crée un

lien direct entre le scolaire et l'extra-scolaire puisque l'activité se décline sur les deux plans. Le problème de la complémentarité entre les acteurs est profondément ancré dans les esprits en France. Un exemple prégnant est la « Lettre aux éducateurs » du Président de la République française Nicolas Sarkozy adressée seulement aux professeurs.

**Harald Weis** nous a présenté l'intervention pédagogique de professionnels qui proposent à des enseignants une offre de service. Le thème est adopté en concertation avec l'équipe enseignante. Il existe également un projet « tandem » entre enseignants et éducateurs à Berlin. Ce dispositif encourage le développement de projets concrets entre un établissement scolaire et une association.

Un autre exemple est apporté par **Hannelore Cenefels**. Elle explique que la Ville a mis à disposition du personnel qualifié pour donner des cours de natation. L'Education nationale a finalement refusé puisqu'elle ne reconnaît pas la qualification de ce personnel. En général, l'Education nationale refuse les interventions extérieures. Dans le cadre d'un module de coopération entre enseignants du premier et second degré entre la Bourgogne et la Rhénanie-Palatinat, l'aspect financier est souvent un problème, même si le projet est de très grande qualité.

Une solution serait peut-être de définir un investissement minimal des ministères en charge de l'Education en France et en Allemagne afin de protéger l'éducation des enfants au niveau de la France et de l'Allemagne, voire même de l'Europe.

Une autre question importante, qui faciliterait également le problème de la reconnaissance mutuelle, est celle de la formation des différents acteurs.

Les CEMEA organisent une formation commune aux éducateurs français et allemands. Côté français, on obtient toujours plus de reconnaissance auprès des autorités institutionnelles et au niveau de la valeur du contenu du travail lorsqu'on peut justifier d'un diplôme (BPJEPS, etc.).

En Allemagne, les enseignants jouissent de plus de reconnaissance et de meilleures conditions par rapport aux éducateurs, qui malgré l'importance de leur rôle mais en raison de leur formation (non-universitaire), manquent de reconnaissance autant pédagogique que financière.

Dans tous les cas, les réflexions se rapportent toujours à l'enfant, l'enfant au centre du système scolaire.

La question du rythme, de la surcharge de travail est une inquiétude récurrente. Il serait opportun de limiter le rôle de l'école et d'impliquer

les associations pour la compléter, et ceci dans l'intérêt de l'enfant et de son bien-être. Il est nécessaire de laisser un temps tranquille à l'enfant pour qu'il puisse prendre des responsabilités et des initiatives. L'adulte n'est qu'un accompagnateur de ce processus. Ces temps calmes sont des temps d'assimilation pour l'enfant.

Surcharger l'enfant dès l'école primaire, que ce soit en France ou en Allemagne soulève la question suivante : quels outils transmettons-nous aux enfants pour comprendre l'environnement qui les entoure, quels adultes deviendront-ils ? Les enfants ne peuvent pas faire tout ce que nous leur proposons. Il faut prendre le temps d'expliquer à l'enfant pourquoi il apprend. Il faut pouvoir aller jusqu'au bout des choses, jusqu'à une mise en situation. À multiplier les matières, les enfants finissent par entrer au collège sans avoir les compétences de base (lire, écrire, compter). La question du contenu de l'apprentissage est aussi importante que celle de la quantité.

L'éducation est l'affaire de tous. Si un enfant ne va qu'à l'école, il passe à côté d'une transmission de compétences différentes mais complémentaires offerte par l'extra-scolaire. La complémentarité est fondamentale, même si l'est pas simple de la coordonner.

## Résumé

« L'éducation est l'affaire de tous. Si un enfant ne va qu'à l'école, il passe à côté d'une transmission de compétences différentes mais complémentaires offerte par l'extra-scolaire. »

« Il faut accepter que l'école ne soit pas au centre du système éducatif. »

« Les différents acteurs dans l'accompagnement du développement de l'enfant ont besoin de se rencontrer, d'échanger et d'apprendre les uns des autres afin d'arriver à une reconnaissance mutuelle et une complémentarité sereine. »

# Compte-rendu du groupe de travail 3 : coopération : établissements scolaires, associations sportives et collectivités territoriales

Laura Hayen, Landessportbund Rheinland-Pfalz (LSB-RLP)

Dans le cadre de la *Ganztagsschule* l'accompagnement pédagogique des élèves en dehors des heures de cours est un élément indispensable. Le sport joue un rôle essentiel et nous souhaitons donc souligner l'importance de la coopération entre l'école et les associations sportives. Dans ce groupe de travail, un projet de coopération allemand de l'IGS *Wörrstadt* sera présenté. Celui-ci sera comparé avec un projet français de l'ASPTT Dijon Volleyball. Un échange d'idées sur les bénéfices et les problématiques liés à de telles coopérations sera discuté par la suite. L'objectif de la discussion sera d'encourager les échanges entre participants allemands et français et de développer des perspectives communes dans ce domaine.

**Intervenants :** Jean-Pierre Fleutiaux, vice-président de l'ASPTT Dijon et Alexander Schmuck, professeur et coordinateur du programme de *Ganztagsschule, Integrierte Gesamtschule Wörrstadt*

**Modération :** Herbert Tokarski (*Ministerium für Bildung, Wissenschaft, Jugend und Kultur des Landes Rheinland-Pfalz*)

**Présentation** d'Alexander Schmuck, de l'école *Georg Forster Gesamtschule* de Wörrstadt, d'un modèle allemand de coopération entre un établissement scolaire et une association sportive portée sur la *Ganztagsschule* (voir page 83).

**Présentation** de projet par Jean-Pierre Fleutiaux, vice-président de l'ASPTT Dijon, sur un modèle français de coopération entre collège et association sportive (voir page 81).

Six programmes **du conseil municipal** de Dijon ont également été présentés :

- programme pour les jeunes de 8 à 16 ans, à qui un accès gratuit au sport est garanti,
- possibilité de pratiquer des sports nautiques pour les élèves de primaire, collège et lycée,

- offres extra-scolaires pour les jeunes enfants les mercredis après-midi et les samedis,
- offres destinées aux adultes,
- offres pour les élèves qui ne peuvent pas partir pendant les vacances scolaires,
- offres éducatives-pédagogiques sur le temps scolaire.

A la fin de chaque présentation, les participants ont eu la possibilité de poser des questions et d'échanger leurs impressions sur le modèle proposé.

Vendredi 25 février 2011

## Réactions de participants après la présentation d'Alexander Schmuck :

### Des représentants d'associations :

- Les associations doivent s'ouvrir et se développer en réseaux.
- Beaucoup d'associations n'ont pas encore compris qu'il fallait coopérer avec les écoles.

### Herbert Tokarski :

- La Confédération régionale du sport Rhénanie-Palatinat et le ministère ont pris conscience assez tôt de cette problématique et c'est pourquoi ils ont mis en place des centres de formation et de conseil pour les personnes ayant envie d'être informées sur le système de la *Ganztagsschule*. La popularité de ces centres de conseil est encore à développer et le projet dans son ensemble se trouve dans un processus de développement sur le long terme.

### Des représentants de professeurs :

- Les offres sportives de la *Ganztagsschule* ont-elles un impact sur le volume horaire annuel des cours de sport ?
- Existe-t-il des coopérations avec les professeurs de sport ?

### Alexander Schmuck :

- La *Ganztagsschule* n'a pas eu de répercussions de notre côté sur le volume horaire annuel des cours, au contraire. Grâce au sport proposé dans le cadre de la *Ganztagsschule*, nous avons plus de sport !
- La coopération avec les professeurs de sport doit davantage se développer.

### Herbert Tokarski :

- L'offre sportive traditionnelle est dirigée par un personnel qualifié et se trouve face à l'offre de la *Ganztagsschule*, nous ne devrions pas perdre cela de vue.
- Les programmes scolaires diffèrent selon les différents *Länder* et ont ainsi plus ou moins de libertés.
- Les activités physiques doivent être proposées en plus grand nombre.

### Représentants d'associations :

- L'acceptation et l'intégration des entraîneurs et même des représentants des associations au sein de l'école sont également des points importants.

### Herbert Tokarski :

- Cela est vrai. Une réelle communication est nécessaire entre les établissements scolaires et les associations sportives. Les questions de base doivent être clarifiées dès le départ, comme par exemple savoir qui contacter en cas de problème, afin de garantir une bonne communication des deux côtés.

### Représentants des associations :

- Comme il a déjà été dit, la question des réseaux doit être réglée dès le départ. Les établissements scolaires devraient déjà avoir trouvés des partenaires avant l'instauration de la *Ganztagsschule* et ces derniers doivent être pris en compte dans la planification et l'établissement du concept.
- L'établissement scolaire et l'association devraient s'occuper ensemble de la question des capacités au niveau des gymnases ou terrains de sport. Cela ne devrait pas être seulement le travail de l'école, qui de ce fait bloque éventuellement des créneaux horaires qui ne seront pas utilisés ou qui ne pourront pas être utilisés.

### Des participants français :

- Les associations en Allemagne ne profitent-elles pas de la *Ganztagsschule* pour recruter de nouveaux membres ?

### Représentants des associations :

- Dans les écoles primaires, il est relativement simple de passionner les enfants par le sport et de les faire adhérer à l'association. A partir de la 6<sup>e</sup>, cela devient plus compliqué car les enfants ou les adolescents se sont déjà engagés dans un sport et sont déjà membres d'une association.

## Réactions des participants après la présentation de Jean-Pierre Fleutiaux :

### Représentants des associations :

- On peut se demander si le sport est vraiment pratiqué de façon intensive !

### Jean-Pierre Fleutiaux :

- Dans notre projet, il est important que les résultats scolaires des élèves n'en souffrent pas et que les résultats scolaires et sportifs soient équilibrés. Les élèves sont évalués au niveau scolaire tous les trois mois, et les signes de fatigue peuvent ainsi être détectés rapidement. De plus, les élèves participants à ce programme ne sont pas là pour pratiquer du sport de haut niveau, le but est plutôt qu'ils puissent atteindre un bon niveau sportif.

Les participants ont également eu la possibilité de participer à un sondage. En petits groupes, ils ont indiqué, quels sont selon eux les avantages et les inconvénients d'une coopération entre établissements scolaires et associations sportives. Les points de vues des participants français et allemands ont été différents.

Pour les participants **allemands**, les avantages et les inconvénients d'une telle coopération sont les suivants :

### Avantages :

- transmission des compétences sociales,
- offres sportives étendues,
- accès pour TOUS,
- accroissement du nombre de membres,
- l'école devient un lieu de vie,
- adaptation à un nouveau système grâce à la coopération et la formation.

### Inconvénients :

- l'adhésion à une association devient superflue,
- le fédéralisme empêche tout système à l'échelle nationale,

- les lieux et les horaires d'entraînement sont occupés par les écoles,
- divergence entre « vouloir » et « devoir »,
- qui finance le matériel sportif nécessaire ?,
- problème de promotion du sport de compétition,
- manque de communication entre établissements scolaires et associations.

Pour les participants **français**, les avantages et les inconvénients d'une telle coopération sont les suivants :

#### Avantages :

- de nombreuses offres sont proposées aux élèves et ces derniers peuvent découvrir de nouveaux sports,
- les élèves peuvent évacuer le stress de l'école,
- ils ont une nouvelle personne référente – la relation à l'entraîneur n'est pas la même que celle au professeur,
- le sport est dans ce cas quelque chose de choisi et non d'obligatoire,
- les associations peuvent acquérir de nouveaux membres,
- les entraîneurs apportent de nouvelles méthodes,
- repérage de nouveaux talents,
- création de nouveaux emplois.

#### Inconvénients :

- L'argent peut appâter : les associations utilisent les sources d'argent,
- danger : trop de sport, d'autres activités sont délaissées (art, musique, etc.) et les élèves n'ont plus de raison d'adhérer à l'association,
- groupes hétérogènes : les enfants pas très sportifs peuvent gêner les enfants doués,
- pas de centre de décision commun pour les professeurs et les accompagnateurs ainsi que pour les établissements scolaires et associations.

A la suite de cela, les participants ont été invités à proposer des idées ou propositions de projet pour intensifier l'échange des modèles français et allemands.

Du côté **allemand**, les points suivants ont été mentionnés :

- Il existe en Allemagne déjà des écoles sportives d'élite; de plus le modèle français présenté serait très difficile à transposer en Allemagne.
- Il n'existe pas de parallèles, de ce fait, une coopération ou même une adaptation est presque impossible (également à cause des différentes structures existantes).
- Des parrainages entre des élèves français et allemands pourraient être repris, afin que les élèves puissent mieux s'identifier à l'école.

Du côté **français**, les points suivants ont été mentionnés :

- Une telle coopération, même la mise en œuvre des deux modèles est envisageable.
- Les professeurs pourraient, dans le cadre d'un échange franco-allemand, être invités dans le pays partenaire afin de pouvoir avoir une vue d'ensemble du système et de la structure de l'« autre » pays. A leur retour, ils pourraient alors commencer à mettre en place de nouveaux projets.

#### Samedi 26 février 2011

Les participants de ce groupe de travail ont eu à nouveau la possibilité de participer activement. Des flip-charts furent mis à leur disposition sur lesquels ils pouvaient noter les aspects intéressants des modèles présentés et mettre en avant certaines perspectives.

Les participants **allemands** ont partagé les idées et perspectives suivantes :

- création d'associations sportives scolaires,
- proposition d'une formation pour élèves comme juge arbitre etc.,
- obligation pour chaque école de coopérer avec un club / une association sportive.

Les participants **français** quant à eux se sont montrés assez en retrait par rapport à cette question et n'ont pas réussi à définir de perspectives ou de points de départ pour leurs établissements scolaires ou leurs associations en raison de l'uniformisation et de la « rigidité » des structures en France.

#### Résumé

« Une communication continue et intensive est nécessaire entre les établissements scolaires et les associations. Ces dernières doivent s'ouvrir aux activités extra-scolaires dans le cadre de la *Ganztagsschule* et élargir toujours plus leurs réseaux. Les établissements scolaires devraient, déjà avant la mise en place de la *Ganztagsschule*, avoir trouvés des partenaires et les inclure dans la planification et le développement du concept. L'intégration des entraîneurs des associations dans les établissements scolaires est une priorité. »

« Des centres de formation et d'information sur le système de la *Ganztagsschule* voient peu à peu le jour en Allemagne. La popularité de ces centres reste cependant encore à développer. Un système de coopération entre établissements scolaires et associations à l'échelle nationale est rendu impossible par le fédéralisme. »

« Les coopérations entre établissements scolaires et associations en Allemagne et en France encouragent la transmission de compétences sociales, la découverte de nouveaux sports et favorisent l'évacuation du stress scolaire : l'école devient un lieu de vie, enrichi grâce à un nouveau personnel et de nouvelles méthodes. »

« L'intensification des modèles d'échanges et de coopération franco-allemands dans le contexte de la *Ganztagsschule* est envisageable, même si les deux systèmes ne montrent que peu de parallèles. »



Groupe de travail 3 Coopération : établissements scolaires, associations sportives et collectivités territoriales  
Modérateur : Herbert Tokarski, Ministerium für Bildung, Wissenschaft, Jugend und Kultur des Landes Rheinland-Pfalz

# Compte rendu du Groupe de travail 4 : rôles des associations artistiques et culturelles au sein des établissements d'enseignement secondaire

par Odile Bourgeois, Bundesvereinigung Kulturelle Kinder- und Jugendbildung (BKJ)

L'OFAJ a défini comme l'un de ses champs d'intervention privilégiés « l'accès à la culture pour tous ». En effet, le développement de la créativité, de l'expression personnelle, l'acquisition de compétences et de savoirs sont autant d'enjeux que l'on retrouve sous le thème actuel de l'éducation artistique et culturelle. Ce secteur représente donc aussi l'un des axes de réflexion essentiels lorsque l'on parle de complémentarités entre éducation formelle et non formelle. Mais quels sont les enjeux et les problématiques liés à une telle coopération ?

La permanente pédagogique de l'OFAJ à la BKJ, Ulrike Münter présentera rapidement le contexte politique en Allemagne et quelques exemples pratiques d'initiatives. Un exemple concret de projet de coopération scolaire/extra-scolaire en France sera aussi présenté par l'association « Les graphistes de l'Ombre » et son partenaire le groupe IPSAA/ESDAC (deux écoles de design). Cet atelier aura pour objectif l'échange franco-allemand entre les participants sur ces questions.

**Intervenantes :** Ulrike Münter, département « Kultur macht Schule », Bundesvereinigung Kulturelle Kinder- und Jugendbildung (BKJ), Yves Lévêque, Président, « Graphistes de l'Ombre » et Véronique Hottin, Directrice de l'École supérieure de design d'art et de communication (ESDAC)

**Modération :** Nadia Inoubli et Heike Hartmann (OFAJ)

## Présentation et introduction

Heike Hartmann, chargée de projets Jeunesse et jumelages à l'OFAJ, a introduit le groupe de travail en présentant brièvement le Bureau « Echanges scolaires et extra-scolaires » de l'OFAJ puis en saluant les intervenants, Ulrike Münter (BKJ), Yves Lévêque (Graphistes de l'Ombre) et Véronique Hottin (IPSAA/ESDAC).

En guise d'introduction, Heike Hartmann a rappelé un constat déjà évoqué lors de la table ronde d'ouverture du séminaire : la France et l'Allemagne connaissent actuellement des tendances inverses en termes d'organisation des rythmes scolaires. En France, des débats ont lieu autour de la réorganisation du système scolaire afin de libérer plus de temps pour les élèves et pour leurs activités extra-scolaires en dehors de l'éducation purement formelle. En Allemagne, suite au choc des études PISA de l'OCDE au début des années 2000, le modèle de la *Ganztagsschule* se développe de plus en plus dans le but de renforcer la coopération entre institutions scolaires et extra-scolaires. L'objectif est ainsi de permettre à tous les enfants et adolescents sans distinction, d'accéder dans le cadre scolaire à des offres et des pratiques diversifiées dans le domaine notamment de l'éducation artistique et culturelle.

## Intervention d'Ulrike Münter

### Exposé

Ulrike Münter s'est attachée à présenter le contexte et les enjeux de l'éducation culturelle et artistique en Allemagne, ainsi que les missions et le travail de la BKJ, plus précisément au travers de son département *Kultur macht Schule* qui œuvre en faveur des coopérations entre acteurs de l'éducation formelle (établissements scolaires) et informelle (structures culturelles et artistiques).

La réflexion autour de ce type de coopérations en faveur de l'éducation culturelle est issue des débats faisant suite aux études PISA dénonçant le faible niveau scolaire des jeunes en Allemagne et les inégalités sociales au sein de l'école. L'instauration de la *Ganztagsschule* est considérée comme une véritable opportunité en ce qui concerne l'accès des enfants et adolescents à l'art et à la culture et à de nouvelles compétences en dehors de l'éducation purement formelle. L'idée est de viser « l'éducation culturelle pour tous » (*Kulturelle Bildung für alle*) en permettant

aux jeunes d'élargir leurs connaissances et expériences à une dimension artistique et esthétique nouvelle à laquelle ils n'avaient pour la plupart jamais eu accès jusqu'alors.

Contrairement aux idées reçues, l'égalité en termes d'éducation et de droit à la participation culturelle ne va pas de soi en Allemagne, raison pour laquelle de multiples acteurs s'engagent sur ce terrain afin de faciliter l'accès des enfants et adolescents aux pratiques artistiques (tous domaines confondus) et de leur faire bénéficier des effets positifs. Un effort particulier est fait en direction des jeunes issus de familles fragilisées, éloignées de l'offre culturelle et artistique.

Dans ce contexte, l'une des missions de la BKJ, en tant que structure chapeautant un réseau d'organisations œuvrant sur le terrain de l'éducation culturelle, est d'encourager et de soutenir les coopérations entre monde de l'école et monde de la culture, entre éducation formelle et non formelle. Le département *Kultur macht Schule* est directement chargé de développer ce type de coopérations sur le territoire et dispose de plusieurs leviers : concours *MIXED UP*, « agents culturels » pour écoles créatives (*Kulturagenten für kreative Schulen*), comité d'experts, évaluations, etc. Le portail Internet du département offre à chacun la possibilité de s'informer sur les différents projets menés.

Mais ce type de partenariats en faveur de l'éducation culturelle et artistique ne s'applique pas uniquement dans un cadre strictement national, et peut très bien être transposé à l'échelon de la coopération internationale, en l'occurrence au niveau franco-allemand. Il est déjà possible pour les personnels qualifiés (porteurs de projets, pédagogues, artistes, etc.) de participer à des échanges, de se former et d'acquiescer une qualification leur permettant de mener à bien leurs projets dans une perspective internationale. Si déjà quelques projets binationaux entre institutions scolaires et culturelles ont déjà vu le jour, ce domaine reste encore à développer et représente un potentiel inexploité en termes de coopération et d'échanges de jeunes franco-allemands.

## Réactions et questions intermédiaires

À la suite de cette intervention, certains participants ont souhaité émettre quelques remarques ou questions auxquelles Ulrike Münter a répondu :

Jürgen Feucht (*Internationaler Bund – Bildungszentrum Mannheim/Pforzheim*) travaille dans une école privée et a souhaité savoir si le travail du département *Kultur macht Schule* ne concernait que les structures publiques.

Ulrike Münter : Le travail de la BKJ ne se concentre pas sur un type d'institutions scolaires en particulier ; toute école peut et est incitée à mettre en place une coopération d'ordre artistique et culturel, qu'elle soit publique ou privée. Il en va de même pour la participation au concours *MIXED UP*.

Magali Bertrand (CEMEA) : Comment se passe concrètement l'intervention des acteurs et associations culturelles dans les établissements scolaires ?

Ulrike Münter : Il n'existe pas de modèle prédéfini ; la palette des modalités de coopération est extrêmement large et diffère selon les souhaits et les choix des artistes, pédagogues et professeurs. La mise en œuvre d'une coopération peut également dépendre du partenaire : elle sera en effet différente s'il s'agit d'une grande institution culturelle ou au contraire, d'artistes indépendants. Afin de se faire une idée de la diversité des projets, Ulrike Münter conseille de consulter le site Internet du département *Kultur macht Schule* où sont répertoriés les différents projets et partenariats école/culture.

Daniel Bersweiler (mairie de Bar-le-Duc) : un plan local d'éducation artistique soutenu par la Ville et le Ministère de la Culture permet l'intervention d'artistes dans des institutions scolaires. Est-il possible d'envisager un pareil dispositif dans le Land de Hesse (jumelage), voire étendu à toute l'Allemagne ?

Ulrike Münter : Il existe en Allemagne un vaste réseau de coopérations, mais pas de modèle sur l'ensemble du pays de manière uniforme comme cela pourrait être le cas en France. La spécificité de l'Allemagne, qui la différencie du système français, est son caractère fédéral : chaque Land conserve sa spécificité en matière d'éducation et de culture. Des projets de coopérations sont néanmoins possibles, et peuvent être subventionnés par l'OFAJ.

## Présentation de la coopération entre les « Graphistes de l'Ombre » (Yves Lévêque) et l'IPSAA/ESDAC (Véronique Hottin)

## Intervention d'Yves Lévêque (« Graphistes de l'Ombre »)

La structure « Graphistes de l'Ombre » est une association loi 1901 basée à Marseille et composée de créateurs, designers et professionnels de la création numérique. Parallèlement aux services commerciaux rendus aux entreprises, les « Graphistes de l'Ombre » cherchent à asso-

cier établissements scolaires et jeunes professionnels à leur démarche, notamment au travers d'actions de mécénat d'entreprise mobilisant les étudiants des écoles de graphisme partenaires autour de projets ou commandes. Si l'association travaille avant tout avec le monde universitaire et professionnel, la mise en place d'ateliers pédagogiques en milieu scolaire fait également partie de ses prérogatives : les « Graphistes de l'Ombre » animent ainsi auprès d'écoles locales (primaires et secondaires), hors temps scolaire, des ateliers vidéos, graphiques et design.

L'association a élargi son champ d'intervention au niveau international et participé à une rencontre franco-allemande entre l'ESDAC et une université d'art berlinoise (*Technische Kunsthochschule*). Le travail consistait à faire se rencontrer les deux écoles autour d'un projet artistique de création numérique.

**Yves Lévêque** a précisé que les « Graphistes de l'Ombre » mettent également en œuvre un travail de communication pour inciter à participer à des échanges interculturels et qu'ils n'excluent pas une coopération avec une école allemande du second degré.

### Intervention de Véronique Hottin (ESDAC)

En tant que directrice de l'ESDAC, **Véronique Hottin** a souhaité faire participer des étudiants de son école à une rencontre, par le biais des « Graphistes de l'Ombre », avec une école similaire allemande spécialisée dans la conception artistique et le design. Le partenariat avec la *Technische Kunsthochschule* de Berlin s'est réalisé selon le modèle de l'« école hors les murs » à Grenoble, autour d'un atelier d'arts graphiques ayant pour thématique le(s) paysage(s) et l'environnement : « *Landschaften-Landscapes* ». Une initiation linguistique faisait également partie du programme, en complément des contenus pédagogiques. Les jeunes, âgés d'une vingtaine d'années, ont ainsi participé à deux semaines de projet. **Véronique Hottin** a souligné l'importance du travail étroit entre les artistes et les équipes pédagogiques, ainsi que celle de l'échange et l'apprentissage de savoirs, savoirs-faire et savoirs-être. Si ce modèle concernait ici deux universités, il peut ceci dit être tout à fait transposable sur des établissements scolaires du second degré.

### Présentation des participants et discussion

Suite à ces deux interventions, **Heike Hartmann** a proposé aux participants de faire un tour de table destiné à permettre à chacun de se présenter et de formuler d'éventuelles remarques ou questions qui donneront matière à une discussion.

#### **Participants et pistes de discussion**

Il est apparu, suite à ce tour de table, que la majorité des participants s'était inscrite à ce séminaire afin d'avoir de nouvelles idées, de partager des expériences et de trouver un partenaire du pays voisin. Un très grand nombre d'entre eux s'est en effet dit intéressé par des échanges franco-allemands nouveaux entre structures scolaires et extra-scolaires autour de domaines artistiques.

**Daniel Bersweiler** (mairie de Bar-le-Duc et comité de jumelage) : le jumelage est un bon moyen de favoriser les activités de coopération autour de thèmes culturels. L'art et la culture permettent ici d'éveiller et attiser l'intérêt pour l'Allemagne et pour des échanges binationaux.

**Michelle Cap** (association Quimper-Remscheid) s'est dit intéressée par les échanges entre structures artistiques et établissements scolaires, a souhaité participer à ce séminaire afin de recueillir des informations à propos de l'OFAJ et aimerait éventuellement développer un projet au niveau associatif qui pourrait déboucher sur une coopération scolaire.

**Anne Andes** (rectorat de l'académie de Besançon) a annoncé avoir déjà participé à des échanges binationaux dans le domaine du théâtre et a encouragé l'organisation de rencontres franco-allemandes dites en « tiers lieu », tout en soulignant également l'importance de l'animation linguistique lors de ces rencontres. Le prochain échange aura lieu avec un partenaire de Brême autour d'un projet de conception de film semblable à l'émission « Karambolage » d'ARTE. **Anne Andes** a souhaité en savoir davantage sur la hauteur des subventions OFAJ.

**Andreas Waldowsky**, enseigne à Hambourg et coopère souvent avec une école partenaire de Saint-Petersbourg en Russie, a fait part de son intérêt pour un échange scolaire franco-allemand autour de thématiques artistiques. Ce séminaire lui offrait la possibilité de trouver un partenaire français, notamment dans la perspective de Marseille 2013.

**Ursula Hurson** (Maison de Rhénanie-Palatinat) a présenté brièvement le réseau des maisons de la culture franco-allemandes ainsi que son travail linguistique dans le cadre du projet culturel « Le sac à mots » et a souligné l'importance du travail d'organisation en amont de chaque projet.

**Nicole Brugne** (association Musique et Danse) a mentionné les différents projets d'échanges d'élèves autour de spectacles de théâtre avec une ville du Bade-Wurtemberg. Bien qu'aucun élève ne soit germaniste (aucun lycée ne dispense l'allemand !), ce type de rencontre autour d'un projet culturel peut servir de prétexte pour raviver l'intérêt pour le pays voisin. **Nicole Brugne** s'est toutefois dit sceptique quant à l'idée de faire rentrer les associations dans le monde scolaire et quant à la réalisation concrète de cette démarche : la volonté politique lui semble en effet bien moins importante en France qu'en Allemagne. Ayant annoncé que son comité de jumelage risquait d'être dissout, **Nicole Brugne** s'est dit ouverte à toute proposition de coopération franco-allemande (en dehors du cadre du jumelage).

**Morgane Creismas**, responsable Europe et relations internationales à la Ligue de l'enseignement, a déjà organisé des échanges franco-allemands autour de chantiers du patrimoine et de créations artistiques : des jeunes n'ayant jamais fait de théâtre ont participé à l'élaboration de spectacles, d'autres ont pris part à des ateliers d'écriture.

**Morgane Creismas** a affirmé à son tour voir dans ces rencontres autour de thématiques artistiques et culturelles un prétexte pour se rencontrer, se connaître et bien communiquer. Sa participation au séminaire lui permet de s'informer sur les actions des autres associations ou structures et sur les répercussions de ces projets. Evoquant le jumelage, **Morgane Creismas** y voyait la possibilité d'instaurer une dynamique internationale par le biais local, mais également, à l'inverse, de développer une dynamique locale par le biais de l'international.

**Hannelore Cenefels**, représentante de l'Union pour la coopération Bourgogne / Rhénanie-Palatinat, a annoncé être à la recherche de nouveaux jumelages et a déploré la perte de vitesse de l'intérêt pour notre voisin outre-Rhin et pour l'apprentissage de sa langue.

**Magali Bertrand** (CEMEA), en tant qu'animatrice linguistique, interprète et coach interculturel, a fait part de son intérêt tant personnel que professionnel pour ce séminaire, et a souligné avoir déjà participé à des projets d'animation franco-allemands.

**Marius Gomulkiewicz** (*Transformator Kultury e.V.* à Breslau) s'est dit intéressé par d'éventuelles coopérations avec la France, après de nombreuses expériences dans le domaine germano-polonais ou encore des projets trinationaux avec l'Ukraine. La recherche de partenaires français en vue d'échanges trinationaux avec l'Allemagne et la Pologne était l'une des raisons principales de sa participation au séminaire.

**Ilona Mathieu** (Ville de Sarrebruck, Agence pour l'enfance, l'éducation et la culture) a souhaité obtenir des aides, informations et suggestions au sujet de l'organisation de projets culturels entre structures scolaires et extra-scolaires.

**Günther Buth** (Ville de Sarrebruck) a souligné l'importance de l'investissement, au sein des écoles, d'artistes ou d'associations culturelles, et rappelé que l'éducation culturelle était partie prenante de l'éducation globale des jeunes et élèves et qu'elle ne devait pas être laissée de côté, en marge de l'éducation formelle. **Günther Buth** a mentionné son intérêt pour un échange franco-allemand autour de cette thématique et a souhaité obtenir plus d'informations quant aux financements par le biais de l'OFAJ.

**Gaston Tavel** (Vacances musicales sans frontières) organise depuis quinze ans des échanges franco-allemands de jeunes, principalement autour des musiques rock et urbaines.

**Evelyne Girard**, professeur d'allemand au Collège Debussy à Villeneuve-le-Guyard (Bourgogne), a annoncé s'être inscrite afin de récolter des idées nouvelles qui pourraient œuvrer en faveur d'une dynamique artistique et culturelle dans le cadre d'échanges franco-allemands de jeunes.

#### **Interventions d'Ulrike Münter et Heike Hartmann et discussion en groupe**

**Ulrike Münter** a affirmé, suite aux nombreuses remarques des participants, être en effet intimement convaincue du fort potentiel des échanges de jeunes et du biais artistique et culturel afin de développer l'intérêt pour l'autre pays et pour sa langue. La possibilité de mettre en œuvre ce type d'échanges en coopération avec des institutions scolaires permettrait d'ouvrir ces expériences à de nouveaux participants, raison pour laquelle la *BKJ* s'investit sur ce terrain en faveur de l'éducation culturelle.

Concernant les possibilités de financement, **Heike Hartmann** a tenu à revenir sur certaines remarques et a précisé que l'OFAJ n'accordait pas de financement total aux projets, et a conseillé de consulter les directives de l'OFAJ à ce sujet.

Les subventions sont accordées pour les frais de transport, les frais de séjour, les frais de programme et les frais d'animation linguistique.

Il fut également précisé qu'un réseau de coachs interculturels existait afin de conseiller les porteurs de projets dans la mise en œuvre de leurs échanges franco-allemands ; tout intéressé peut s'adresser au Bureau « Formation interculturelle » de l'OFAJ.

Le champ de la coopération entre éducation formelle et non formelle en Allemagne est encore très peu exploité : si des efforts et un travail de soutien et d'information sont fournis, encore beaucoup d'établissements scolaires ne s'engagent pas avec des partenaires extra-scolaires. Si éducation culturelle et artistique il y a, celle-ci s'opère en général en dehors du temps scolaire et relève du choix des parents. L'investissement en faveur de ce type de coopérations dépend encore pour beaucoup des *Länder* et surtout de l'engagement personnel des professeurs.

Un participant a tenu à savoir s'il existait des études ou rapports faisant état de la plus-value des interventions des associations artistiques et culturelles dans les établissements scolaires, qui appuieraient et soutiendraient ce genre de coopérations. **Ulrike Münter** a déploré que ce domaine était encore trop peu étudié. Si l'UNESCO a rédigé récemment un rapport sur l'éducation culturelle, il n'existe à sa connaissance pas d'analyse qui ferait état de la portée de telles coopérations. Très récemment, le *Zentrum für kulturelle Forschung* a lancé une évaluation sur les projets ayant participé au concours *MIXED UP*, mais ce type d'études reste encore à développer de manière plus large.

Il fut mentionné à plusieurs reprises que, quand des artistes intervenaient en milieu scolaire, des répercussions positives chez les élèves dits « décrocheurs » avaient été observées : la pratique d'activités artistiques les (re)valorisait, renforçait leur image au sein du groupe. Parallèlement à une légère amélioration de leurs résultats scolaires, une amélioration de leurs comportements, de leur intégration, de leur rapport aux enseignants et aux autres élèves fut également constatée. Ces constats empiriques pourraient venir servir une étude plus analytique sur les effets des coopérations en faveur de l'éducation culturelle en milieu scolaire.

Il fut déploré qu'en dépit de l'accord quasi unanime sur les effets positifs et l'importance de l'éducation non formelle (et plus précisément dans un sens artistique et culturel), la volonté politique soit encore globalement absente. Il serait alors intéressant de trouver un moyen de

sensibiliser les politiques à cette thématique, par exemple en valorisant le couple franco-allemand au niveau des échanges culturels en s'appuyant sur l'argumentation d'une construction européenne plus approfondie.

**Gaston Tavel** a souhaité revenir sur le sens de l'éducation artistique et culturelle et s'est dit gêné par l'idée de ne la considérer que comme un simple moyen et non comme une fin en soi, en tant qu'expérience esthétique, de développement de la personnalité et de l'esprit critique (et non uniquement en tant que prétexte pour susciter l'intérêt pour un pays voisin).

**Ulrike Münter** a reprécisé que l'éducation culturelle était bien un objectif en soi, qui permet certes de développer la créativité, l'imaginaire et la sensibilité et de découvrir de nouveaux horizons, mais qu'elle n'était pas comprise uniquement comme un outil ou un simple prétexte.

#### Conclusion et pistes d'ouverture

Afin de clore ce groupe de travail, **Nadia Inoubli**, chargée des projets sportifs, culturels et scientifiques à l'OFAJ, a souhaité revenir sur le thème de l'évaluation : il est difficile en effet de mesurer les retombées de projets de coopération entre éducation formelle et non formelle, mais l'OFAJ dispose d'un service recherche.

**Magali Bertrand** a suggéré que l'OFAJ initie une étude plus poussée sur cette thématique et sur les apports de l'éducation non formelle (culturelle et artistique) pour servir de support à un travail de sensibilisation auprès des politiques.

Tout le problème réside dans le fait qu'il est difficile d'évaluer ce type d'actions. Par ailleurs, la culture doit-elle réellement se justifier et rentrer dans une logique de compétence et de marché du travail ? **Ulrike Münter** a répondu en précisant que l'acquisition de « compétences » personnelles (développement de la personnalité, sens esthétique, conscience et définition de soi, etc.) participait à la construction de l'individu et pouvait avoir des répercussions positives également dans le monde social et professionnel, mais que l'éducation culturelle était bien comprise comme une valeur en soi et non juste comme un moyen en vue d'une qualification.

Il fut enfin question des passerelles à mettre en place afin de permettre une logique globale de complémentarité entre les apports de l'éducation formelle et non formelle : **Heike Hartmann** a répondu que l'OFAJ souhaitait que toutes les branches se recoupent, mais qu'il était en effet important de se pencher à l'avenir sur la manière

de relier au mieux ces deux domaines au niveau de l'organisation de projets entre partenaires scolaires et partenaires culturels.

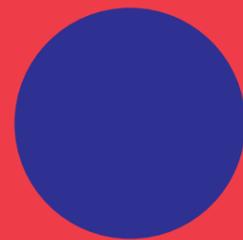
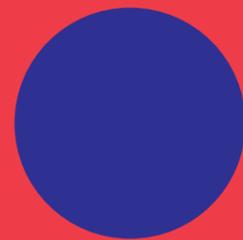
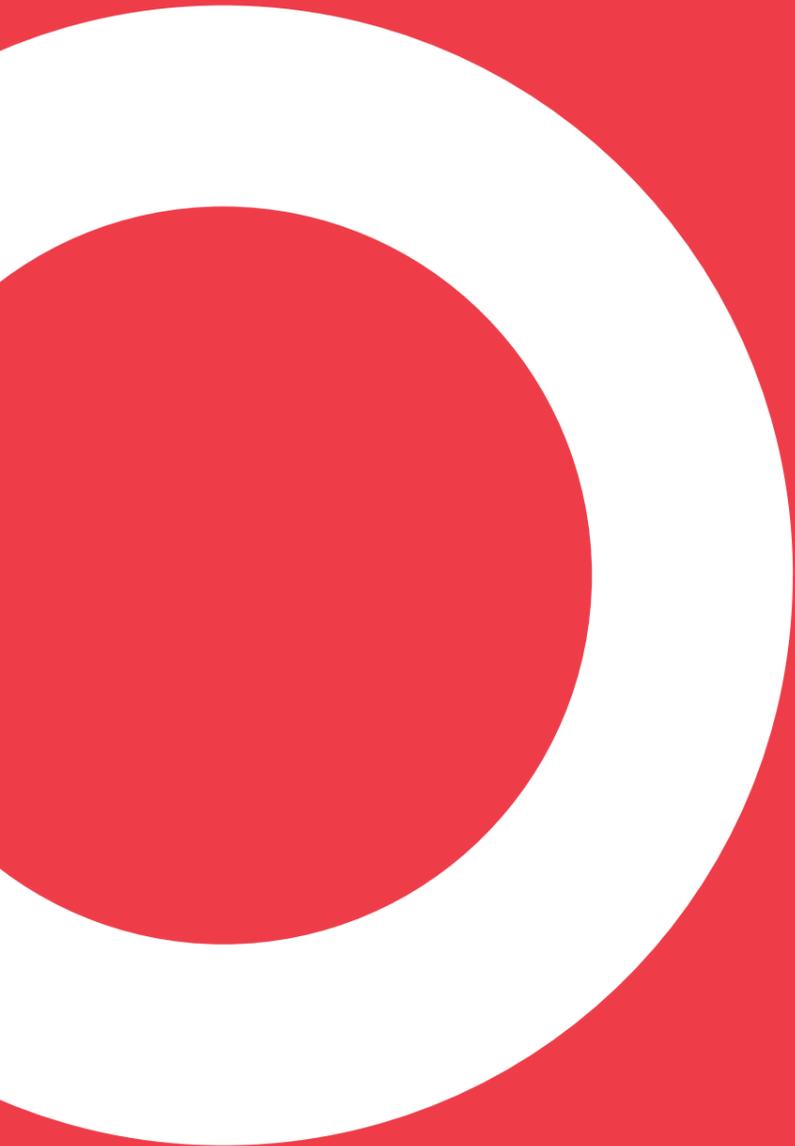
#### Résumé

« L'objectif est de permettre à tous les enfants et adolescents, d'accéder dans le cadre scolaire à des offres et des pratiques diversifiées dans le domaine de l'éducation artistique et culturelle. »

« L'instauration de la *Ganztagschule* est considérée comme une véritable opportunité en ce qui concerne l'accès des enfants et adolescents à l'art et à la culture et à de nouvelles compétences en dehors de l'éducation purement formelle. Viser « l'éducation culturelle pour tous » (*Kulturelle Bildung für alle*), cela signifie permettre aux jeunes d'élargir leurs connaissances et expériences par le biais d'une activité artistique et esthétique. »

« Des partenariats en faveur de l'éducation culturelle et artistique peuvent très bien être transposés à l'échelle de la coopération internationale, en l'occurrence au niveau franco-allemand. »

« Dans les établissements scolaires où des artistes intervenaient, des répercussions positives chez les élèves dits « décrocheurs » avaient été observées : la pratique d'activités artistiques les (re)valorisait et renforçait leur image au sein du groupe. »



Exemples de  
bonnes pratiques  
franco-allemandes –  
coopérations  
d'associations,  
fédérations et  
établissements  
scolaires,  
samedi 26 février

# Projet sportif : De « Ballance » à Equilibre

**Intervenants :** Daniel Mouret, Bureau des affaires internationales, Landessportbund Rheinland-Pfalz (LSB-RLP) et Robert Lacroix, Président, Amicale Bourguignonne des Sports (ABS)

Les premiers terrains modulables de *street soccer* ont fait leur apparition dans les quartiers de Medellín (la capitale d'Antioquia, un des départements de la Colombie) en réponse aux problèmes croissants de la violence chez les jeunes. En 2006, dans le cadre de la coupe du monde de football en Allemagne, les *Länder* de Hesse et de Rhénanie-Palatinat décident de lancer ce même projet sous le nom de projet « Ballance » (jeu de mots allemand formé à partir de *Ball* et de *Balance*). Le franc succès de l'opération et les différents partenariats entre la région Rhénanie-Palatinat et la région Bourgogne favorisent son intégration en France.

Le Landessportbund Rheinland-Pfalz (LSB-RLP) y joue un rôle prédominant puisque le projet est exposé début 2006 aux instances sportives bourguignonnes par Daniel Mouret (responsable des relations internationales au LSB-RLP) et Stefan Christmann (Délégué au ministère de l'intérieur et des sports de Rhénanie-Palatinat) avec le soutien de l'OFAJ. L'intérêt suscité par le projet est fort puisqu'il permet dans une certaine mesure d'apaiser les tensions au sein des quartiers sensibles dijonnais.

La Bourgogne ne disposant pas du matériel nécessaire à la réalisation de l'opération, la ligue de Rhénanie de football met une surface de jeu modulable à la disposition des instances bourguignonnes pendant les vacances de Pâques 2006. Cette mise à l'essai pendant un mois sur toute la région donne naissance au projet « Équilibre », porté par l'Office Municipal du Sport de Dijon (OMSD) à l'initiative de son président Robert Lacroix, qui adapte le projet footballistique allemand aux besoins exprimés par les utilisateurs bourguignons.

Les projets « Ballance » et « Équilibre » sont pratiquement identiques sur le fond puisque l'objectif premier des deux dispositifs est de promouvoir l'intégration et la tolérance par la pratique sportive, mais les projets possèdent quelques différences dans la forme.

Le concept est le suivant : des terrains modulables sont mis à la disposition des acteurs locaux, départementaux et régionaux souhaitant œuvrer pour le projet. Les équipes sur le terrain sont composées de quatre joueurs dont au moins une fille qui participe au jeu au même titre

que les garçons, et même plus puisque les buts inscrits par chaque équipe ne sont validés que lorsqu'au moins un des buts a été marqué par une fille.

En Allemagne, le projet est basé sur une activité unique : le football, à l'inverse la Bourgogne a ouvert le champ des activités à d'autres activités comme le handball ou le hockey (avec ou sans rollers, selon la surface de jeu). Le terrain est d'abord considéré comme un espace de jeu, pas seulement une aire de pratique pour le football. Les règles du jeu entre les deux pays sont équivalentes. On retrouve néanmoins une différence dans les points accordés pour le contrat *fair play*, en France une sanction peut être engagée à l'encontre de l'équipe lorsqu'elle n'a pas respecté ses engagements (un point retiré) ou qu'elle a eu un comportement négatif (pendant et en dehors du jeu).

En Allemagne, l'objectif n'est pas de sanctionner mais au contraire d'amener les participants à s'autogérer pour adopter un comportement *fair play* (excuses en cas de manquement aux engagements, etc.).

Les Dijonnais comptent pérenniser l'action. En effet, ils ont décidé de mettre en place des évaluations périodiques afin d'établir un bilan annuel et d'adapter, si nécessaire, certaines règles.

En résumé, le LSB-RLP et l'ABS sont à l'origine du projet « Équilibre » en Bourgogne. Pour sa mise en place, ils se sont fortement appuyés sur le projet « Ballance », en l'adaptant à la situation et aux besoins définis par l'OMSD et les acteurs locaux. Après avoir bénéficié de l'expérience et du soutien des instructeurs allemands, le projet « Équilibre » fonctionne depuis 2008 en totale autonomie. Il n'existe malheureusement pas encore de projet de coopération « Ballance » / « Équilibre » entre les établissements scolaires des deux régions mais il est prévu, à court terme, de mettre en place des projets inter-établissements. C'est un des thèmes de réflexion du LSB et de l'ABS en vue de redynamiser les échanges sportifs entre la Bourgogne et la Rhénanie-Palatinat dans le cadre de la coopération entre clubs sportifs et établissements scolaires des deux régions partenaires.

Par contre, des tournois « Ballance » ont déjà lieu régulièrement entre établissements scolaires lorrains et rhéno-palatinats. Des établissements scolaires belges et luxembourgeois participent également depuis 2006 à ce projet transfrontalier, mis en place par le Pool Européen Interrégional du Sports (*Eurosportpool*). Les tournois,

comme par exemple celui de Mont Saint-Martin en 2010, sont coordonnés par des étudiants de l'Académie Européenne des Sports de Rhénanie-Palatinat. Les structures mobiles sont mises à disposition par les ligues de football de Rhénanie-Palatinat. Dans ce cas de figure, nous avons un bel exemple de coopération franco-allemande – mise à disposition d'une infrastructure et d'instructeurs allemands en France – de dimension européenne puisque les partenaires luxembourgeois et belges sont venus rejoindre le tandem franco-allemand.

## Note complémentaire relative à la mise en œuvre du dispositif « Équilibre », notamment dans l'enseignement primaire à Dijon et dans l'agglomération.

Le dispositif « Équilibre » a été opérationnel à la fin du mois de mai 2008. Il a été sollicité pour neuf manifestations (hors vacances d'été), dont trois pour des élèves des écoles primaires dans le cadre de l'Union Sportive de l'Enseignement Primaire (USEP), structure organisatrice des manifestations. Tous les groupes scolaires de Dijon étaient représentés par au moins une classe, ce qui fait environ 500 à 600 élèves.

Pour 2009, année complète de fonctionnement, le dispositif a été sollicité près de 20 fois pour des durées d'un à plusieurs jours. Près de 4 000 pratiquants ont été dénombrés dont 1 400 scolaires lors des diverses actions mises en place par l'USEP, notamment lors du regroupement des écoles du département de Côte-d'Or pour marquer son 70<sup>e</sup> anniversaire.

Il faut souligner que les joueurs sont essentiellement des jeunes (filles et garçons), quel que soit l'organisateur utilisateur occasionnel du terrain mobile (clubs sportifs, associations de quartier, villes ou entreprises et commerces, etc.).

Certaines manifestations attirent énormément de public, pas seulement les parents ou les enseignants accompagnateurs ; c'est ainsi que pour l'année 2009 nous avons pu évaluer à près de 60 000 le nombre de personnes présentes pour l'ensemble de l'année.

L'année 2010 voit les effectifs de pratiquants et de spectateurs diminuer du fait de la non reconduction de certaines actions (le 70<sup>e</sup> anniversaire de l'USEP, cela va de soi, mais aussi par exemple des championnats de France de canoë-kayak organisés en 2009, par le club local et la fédération nationale, sur plusieurs jours).

2011 n'est pas encore terminée, mais on peut d'ores et déjà prévoir que le bilan s'établira sur des bases voisines de celles de 2010. La place occupée par les scolaires via l'USEP est stable.

« Équilibre » n'est pas mis directement à disposition des groupes scolaires, l'USEP étant l'organisme chargé précisément d'assurer la coordination des pratiques sportives au niveau de l'enseignement primaire.

Évidemment la forme d'organisation que nous avons adoptée n'est ni définitive, ni figée ; toute nouvelle sollicitation est examinée par l'OMSD, porteur du projet encore limité à la ville et son agglomération (les deux principaux financeurs !).

Deux supports visuels Powerpoint permettent ainsi d'illustrer ces exemples de bonnes pratiques dans le cadre de la coopération franco-allemande pour le sport (voir pages 96 à 100).



Samedi 26 février 2011 :  
exemples de bonnes pratiques franco-allemandes – coopérations d'associations, fédérations et établissements scolaires en plénière  
De gauche à droite :  
- Chloé Berthon, Office franco-allemand pour la Jeunesse  
- Robert Lacroix, Amicale Bourguignonne des Sports  
- Daniel Mouret, Landessportbund Rheinland-Pfalz

## Projet linguistique : Le sac à mots

L'action « Le sac à mots » proposée par la Maison de Rhénanie-Palatinat à Dijon en coopération avec la Ville de Dijon

**Intervenante : Ursula Hurson, Responsable pédagogique, Maison de Rhénanie-Palatinat, Dijon**

La Maison de Rhénanie-Palatinat, centre culturel allemand en Bourgogne, association de type loi 1901, constitue officiellement depuis 1991 l'organisme représentatif du Land de Rhénanie-Palatinat à Dijon. La Maison remplit d'un côté les fonctions d'un centre culturel allemand « classique », (manifestations culturelles, soirées-débats, colloques, expositions, cours d'allemand, centre d'examen du *Goethe-Institut* et du *Test-DaF-Institut*) mais également celles de relais dans le cadre du partenariat interrégional entre la Bourgogne et la Rhénanie-Palatinat, à qui elle doit sa création.

La mission de la Maison de Rhénanie-Palatinat est de développer et de renforcer des partenariats, de promouvoir la coopération entre la

Bourgogne et la Rhénanie-Palatinat ainsi qu'entre la France et l'Allemagne. Elle permet également aux jeunes Bourguignons d'effectuer des stages professionnels en Rhénanie-Palatinat ou d'obtenir une bourse de mobilité.

Avec l'action du *DeutschMobil*, elle contribue à promouvoir l'enseignement de l'allemand dans les écoles élémentaires et dans les collèges.

Ainsi, elle propose depuis sa création des actions pédagogiques aux enseignants germanistes. Parmi celles qui sont reconduites chaque année figurent le programme de découverte d'auteurs de jeunesse européens – « Le petit rat de bibliothèque voyage » (organisé en coopération avec le réseau des bibliothèques de la Ville de Dijon et les étudiants de Sciences Po) et l'action « Le sac à mots ».

Cette action, mise en place en 2009, s'adresse aux élèves de CE2-CM2 des écoles de Dijon. Elle vise à sensibiliser les élèves à la richesse culturelle et à la diversité linguistique de l'espace européen. Il s'agit de créer une histoire, un poème, une chanson, une biographie, etc. à partir de données linguistiques et géographiques tirées du « Le sac à mots ».

Chaque année, ce matériel est renouvelé car les écoles et les classes aiment se réinscrire. Environ 25 classes participent régulièrement à l'action. Vous trouverez ci-dessous les détails de ce projet.

### Sensibiliser les enfants à l'Europe – « Le sac à mots »

**Intitulé de l'action :** « Le sac à mots » fait provision d'histoires

#### Objectifs :

- sensibiliser les élèves à l'Europe,
- développer leur capacité à s'orienter et à se projeter dans cet espace à la fois réel et rêvé,
- prendre conscience de la diversité linguistique et culturelle de l'espace européen,
- créer une histoire à partir de mots en rapport avec ce contexte européen.

**Public visé :** les classes de CE2/CM1/CM2 des écoles élémentaires de Dijon

#### Modalités pratiques :

A la rentrée, les classes sont informées de la nouvelle édition du projet par courrier. Les classes participantes peuvent également venir à la Journée européenne des langues sur la Place de la Libération où d'autres actions les attendent. Pendant cette journée, une classe reçoit « Le sac à mots ».

En classe, les élèves ouvrent le sac et choisissent (les yeux fermés) un mot dans chacune des six boîtes – ils ont alors six mots correspondant à six « ingrédients » à partir desquels ils devront créer une histoire : un lieu en Europe, un héros/ une héroïne de l'histoire, un/e ami/e, un malentendu lié à la communication ou à la culture, un objet, un moyen de transport.

Après avoir choisi les six mots, les enfants remettent les mots dans leur boîte respective, ferment le sac et donnent le sac à une autre école participant à l'action. « Le sac à mots » voyage ainsi d'une école à l'autre jusqu'aux vacances d'hiver.

Les classes ont le temps de concevoir leur histoire, de la rédiger, de la mettre en page (BD, dialogue avec une mise en scène, petit livret d'histoire illustré ou non, affiche commentée ou autre support de leur choix).

**Calendrier :** à partir du 25 septembre > vacances de printemps.

Le 9 mai, les trois meilleures histoires sont présentées à l'occasion de la Journée de l'Europe et les classes gagnantes reçoivent un sac à dos plein de beaux livres d'auteurs et d'illustrateurs européens pour la bibliothèque de leur école.

Action menée en partenariat avec le service des relations internationales de la Ville de Dijon, la Maison de Rhénanie-Palatinat, la section jeunesse de la bibliothèque du centre-ville et le Rectorat de Dijon.

#### Pour tout renseignement :

Tél. +33 (0) 38 06 80 702  
hurson@maison-rhenanie-palatinat.org

# Projet théâtral : La flûte enchantée

Tandem Paris/Berlin : « La flûte enchantée » (mai et juin 2010)

**Intervenante : Heike Pfeiffer,**  
metteuse en scène, La Position du Guetteur

Le projet « La flûte enchantée » de Wolfgang Amadeus Mozart est un projet d'échange franco-allemand. L'idée était de faire revivre cette œuvre comme pièce de théâtre dans les deux langues, par des élèves français et allemands.

Chaque semaine avait lieu un atelier théâtral et linguistique, organisé par La position du Guetteur, groupe de théâtre parisien et La Ménagerie, plateforme du théâtre francophone à Berlin.

L'échange a eu lieu grâce au Centre Français de Berlin, où les deux premières représentations eurent lieu en mai 2010.

Chaque groupe d'élèves travaillait sur un acte de la pièce dans la langue du pays partenaire. Lors des échanges dans les deux villes, la pièce a été jouée dans son intégralité et présentée en commun.

Le groupe d'élèves parisiens, travaillant sur le premier acte, se composait de seize élèves de la 6<sup>e</sup> et de la 5<sup>e</sup> du collège international Honoré de Balzac. Les élèves berlinois étaient dans la 7. et la 9. Klasse (correspond à la 5<sup>e</sup> et à la 3<sup>e</sup> en France) de l'école *Sophie Scholl-Oberschule*. Ils préparaient quant à eux le deuxième acte sous la direction de Marjorie Nadal et Sylvain Durand.

J'étais chargée pour ma part de la direction artistique à Paris et la professeure d'histoire au collège Balzac, Romy Ritte, était quant à elle, responsable de l'organisation pratique (entre autre le contact avec les parents). Nous avons débuté les répétitions en janvier 2010, elles avaient lieu le mercredi après-midi pendant deux heures au collège Balzac.

Nous sommes partis le 20 mai 2010 à Berlin pour rencontrer les élèves allemands.

Les élèves français étaient accueillis dans les familles et les premières répétitions avec le groupe berlinois ont débuté le lendemain au Centre Français de Berlin.

Après quelques improvisations, les deux groupes ont présenté le résultat de leur travail respectif puis nous avons commencé à réunir les deux actes.

Le samedi après-midi ainsi que le dimanche, les élèves ont eu la possibilité de découvrir Berlin. Une promenade en bateau sur la *Spree*

fut l'occasion pour les deux groupes de mieux apprendre à se connaître.

La première représentation a eu lieu le lundi 24 mai. Ensuite, les groupes ont à nouveau répété jusqu'à la deuxième représentation du 26 mai. Cette dernière a été une vraie représentation « scolaire » (le public était uniquement composé d'élèves), contrairement à la première représentation où la plupart des spectateurs étaient des membres de la famille ou encore des amis. Nous sommes repartis à Paris le soir même.

Du 1er au 6 juin, les élèves berlinois nous ont, à leur tour, rendu visite. Les élèves ont à nouveau répété ensemble pendant plusieurs jours dans la salle de cinéma du *Goethe Institut* et y ont présenté leur spectacle le 4 juin. Les élèves allemands ont également pu découvrir le quotidien de leurs amis français en allant en cours avec eux.

Pour les élèves comme pour tous les participants, ce « tandem » Paris/Berlin est considéré comme un vrai succès. Un échange culturel, permettant aux élèves de mieux connaître, d'une façon ludique, une autre langue et une autre culture (pas totalement étrangères certes car une partie de ces élèves ont un parent allemand), a été quelque chose de nouveau et de très important pour ces derniers.

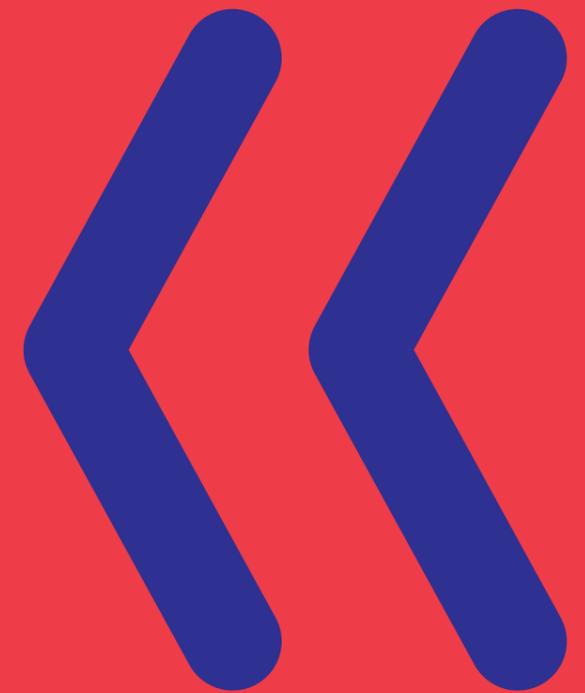
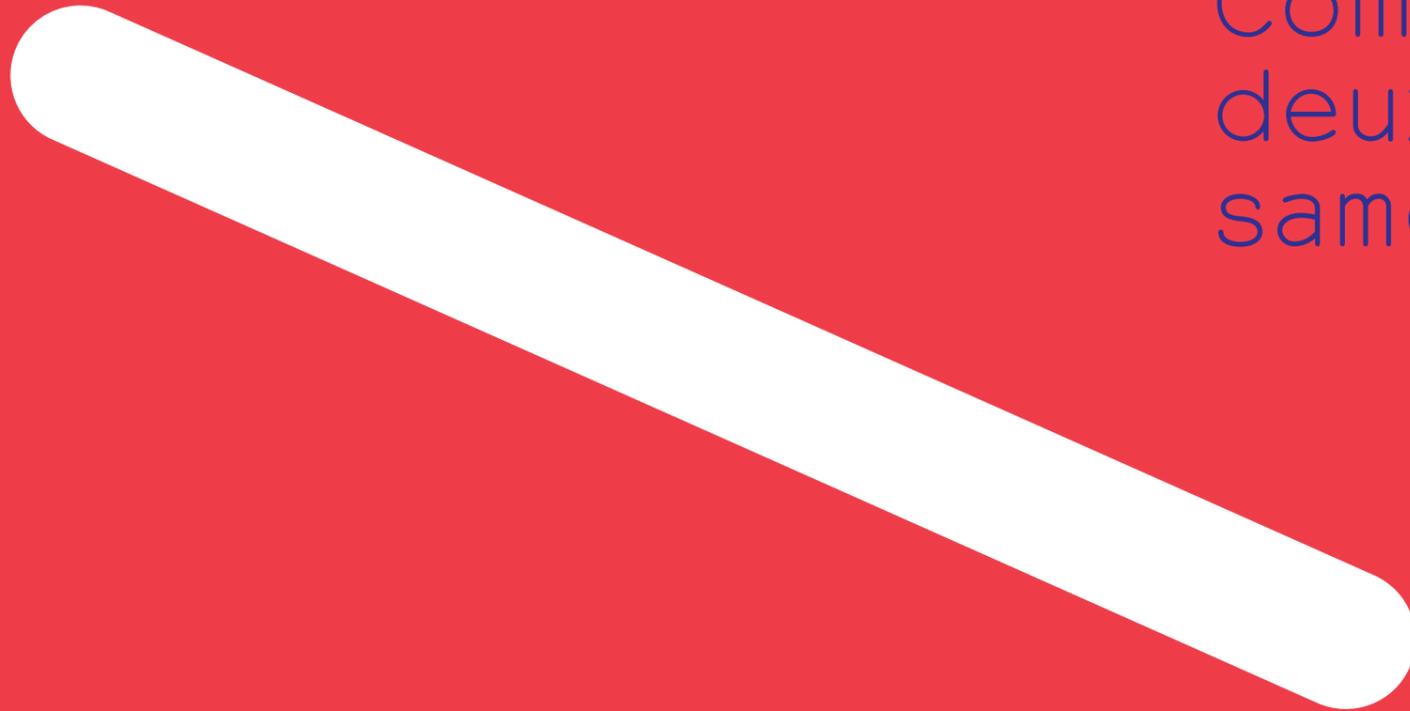


Samedi 26 février 2011 : table ronde Bilan et perspectives.

De gauche à droite :

- Anne Dillenseger , Ville de Dijon, Déléguée à la réussite éducative
- Christoph Kodron, Europäischer Bund für Bildung und Wissenschaft
- Regine Dittmar, Office franco-allemand pour la Jeunesse
- Laura Hayen, Landessportbund Rheinland Pfalz
- Gaston Tavel, Vacances Musicales Sans Frontières

Compte rendu de la  
deuxième table ronde,  
samedi 26 février



# Bilans et perspectives – Discussion finale et perspectives de travail pour la coopération franco-allemande (clôture du séminaire)

## Présentation des intervenantes et intervenants :

### **Anne Dillenseger**

Ville de Dijon, adjointe au maire, responsable de l'éducation

### **Christoph Kodron**

*Europäischer Bund für Bildung und Wissenschaft* (Fédération européenne pour la Formation et les Sciences), secrétaire

### **Gaston Tavel**

Vacances Musicales Sans Frontières, directeur artistique et pédagogique

### **Laura Hayen**

Confédération régionale du sport Rhénanie-Palatinat, Bureau « Sport scolaire »

**Modération :** Regine Dittmar, Chef du Bureau « Echanges scolaires et extra-scolaires » de l'Office franco-allemand pour la Jeunesse

## Introduction à la discussion :

Regine Dittmar souligne que la discussion finale doit servir à présenter les points les plus importants des groupes de travail pour dresser ensuite des perspectives de travail franco-allemandes communes pour l'avenir.

## Présentation des résultats des groupes de travail :

**Christoph Kodron** est le rapporteur du **groupe de travail 1, « Rythme de vie des enfants et des jeunes en Allemagne et en France »**

L'Allemagne et la France possèdent des positions initiales différentes, mais se posent les mêmes questions. En Allemagne, la rythmicité du quotidien scolaire, les besoins individuels des enfants et des adolescents sont mis en avant. En France, il s'agit bien plus d'assouplir le cadre rigide de la *Ganztagsschule* et d'intégrer de plus en plus

d'activités d'enseignement extra-scolaires dans la journée scolaire. Il est difficile de trouver une orientation franco-allemande unique, du fait des grandes différences qu'on observe dans le système scolaire allemand, ainsi qu'en France, en partie. Le fait que les élites prennent de plus en plus de distance vis-à-vis des familles ayant un accès restreint à l'éducation et que l'écart se creuse constituent un problème supplémentaire.

Le concept de rythmicité de la journée scolaire est approuvé du côté scientifique, mais des connaissances solides font encore défaut.

**Rimma Kanevski** ajoute que cela dépend des points de vues : dans la restructuration de la journée scolaire, c'est le développement personnel et individuel des enfants et des adolescents qui doivent être au cœur des préoccupations. Dans les deux pays, il faut mettre davantage l'accent sur le développement de la personnalité, qui n'est actuellement que très peu pris en compte.

**Anne Dillenseger** est la rapportrice du **groupe de travail 2, « Complémentarité entre temps de loisirs et temps scolaire sur les apprentissages des enfants de 3 à 10 ans »**

Les différents acteurs issus des établissements scolaires, des associations, du domaine politique et de celui de la science doivent échanger leurs points de vue afin de favoriser la compréhension mutuelle. C'est ainsi qu'il est possible d'apprendre des autres et de faire ressortir les meilleures solutions pour le développement de la personnalité des enfants. La formation des entraîneurs est très différente dans les deux pays, et elle n'est pas particulièrement prononcée en France. Une proposition d'un module de formation franco-allemand pour entraîneurs et professeurs a été élaborée par des hommes politiques allemands et français. L'OFAJ doit formuler des recommandations d'action à destination des représentants politiques, afin de les convaincre de la nécessité d'une formation appropriée.

**Laura Hayen** est la rapportrice du **groupe de travail 3, « Coopération : établissements scolaires, associations sportives**

## **et collectivités territoriales »**

La coopération entre les associations sportives et les établissements scolaires permet d'élargir le spectre de l'offre sportive en Allemagne et en France. En France, il paraît cependant difficile, du fait de ses structures « rigides », de mettre en place en tant qu'association une coopération avec une école ; en Allemagne, les obstacles administratifs sont moindres.

Leur plus forte présence dans les établissements scolaires permet d'une part aux associations d'augmenter le nombre de leurs membres, mais l'offre sportive renforcée peut d'autre part également avoir des conséquences négatives sur ce nombre de membres, puisqu'il ne reste plus assez de temps en dehors de l'offre sportive scolaire. Le fait qu'ils soient confrontés à des groupes hétérogènes, ce qui exige une formation spéciale, représente un réel défi pour les entraîneurs.

Un échange des modèles français et allemands a été préconisé, par exemple dans le cadre d'une formation franco-allemande avec des professeurs et des entraîneurs. Une autre possibilité consiste à mettre en place des parrainages entre les élèves français et allemands.

**Gaston Tavel** est le rapporteur du **groupe de travail 4, « Rôles des associations artistiques et culturelles au sein des établissements d'enseignement secondaire »**

L'éducation artistique et culturelle est une composante essentielle de la mission éducative dans les établissements scolaires français et allemands. A la différence de l'Allemagne, il n'existe pas en France de « fédération nationale des associations pour l'éducation culturelle des jeunes » (comme la *BKJ* en Allemagne), qui pourrait coordonner à ce niveau la coopération entre les établissements scolaires et les associations.

La dimension pédagogique est très développée et les valeurs empiriques sont nombreuses et variées. Il est foncièrement difficile d'évaluer les activités artistiques, mais du côté scientifique tout le monde s'accorde pour dire que le développement de la personnalité et le développement de la conscience de soi peuvent être favorisés grâce à la pratique d'activités artistiques. Un manque de moyens financiers pour la réalisation d'activités artistiques et culturelles est toutefois fréquent ; l'élan artistique et pédagogique est souvent ainsi freiné et il faut investir beaucoup de temps dans la recherche de financements externes.

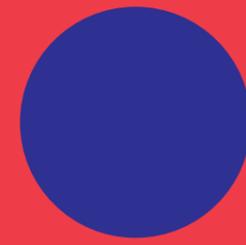
L'importance croissante du travail volontaire dans les deux pays nourrit l'espoir que le domaine artistique et culturel puisse aussi en bénéficier et que la coopération avec les écoles soit aussi intensifiée dans ce cadre.

Dans le cadre de projets de coopération franco-allemands, les activités artistiques réalisées en commun peuvent aider à surmonter les barrières linguistiques et comportent une valeur intégrative.

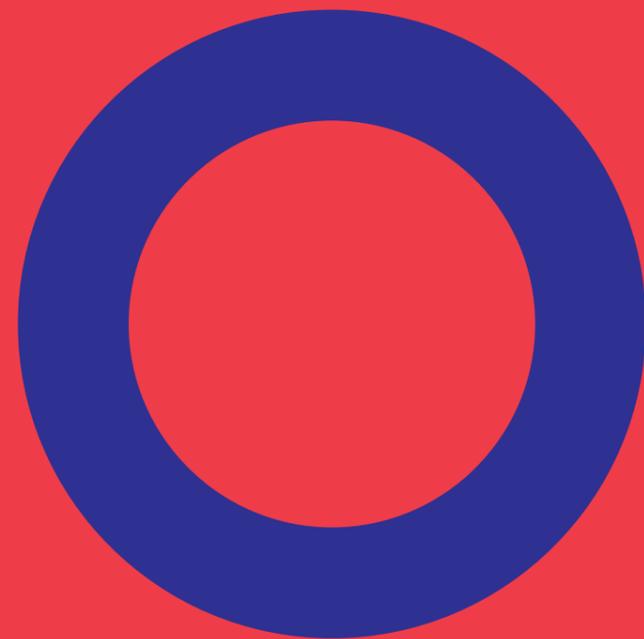
## Conclusion de la discussion : propositions pour des perspectives de travail supplémentaires

**Regine Dittmar** reprend en conclusion les perspectives de travail élaborées au fil des discussions et du séminaire, pour l'OFAJ ainsi que pour les représentants des établissements scolaires, des associations, de la politique et de la science, qui sont actifs dans l'échange franco-allemand. Ces propositions seront discutées en interne entre les différents bureaux. Elle insiste à nouveau sur le fait que l'OFAJ dépend du soutien actif des représentants mentionnés.

- Intégration des politiques et des députés de France et d'Allemagne dans les discussions au sujet de la complémentarité de l'éducation formelle et de l'éducation non formelle,
- développement de recommandations d'action destinées aux politiques,
- mise en place régulière de forums d'experts pour échanger (professeurs, entraîneurs, animateurs) afin de développer de nouvelles idées de projets,
- conception et réalisation de formations pour les acteurs du secteur scolaire et extra-scolaire,
- coopération avec des universités,
- intégration des associations de parents d'élèves,
- mise en place d'un forum pour les scientifiques des différents domaines du champ des sciences de l'éducation.



# Annexe: Contributions des intervenants



# Groupe de travail 1 : rythme de vie des enfants et des jeunes en France et en Allemagne

## Les rythmes de vie des écoliers à Dijon

Intervenante :

Elsa Debarnot, Responsable du projet éducatif, Ville de Dijon

Les règles actuelles de l'organisation du temps scolaire en France ont été fixées par le décret du 15 mai 2008, elles sont effectives depuis septembre 2008. Auparavant, la semaine scolaire se déroulait sur quatre jours et demi :

- les lundis, mardis, jeudis, vendredis à raison de six heures de cours par jour réparties le matin et l'après midi, avec une coupure d'une heure et demie à deux heures selon les écoles pour la pause méridienne,
- trois heures le samedi matin.

Répondant à la demande des professionnels du tourisme mais également d'un nombre grandissant de parents séparés pratiquant la garde alternée (32,2% des familles dijonnaises sont concernées, contre 20,3% en France), la nouvelle organisation du temps scolaire propose :

- une semaine scolaire de quatre jours, à raison de six heures de cours les lundis, mardis, jeudis et vendredis (95% des écoles françaises pratiquent ce nouveau rythme),
- la suppression des cours les samedis matin,
- la possibilité pour les écoles de travailler sur neuf demi-journées, soit avec une matinée supplémentaire de cours, par exemple le mercredi matin (5% des écoles pratiquent ce rythme),
- la mise en place de l'aide personnalisée pour aider les élèves le plus en difficulté à raison de trois heures par semaine, soit les soirs, soit les matins, soit durant la pause méridienne (les écoles choisissent le moment le plus opportun pour conduire l'aide personnalisée).

Le nouveau rythme scolaire de la semaine de quatre jours cristallise les critiques : les enfants seraient plus fatigués, moins concentrés.

Le ministre de l'éducation nationale a donc lancé en 2010 une conférence nationale sur les rythmes scolaires, associant les associations de parents d'élèves, les syndicats d'enseignants, les associations éducatives, des spécialistes, etc.

Les rythmes scolaires, qui relèvent de l'État, ne déterminent pas à eux seuls les rythmes de vie des enfants : les villes sont chargées des autres temps de garde, à savoir les temps appelés « périscolaires » (le matin avant l'école, le soir après l'école et le midi) et « extra-scolaire » (les mercredis et les vacances scolaires, soit dix jours à l'automne, deux semaines pour Noël, deux semaines en février, deux semaines en avril, et neuf semaines l'été.)

La Ville de Dijon propose un accueil périscolaire toute l'année scolaire dès 7 h du matin, puis de 12 h à 14 h avec la cantine, puis de 17 h à 19 h. Les mercredis et les vacances scolaires, les enfants peuvent se rendre au centre de loisirs. Sur les temps périscolaires et extra-scolaires, les enfants sont alors pris en charge par des équipes d'animation recrutées par la Ville.

La Ville de Dijon place l'enfant au cœur de son projet éducatif. A l'écoute des familles, des professionnels et des enfants, l'équipe municipale et tous les partenaires de l'éducation ont également perçu une plus grande fatigue des enfants depuis l'évolution des rythmes scolaires, compétence de l'Etat.

Afin de mieux connaître le sentiment des parents, enseignants, professionnels de l'animation et de l'éducation, une enquête sur les rythmes de vie des enfants à Dijon a été diffusée en juin 2010 dans toutes les écoles publiques primaires de Dijon.

### Une enquête diffusée largement qui a recueilli de bons taux de retour

9 792 questionnaires destinés aux parents ont été diffusés par le biais des carnets de liaison au sein des écoles, ce qui peut expliquer le bon taux de retour enregistré : 45% des questionnaires ont été remis aux enseignants.

Les professionnels ont bien participé à l'enquête, démontrant un intérêt pour la thématique des rythmes, 54% des 344 enseignants, 80% des 147 animateurs et 61% des 132 Agents Territoriaux Spécialisés des Ecoles Maternelles (ATSEM) ont répondu au questionnaire.

### Des convergences de vue : le rythme actuel ne convient pas aux besoins des enfants

Pour les ATSEM, les enseignants et les animateurs interrogés, les rythmes scolaires ne conviennent pas aux besoins de l'enfant : des journées trop longues, trop chargées seraient en cause dans l'état de fatigue constaté chez les enfants. 76,2% des animateurs et 68% des enseignants observent que les journées des enfants en accueil collectif sont longues, 61,2% des animateurs, 73% des enseignants, 60% des ATSEM jugent les rythmes des structures d'accueil inadaptés aux besoins des enfants. Depuis la mise en place de la semaine de quatre jours, 60% des animateurs, la moitié des enseignants et des ATSEM a observé des changements de comportement chez les enfants.

Pour les enseignants, animateurs et ATSEM, la responsabilité de la fatigue des enfants est à attribuer en partie aux rythmes familiaux mais surtout à l'amplitude horaire trop importante des lieux d'accueil. Ainsi, 91,2% des animateurs, 53% des enseignants et des ATSEM lient la fatigue des enfants à des journées trop longues, une majorité de professionnels se retrouve également sur le constat de rythmes familiaux trop soutenus, de journées trop chargées.

### Des parents résignés

Les parents interrogés hésitent à exprimer une opinion sur les répercussions des rythmes scolaires sur l'état de fatigue de leur enfant. 59% des parents n'ont pas répondu à la question portant sur la durée des journées en maternelle, 41% en élémentaire. De nombreuses annotations sont ajoutées dans les espaces libres pour préciser qu'il est difficile de produire une critique sur les rythmes scolaires sachant que c'est le temps de travail des parents qui conditionne principalement les besoins de garde et donc l'amplitude horaire des journées des enfants.

Entre un tiers et la moitié des parents observe que le rythme scolaire fatigue assez leur enfant, alors qu'en temps de vacances, 74% des parents constatent que leur enfant n'est pas fatigué. 40% des parents seraient favorables pour proposer d'autres rythmes scolaires.

De nombreuses annotations similaires à celle-ci sont insérées dans les questionnaires retournés : « Je pense qu'il faudrait alléger ses journées à l'école, mais cela demanderait un accueil plus important en périscolaire car ni mon mari ni moi ne pouvons terminer plus tôt le soir. Je ne sais pas si cela serait la solution. »

La dernière analyse des besoins sociaux basée sur des données INSEE, fait apparaître, sur Dijon, une augmentation de 19% des contrats précaires depuis 1999, caractérisés souvent par des horaires atypiques. De même, 32,2% des familles dijonnaises sont monoparentales à Dijon, contre 23% en 1999, ce qui peut expliquer un accroissement des contraintes d'ordre familial et donc un sentiment d'impuissance des parents vis-à-vis des rythmes imposés à leurs enfants.

### Des pistes de réflexion : un raccourcissement des grandes vacances, des journées allégées

Pour que les rythmes des structures de loisirs mais également des écoles s'adaptent mieux aux besoins des enfants, les personnes interrogées préconisent plusieurs solutions :

- un raccourcissement des grandes vacances pour alléger les journées durant l'année et instaurer un meilleur équilibre entre les périodes de congés et les périodes d'école : 41,9% des enseignants proposent des grandes vacances plus courtes, 60,8% des journées de classe plus courtes, 48% des parents proposent une répartition plus équilibrée entre l'année scolaire et les vacances d'été et 40,2% des vacances d'été raccourcies,
- concernant les accueils de loisirs, 53% des animateurs souhaiteraient qu'il y ait davantage de temps calmes. La moitié des animateurs préconise une limitation de l'amplitude d'accueil, notamment pour les parents qui n'ont pas de besoin de garde lié à leur travail.

En conclusion, cette consultation permet de dresser tout d'abord le constat que les professionnels de l'éducation et de l'animation s'accordent sur l'inadaptation des rythmes scolaires actuels aux besoins des enfants. Il apparaît que les parents ont des réserves à proposer d'autres rythmes scolaires indépendamment de leurs besoins de garde qui demeureront identiques en cas de nouvelle organisation.

Les quatre catégories de répondants se retrouvent sur une proposition pour améliorer la situation : des journées allégées grâce à des grandes vacances raccourcies (propositions qui recueillent les taux les plus importants chez toutes les

catégories de sondés, 44% des ATSEM, 48% des parents, 60% des enseignants pour des journées plus courtes et 42% d'entre eux pour des vacances raccourcies).

Ces constats rejoignent certaines propositions des auditions conduites au niveau national dans le cadre de « la conférence nationale sur les rythmes scolaires ».

La question des rythmes de vie des enfants dijonnais touche de nombreux domaines de la décision publique – aménagement du territoire, économie, emploi, affaires sociales. Les observations tirées de l'enquête permettront d'évaluer les leviers dont dispose la Ville de Dijon pour favoriser le respect des rythmes de vie des enfants.

Dans la réflexion à venir, il s'agira avant tout de prendre en considération les besoins des familles et de respecter les valeurs éducatives du projet éducatif de Dijon.

Sur les temps dont elle a la charge, la Ville de Dijon peut participer à des rythmes plus respectueux des besoins des enfants, par exemple :

- l'installation de lieux de repos sur les sites,
- l'organisation de temps calmes,
- l'insonorisation des lieux de restauration,
- la proposition d'activités de relaxation, d'éveil, d'expression artistique et corporelle de qualité,
- la réduction des amplitudes horaires de garde, à l'étude.

En juin 2011, le ministre de l'éducation nationale présentera les conclusions de la conférence nationale sur les rythmes scolaires, les services proposés par les villes seront impactés par les nouvelles modifications du calendrier scolaire.

## Groupe de travail 1 : rythme de vie des enfants et des jeunes en France et en Allemagne

Entretenir des amitiés = développer des compétences socio-émotionnelles.  
La (Ganztags)schule en Allemagne comme espace favorisant des processus informels de formation.

Intervenante :

Rimma Kanevski, enseignante-chercheuse à l'université Leuphana de Lüneburg, professeur au lycée Herderschule de Lüneburg

L'exposé d'introduction va mettre en évidence le rôle de l'école en tant qu'espace de vie et de développement pour les enfants et les adolescents. Afin de mettre en place une base de discussion commune, le concept de « compétences socio-émotionnelles » sera précisé et l'importance des pairs dans le développement de ces compétences chez les enfants et les adolescents soulignée. Ce sont quelques-uns des résultats de recherche actuels du projet PIN (*Peers in Netzwerken – Réseaux des peers*) de l'université Leuphana de Lüneburg qui seront présentés ici. Il s'agira ensuite de discuter avec les participants au séminaire de la question suivante : « Par quel moyen l'école peut-elle appréhender le potentiel présent dans les relations avec les pairs, et l'exploiter dans les processus pédagogiques souhaités ? ». Des situations issues de la pratique de la *Ganztagschule* en Allemagne seront également proposées. → diapositive 1

Mesdames, Messieurs,

La Ganztagschule s'établit peu à peu en Allemagne. Depuis le début du programme d'investissement « Avenir, éducation et encadrement » („Zukunft, Bildung und Betreuung“) en 2003, le paysage de l'éducation évolue dans le pays. Beaucoup d'espoirs politiques sont ainsi placés dans la *Ganztagschule*, qui s'appuie sur quatre domaines : elle doit qualifier les jeunes pour le marché du travail, faciliter un équilibre entre activité professionnelle et famille pour les parents, mieux favoriser le développement de compétences chez les jeunes et mettre en place des conditions de développement optimales. Ces



vastes objectifs de la scolarisation au *Ganztag* doivent avant tout être considérés comme des lignes directrices. C'est une toute autre question de savoir si ce que la *Ganztagsschule* doit réaliser sera également atteint dans les faits, à un niveau empirique. → diapositive 2

J'ai la tâche difficile, dans le peu de temps qui m'est imparti, de vous parler de l'une des missions de la *Ganztagsschule* qui est particulièrement importante à mes yeux ; celle de mettre en place un espace de développement optimal pour les enfants et les adolescents. Je vais donc me concentrer sur le développement des compétences socio-émotionnelles à l'école au quotidien.

Je vais commencer par une citation provocante du directeur de l'Institut allemand de la Jeunesse (*Deutsches Jugendinstitut*), Thomas Rauschenbach: → diapositive 3

Cette phrase pousse à la réflexion : l'école est-elle donc un endroit qui ne constitue pas une base suffisante au développement des enfants et des adolescents ? Est-elle un endroit au sein duquel se déroule exclusivement une *formation technique* ? Ou est-ce possible de s'y attarder un peu et de chercher au sein de l'école des espaces et des occasions pour la *formation* ? Par « formation », on entend ici la formation dans le sens globale du terme, comme formation de la personne, qui met l'accent sur le développement et l'épanouissement (sans objectif précis) de l'individualité, de l'auto-réflexivité et de la personnalité.

Mais ce sont de grands mots. Nous allons plutôt entrer par la petite porte et nous intéresser à ce que l'école entreprend déjà et/ou ce qu'elle pourrait entreprendre en matière de développement des compétences socio-émotionnelles chez les enfants et les adolescents. De quelles ressources dispose une école (à plein temps) qui doit mettre en place des conditions de développement optimales pour les enfants et les adolescents ?

→ diapositive 4

Les adolescents sont soumis à une pression énorme, qui résulte des interactions avec ces trois facteurs. En bref : des missions de développement personnel ! → diapositive 5

Ce qui vient d'être mentionné montre déjà que les personnes du même âge forment un espace social pour l'apprentissage informel, pour la réalisation des missions de développement personnel et pour l'élargissement de compétences socio-émotionnelles.

**Objectifs de la *Ganztagsschule* moderne**

Entre autres :

- Mettre en place des conditions de développement optimales pour les enfants et les adolescents
- Un meilleur développement des compétences chez les adolescents

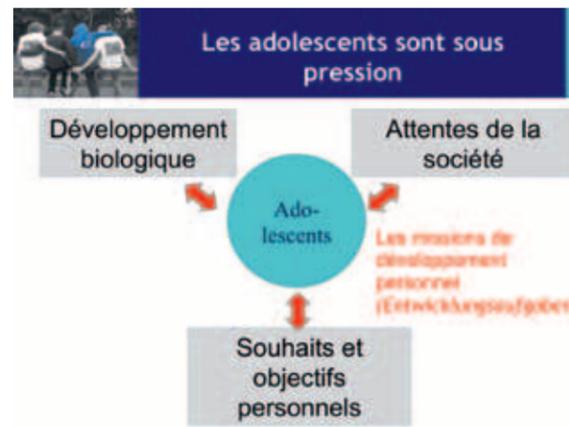
(IZBB, 2003)

**L'école, un lieu de formation ?**

« Les enfants qui ne seraient préparés à la vie que par l'école comme lieu de formation seraient voués à un lamentable échec ».

(Rauschenbach, 2007, p. 447)

La *Ganztagsschule* ne propose-t-elle pas de place pour un développement optimal ?



**Missions de développement personnel**

- établissement de relations plus profondes et plus intenses avec des personnes du même âge,
- élaboration d'un concept de genre,
- établissement de relations romantiques,
- formation d'un système de valeurs,
- développement de sa propre identité,
- obtention de l'indépendance,
- distanciation vis-à-vis de ses parents et des autres adultes.

(Havighurst, 1948 ; Erikson, 1968)

Nous expliquerons ensuite ce que nous entendons par « compétences socio-émotionnelles », car la politique qui délègue à l'école la mission de développer des compétences en a elle-même une représentation relativement floue. Même dans la recherche et dans la pratique scolaire, ce terme n'est pas employé de manière uniforme.

→ diapositive 6

Au deuxième niveau en partant du haut de la pyramide, sous l'efficacité dans les interactions sociales, se trouve la Réussite par rapport aux objectifs que les individus déterminent pour eux-mêmes et pour leurs relations sociales. D'où la question de savoir quels sont les objectifs centraux que les adolescents poursuivent en général. La capacité d'auto-efficacité (rester convaincu de l'efficacité de ses actions même lorsqu'on fait face à des difficultés) est d'une grande importance pour les jeunes. En effet, c'est cette conviction qui donne à chacun le courage de manifester ses besoins, même dans des situations de groupe ou d'autres constellations interpersonnelles compliquées (Schmitz, 2002). Le désir d'être intégré dans un groupe de *peers* (*Peergroup*) est un objectif social des adolescents (Kanevski & von Salisch, 2011). Comme les adolescents négocient au fil des ans un nouvel équilibre entre leur autonomie et l'attachement à leurs parents,

l'amitié en particulier avec un ou quelques autres jeunes (tout d'abord du même sexe) prend de l'importance. Vous pourrez en savoir plus sur l'évolution des amitiés vers l'intimité et quelle valence ont l'acceptation par les pairs et des amitiés de grande qualité pour le développement des adolescents en consultant les ouvrages de Kanevski & von Salisch (2011). L'intégration dans un *groupe de peers* et l'établissement de relations d'amitié de qualité constituent ainsi d'autres objectifs interpersonnels au début de la jeunesse, mais pas dans toutes les phases de la vie car ce qui définit un comportement faisant preuve de compétences sociales dépend du niveau de développement.

Au niveau situé juste en dessous, le troisième en partant du haut donc, se trouvent les *Aptitudes spécifiques*, qui sont nécessaires pour atteindre les objectifs personnels et interpersonnels d'auto-efficacité, d'intégration dans un *groupe de pairs* et d'amitiés de qualité mentionnés plus haut. En phase avec les missions de développement interpersonnelles de la jeunesse (Grob & Jaschinski, 2003), ces aptitudes chez les adolescents tournent d'une part autour de l'objectif interpersonnel d'établir des relations nouvelles et plus matures avec des jeunes de leur âge (Flammer & Alsaker, 2002), et d'autre part autour de l'objectif personnel qui consiste à développer un concept de soi à la fois



positif et réaliste (Erikson, 1984). Les deux objectifs sont reliés entre eux de diverses manières. Au niveau inférieur, au pied de la pyramide, se trouvent les différentes capacités et aptitudes socio-émotionnelles qui sont nécessaires pour atteindre les objectifs destinés à réaliser les missions de développement personnel. Une orientation prosociale est essentielle à l'établissement de relations plus matures entre pairs et d'un concept de soi positivo-réaliste, mais elle inclut désormais le fait de procurer un soutien et d'en bénéficier, car ceci peut être réalisé par les adolescents de manière bien plus consciente que par des enfants de maternelle. La régulation de ses émotions et de son comportement sont des aptitudes de base, indispensables à des interactions sociales constructives. La conscience sociale dans le sens du changement de perspective inclut chez les adolescents une compréhension plus avancée des émotions des autres, c'est-à-dire la perception de ses propres sentiments et la faculté de souvent les nommer correctement. De plus, un autre aspect particulièrement important pour le développement d'un concept de soi réaliste est la conscience de sa propre valeur, notamment dans sa vie affective, car celle-ci donne aux adolescents des indications sur leurs propres préférences, besoins et sur des appréciations morales (qui sont souvent au début encore ignorées) (Montada, 1993). Il s'agit ici concrètement que les adolescents « s'écourent intérieurement », qu'ils soient attentifs à leurs propres émotions et qu'ils parviennent à mettre des mots sur leurs sensations contradictoires ou diffuses au début – notamment en rapport avec les rapides modifications physiologiques qu'ils subissent au cours de la puberté. Trouver les mots pour parler de ses propres sentiments est d'autant plus essentiel lorsqu'il s'agit de résoudre des problèmes socio-émotionnels, comme par exemple pour clarifier des événements contraires dans une relation d'amitié. Les adolescents qui sont capables de reconnaître leur colère et de la nommer sont en effet aussi plus en mesure d'en parler avec leur ami(e). Ces négociations ne sont pas simples, mais si elles sont réussies, les adolescents y gagnent aussitôt doublement : d'une part, parce qu'ils sont parvenus à aborder les points litigieux dans leur relation et d'autre part, parce qu'ils ont obtenu, pendant les négociations, des indications quant à leurs « points faibles », des indications qui sont d'une importance capitale, pour la connaissance de soi et par conséquent pour la formation d'un concept de soi réaliste (Salisch, 2000b). Cette liste de capacités et d'aptitudes utiles à la réalisation des objectifs personnels et interpersonnels dans la jeunesse n'est pas terminée, mais en principe plutôt évolutive, en fonction du point jusqu'auquel on souhaite aller dans le détail pour les différents domaines (Rose-Krasnor & Denham, 2009).

→ diapositive 7



**Les amis apportent une aide précieuse pour le développement !**

7

Ce qui vient d'être mentionné montre déjà que les personnes du même âge forment un espace social pour l'apprentissage informel, pour la réalisation des missions de développement personnel et pour l'élargissement de compétences socio-émotionnelles. → diapositive 8

La position particulière des amis comme assistants au développement se définit en fonction des qualités suivantes : L'influence des jeunes du même âge est-elle vérifiable d'un point de vue empirique ?

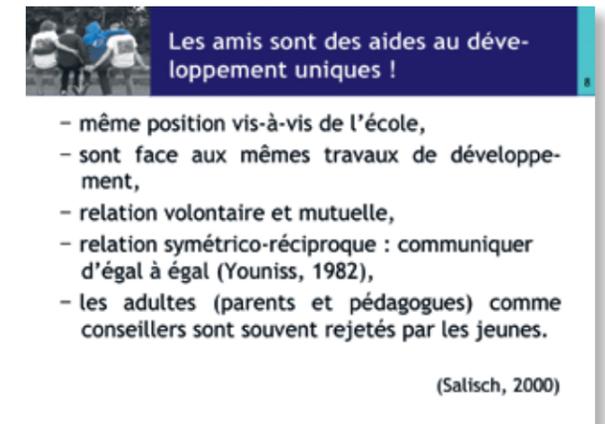
Une étude longitudinale de l'université *Leuphana* de Lüneburg (2008-2010), financée par le Ministère fédéral de l'éducation et de la recherche, a prouvé l'importance des personnes du même âge dans le développement des compétences. → diapositives 9 et 10

Disposition d'ouverture : disposition à révéler ses propres sentiments, et par là même, sa propre vulnérabilité à autrui.

Les résultats exposés montrent que les amitiés adolescentes renferment un potentiel précieux au niveau pédagogique, qu'il s'agit d'exploiter lorsque l'on veut considérer l'école comme un espace favorisant des processus de formation informels (ici au sens de développement de compétences socio-émotionnelles).

La question que nous nous posons en tant que chercheurs et que les travailleurs sur le terrain se posent évidemment aussi est la suivante : comment donner au sein de l'école une place d'honneur aux amitiés entre les jeunes, qui y sont en règle général plutôt considérées comme des éléments perturbateurs ?

Nous allons pour cela nous intéresser à la structure de la journée scolaire des adolescents allemands. → diapositive 11



**Les amis sont des aides au développement uniques !**

- même position vis-à-vis de l'école,
- sont face aux mêmes travaux de développement,
- relation volontaire et mutuelle,
- relation symétrico-réciproque : communiquer d'égal à égal (Youniss, 1982),
- les adultes (parents et pédagogues) comme conseillers sont souvent rejetés par les jeunes.

(Salisch, 2000)

8



**Étude PIN : amélioration des compétences socio-émotionnelles** (Kanevski/v.Salisch, 2011)

**Adolescents avec plus d'amitiés :**

- diminution des tendances dépressives de repli sur soi
- meilleure compréhension de ses propres émotions et de celles d'autrui,
- manière plus constructive de réguler sa colère dans l'amitié (s'expliquer et se réconcilier, humour).

**Plus de nouveaux amis :**

- meilleure compréhension des émotions d'autrui, comportement prosocial.

9



**Étude PIN : amélioration des compétences socio-émotionnelles**

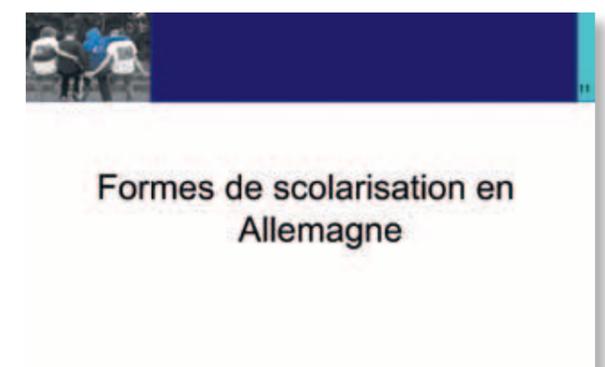
**Amitiés avec une grande proximité émotionnelle (Meilleurs amis) :**

- plus grande disposition d'ouverture (condition préalable à l'acceptation de soutien social).

**Inconvénient :**

- amis agressifs → renforcement du comportement agressif.

10



**Formes de scolarisation en Allemagne**

11

Depuis 2003, l'Etat fédéral a soutenu la construction d'environ 7 192 écoles. D'ici à 2020, la *Ganztagsschule* ne devrait plus être une exception.

En réalité, la *Ganztagsschule* fait aujourd'hui le plus souvent référence à la *Ganztagsschule* ouverte, dans laquelle les cours normaux du matin sont combinés la plupart du temps avec un choix obligatoire l'après-midi. On ne trouve que plus rarement des « vraies *Ganztagsschulen* », c'est-à-dire des *Ganztagsschulen* imposées avec une alternance entre cours normaux et choix obligatoire au fil de la journée. La *Ganztagsschule* imposée: au moins trois journées de 7 heures.

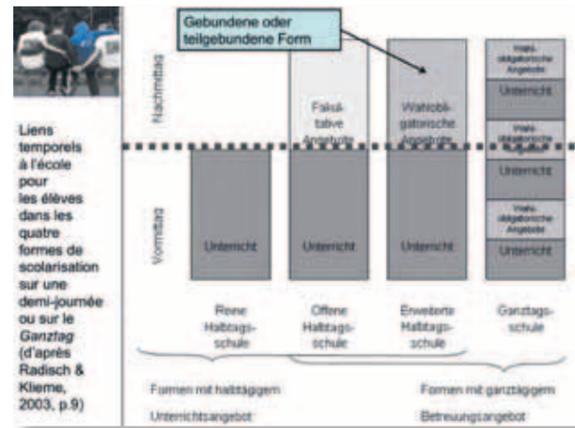
→ diapositive 12

Cela devrait changer, d'après les projets du gouvernement fédéral.

L'aménagement d'une telle école représente un réel défi, car :

- La cantine est souvent trop petite, organisée en roulements, et seulement utilisable pour ceux qui veulent manger.
- utilisation détournée : bibliothèque, tennis de table, billard, babyfoot, salle de classe, etc.
- 50% des *Ganztagsschulen* ne disposent pas de salles dans lesquelles les enfants et les adolescents peuvent se retirer ; les possibilités d'exercer une activité physique ne sont pas assez nombreuses.
- De plus, le *temps de vie* des adolescents pendant une (longue) journée d'école est en grande partie déterminé par autrui. Il manque des espaces (temporels) autodéterminés.
- Et c'est justement de ces espaces (temporels) que les adolescents ont besoin afin de développer leurs relations avec des jeunes du même âge. → diapositive 13

Ces chiffres le montrent : la *Ganztagsschule* ne satisfait pas les besoins de développement des adolescents. → diapositives 14 et 15



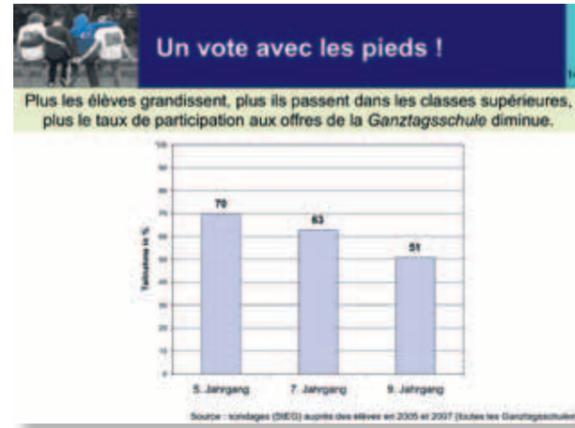
12

### L'école, un lieu de vie ?

- D'après une étude sur le développement des *Ganztagsschulen*, 87,6 % de celles interrogées possèdent une cantine.
- Il n'existe des espaces de jeux et des endroits pour se retirer que dans la moitié d'entre elles.

(Höhmann/Grewe/Striehltholt)

13



14

### Les sentiments ambivalents des adolescents

- **Rejet** de l'offre de la *Ganztagsschule* par peur de réduire le temps libre qui est à leur disposition : 86 % des refus
- **Mais** : le souhait de passer du temps avec ses ami(e)s est une raison de se décider pour la *Ganztagsschule* : 61,2 % de tous les élèves des classes 3 à 9 (9 à 15 ans).

(Arnoldt/Stecher, 2007)

➤ Des structures propices aux contacts tenant compte du point de vue des adolescents sont nécessaires !

15

L'école, une bourse de contacts : les enfants et les adolescents vont volontiers à l'école parce qu'ils y retrouvent leurs amis.

→ diapositives 16 et 17

### Étude PIN : La *Ganztagsschule* (GTS) favorise-t-elle le développement de compétences socio-émotionnelles ? (Kanevski/v. Salisch, 2011)

Quelques indices des **avantages** des GTS en matière de compétences socio-émotionnelles :

1. **Une prévenance émotionnelle envers autrui qui se développe plus vite.** C'est la base d'un comportement prosocial et de forces de comportement. Résultats semblables chez Schüpbach (2010) en Suisse.
2. **Auto-prévenance émotionnelle croissante** (chez les garçons aussi).
3. **Diminution de la violence physique** (seulement chez les garçons). Résultats semblables dans l'étude sur le développement des GTS (StEG): participation à des GTS plus de 3 jours/semaine → diminution des comportements violents (seulement chez les garçons) (Fischer, 2010).

16

### Conception pédagogique des offres : orientation des élèves

- garantie de la sécurité physique et psychique,
- structuration (règles et attentes claires, surveillance),
- relations de soutien avec les pairs et les adultes,
- transmission d'un sentiment d'appartenance
- transmission de normes sociales positives,
- occasions de développer des capacités et des talents
- établissement de liens entre école, famille et commune.

(Miller & Truong, 2010)

17

Nous allons maintenant voir comment ces offres doivent être conçues d'un point de vue pédagogique afin que l'école (à plein temps) puisse exploiter le potentiel des relations entre jeunes du même âge favorisant le développement. Nous en sommes convaincus : les offres doivent permettre des relations entre pairs en tant qu'espace de développement des compétences par la participation !

→ diapositives 18 à 20

**Exemple : développement de la connaissance des émotions lors de la production d'une comédie musicale**

**Conscience sociale :**

- expérience différente des situations,
- expression différente des émotions.

**Conscience de sa propre valeur :**

- déclencheurs et suites typiques de ses propres réactions émotionnelles.

**Autorégulation :**

- signification de la régulation de la colère,
- apprentissage de stratégies de régulation de la colère,
- régulation de la fierté,
- retour sur les compétences,
- emploi de l'humour pour motiver.

(Larson/Brown, 2007)

18

**Conclusion**

Les adolescents sont *activement impliqués* dans leur développement socio-émotionnel !

Les plus grands progrès dans l'apprentissage sont en rapport avec des expériences émotionnelles « fortes », lorsque

- des règles claires existent quant au programme de l'après-midi et que
- tous les acteurs du programme sont aux côtés des jeunes et les soutiennent.

19

**Recommandation :**

**L'implication et la participation des élèves à l'élaboration des offres est primordiale !**

20

**Littérature :**

Kanevski, R. (2010). *Beziehungsmarkt Schulklasse*. In: „Cliquen, Szenen, Peers. Leben und Lernen mit Gleichaltrigen“, Schüler. Wissen für Lehrer, Heft 2010, S. 118–w119, Friedrichs Verlag.

Kanevski, R. und von Salisch, M. (2011). *Peer-Netzwerke und Freundschaften in der Ganztagschule*. Weinheim: Juventa.

Kanevski, R. und Salisch, M. v. (2011). *Auswirkungen der Ganztagschule auf die Einbindung von Jugendlichen in Peer-Netzwerke*. Zeitschrift für Erziehungswissenschaften. Beiheft. (en cours d'impression)

**Groupe de travail 2 : complémentarité entre temps de loisirs et temps scolaire sur les apprentissages des enfants de 3 à 10 ans**

**Appui sur l'exemple dijonnais**

Intervenante : Marie Chastel, Ville de Dijon

**Complémentarité entre temps de loisirs et temps scolaire sur les apprentissages des enfants de 3 à 10 ans**

Appui sur l'exemple dijonnais

**Les temps scolaires, périscolaires et extra-scolaires à Dijon**

une journée d'école à Dijon :

7h - 8h 40	8 h 40 - 11 h 30	11 h 30 - 12 h 45	13 h 40 - 16 h 30	16 h 30 - 18h
------------	------------------	-------------------	-------------------	---------------

soit 6 h 20 de temps scolaires obligatoires et 5 h 30 de temps périscolaires possible par jour.

une année scolaire :

114 jours d'école 26 semaines	177 jours, soit 39 semaines de temps périscolaires
----------------------------------	---

**Les temps scolaires, périscolaires et extra-scolaires en France – définitions**

- temps scolaire en France : 24 heures d'enseignement par semaine pendant 36 semaines, soit 864 heures par an, plus 72 heures par d'aide personnalisée à l'élève répartis pour des enfants différents au cours de l'année scolaire,
- temps périscolaire : temps se situant immédiatement avant ou après l'école dans une journée : matin, midi et soir,
- temps extra-scolaire : mercredis et vacances scolaires.

**Complémentarité des temps : pertinence et limites**

une différenciation impérative dans l'intérêt de l'enfant – des temps scolaires et temps de loisirs distincts – pour permettre à l'enfant de :

- découvrir d'autres règles de vie et d'autres activités,
- profiter de temps de repos et de loisirs différenciés des temps d'apprentissages scolaires,
- d'établir différents types de relations à l'adulte et aux autres enfants.

1

3

2

4

### Complémentarité des temps : pertinence et limites

une coordination nécessaire dans l'intérêt de l'enfant - connaître les objectifs éducatifs et les grandes règles de fonctionnement pour :

assurer une cohérence éducative sur les différents temps : par exemple, en cas de mutualisation de locaux, partager les mêmes règles de vie dans les espaces collectifs,

partager des objectifs éducatifs autour de projets communs : par exemple, lors d'une fête d'école ou de quartier, les enfants préparent un spectacle en temps scolaire et réalise les décors en temps périscolaire - école Petit Bernard,

poursuivre des objectifs communs par des moyens différents : par exemple, favoriser les apprentissages scolaires par l'accompagnement à la scolarité.

5

### L'exemple dijonnais : favoriser les apprentissages scolaires en temps périscolaire

accompagnement à la scolarité : définition de trois niveaux d'intervention:

niveau I : possibilité offerte aux enfants de faire leurs devoirs en accueil périscolaire de manière libre,

niveau II : accompagnement à la scolarité encadré par des étudiants ou des enseignants formés selon une méthode spécifique,

niveau III : dispositifs Havres et Decad et Programme de Réussite Educative, avec aide au devoir en petits groupes dans deux quartiers prioritaires.

8

### Les complémentarités organisées sur les apprentissages sociaux

Un suivi des enfants et des familles coordonné entre l'école, les accueils périscolaires et les accueils extra-scolaires:

en cas de nécessité, échange sur l'enfant, sa situation familiale et sociale,

organisation de démarches conjointes.

11

### Les questions en suspens

éclatement des acteurs, difficulté de coordination, manque de cohérence et de lisibilité,

vision territorialisée limitée,

forte dépendance des relations inter-personnelles et structuration inégale des réseaux d'acteurs.

13

### Complémentarité des temps : pertinence et limites

effectuer un suivi individuel des enfants si nécessaire (par exemple, quand un enfant présente des troubles du comportement, avoir une démarche coordonnée par rapport à la famille, à l'enfant et éventuellement à des partenaires sociaux),

garantir la sécurité des enfants en cas de problème de santé (projet d'accueil individualisé) ou de transfert de responsabilité (entre accueil périscolaire et école).

6

### L'exemple dijonnais : le vivre ensemble et l'épanouissement de l'enfant au cœur des projets

mutualisation des locaux école / périscolaire / extra-scolaire : des règles de vie et d'utilisation du matériel partagé

outil utilisé : le protocole péri-école

difficultés de la mutualisation « école sanctuaire » et respect de la mission d'enseignement

des projets communs conduits en temps scolaire et/ou péri- et extra-scolaire

en fonction de chaque école : projet tramway,

difficultés : dépendent largement des relations interpersonnelles des acteurs de terrain.

9

### Les instances existant pour organiser la complémentarité entre école et accueils de loisirs périscolaires ou extrascolaires

le conseil d'école : un conseil rassemblant le directeur d'école, les représentants de parents d'élève, les représentants du périscolaire, les élus municipaux

les commissions thématiques de quartier (exemple : commission petite enfance)

12

### L'exemple dijonnais : co-éducation et partage d'objectifs éducatifs

Vers un projet éducatif dijonnais ?

mise en cohérence de l'action municipale éducative en temps scolaire ou non-scolaire,

réflexion autour du lien entre projets d'école, projets éducatif et pédagogique d'ALSH ?

14

### Enjeu de la complémentarité entre les temps de l'enfant

Comment coordonner l'action de chacun dans l'intérêt de l'enfant et des familles, entre cohérence éducative et respect des missions propres à chaque temps de prise en charge des enfants ?

7

### L'exemple dijonnais : le vivre ensemble et l'épanouissement de l'enfant au cœur des projets

des projets éducatifs pour apprendre autrement : sports, culture, culture scientifique. Apprendre par le jeu et la pratique, sans objectif et ni méthodes scolaires.

l'exemple des projets de développements de la culture scientifique - crapahut mobile 2010

10

## Groupe de travail 2 : complémentarité entre temps de loisirs et temps scolaire sur les apprentissages des enfants de 3 à 10 ans

### Moyens de soutien interdisciplinaires pour le personnel pédagogique

Intervenant : Harald Weis, Technische Jugendfreizeit- und Bildungsgesellschaft gGmbH (TJFBG)

#### Introduction

« La *Ganztagsschule* n'est pas non plus la panacée » nous disait Markus Woelke dans son discours hier lors de l'ouverture officielle.

Peut-être que si finalement, si l'on veut bien tenter de s'en approcher petit à petit, sans aller trop vite, et que l'on garde en tête des objectifs réalistes.

La mise en place de la *Ganztagsschule* dans toutes ses différentes formes « dérange » dans un premier temps et bouleverse les conceptions traditionnelles du milieu scolaire bien réglé. L'intégration de missions d'encadrement ou d'éducation soulève bien entendu quelques questions difficiles :

- Les éducateurs et les enseignants : qui enseigne, qui éduque ?
- En quoi les définitions des différents « métiers » évoluent-elles ?
- L'école peut-elle être un lieu de vie ?
- travail en équipe / partage du travail,
- Besoin de qualification des éducateurs / professeurs au vu des nouveaux champs de compétences qui leur sont attribués ?
- planification de l'année scolaire,
- emplois du temps et temps de cours fixes,
- emplois du temps et offres de loisirs libres,
- coopération des parents s'adaptant aux nouveaux besoins,
- Jusqu'où va la bonne volonté pour les formes d'apprentissages ouvertes ?

#### Le concours

Afin de stimuler et de soutenir un dialogue allant au-delà des matières, des âges des élèves ou encore des différentes institutions dans les *Kindertagesstätten* et les *Grundschulen*, nous (la TJFBG) avons initié un « concours d'inventions et de projets ».

Le sujet choisi cette année, se rapporte au domaine de la mécanique / du mouvement : „*Was Menschen bewegt – alles dreht sich, alles rollt*“ (« Ce qui fait bouger les hommes – tout tourne, tout roule »). Il a nécessité entre trois et quatre mois de préparation dont les étapes ont été les suivantes :

- développement du concept et d'idées de toutes matières confondues,
- recherche concernant le cadre proposé par les directions d'écoles et d'institutions concernées (planification de l'année scolaire en commun),
- établissement d'une brochure d'information sur le concours et de publications ciblées,
- formation préparatoire orientée vers la thématique du concours pour le personnel pédagogique,
- organisation pour le soutien dans les institutions,
- conseil et développement du projet dans les établissements,
- réalisation.

La brochure informative présentant le concours a été tirée à 8 000 exemplaires et distribuée à tous les enfants, les parents intéressés, aux professeurs ou encore aux éducateurs. Dans cette dernière, les règles sont précisément expliquées.

Les éducateurs et professeurs ont pu également s'en servir pour le contrôle final des objectifs.

Nous avons attaché beaucoup d'importance à la réflexion / documentation du projet, partie obligatoire pour les participants au concours, et évidemment prise en compte ensuite dans l'évaluation.

Afin d'assurer une certaine continuité, la mascotte du concours (*Tüftel*) servira également de figure d'identification pour les prochaines années.

Une exposition itinérante sur le concours est également planifiée (mise en réseau entre écoles et *KITAS*), ainsi qu'une finale pour le concours, au cours de laquelle une remise de prix et une fête pour les enfants auront lieu.

Le sujet du concours pour l'année suivante a déjà été dévoilé : „*Spiele aller Art*“ (« jeux à tout genre ») ; bien que cela se concentrera sur notre profil de sciences naturelles et techniques.

Tout cela représente un coût financier, matériel et humain important, qu'une école ne pourrait normalement pas assumer seule.

Aujourd'hui, la TJFBG est responsable de l'accompagnement social et pédagogique dans près de 16 écoles berlinoises. Elle détient ainsi de plus en plus de ressources pertinentes qu'elle met à disposition des éducateurs des établissements éducatifs concernés. Ainsi, elle encourage les projets alliant les sciences et la technique aux demandes sociales et pédagogiques.

Il existe un second budget réservé aux écoles primaires berlinoises proposant la *Ganztagsschule* pour des réalisations de ce type de projet.

Cela représente un réel enrichissement pour les écoles qui, jusqu'à présent, ont connu de grandes difficultés dans l'organisation et la mise en place de contenus pédagogiques et d'offres de loisirs dans le cadre de la *Ganztagsschule*.

#### Évaluation / Perspectives

Les élèves qui se sont montrés les plus actifs et les plus ingénieux lors du concours sont les élèves supposés « faibles » scolairement. Une école primaire du quartier berlinois de *Wedding* en est un bon exemple. Dans cet établissement, dans la phase de début de scolarisation encore « flexible », il existe neuf « demi-classes » mélangées. Dans le cadre du concours, des groupes de réflexion se sont formés, et ces derniers venaient régulièrement dans notre atelier, même pendant les heures de cours, afin de pouvoir développer leurs projets pour le concours.

Cela a été rendu possible grâce à des discussions préliminaires entre les professeurs et les éducateurs en charge du projet. Malgré les règles claires concernant l'emploi du temps, il était toujours possible de faire des exceptions en cas de besoin, et d'avoir un peu plus de liberté au niveau du temps.

Dans ce cas, cela n'a pas été simplement toléré mais souhaité.

Le concours a créé l'occasion de contribuer à ce que des formes d'apprentissage plus ouvertes puissent être expérimentées dans cette école.

Ils se trouvent, espérons-le, sur le chemin d'une *Ganztagsschule* qui fonctionne.

#### Réactions et nouvelles idées des participants

Au sein du groupe de travail, la question de savoir si on ne pouvait pas déjà parler de « machinerie d'encadrement » a été soulevée. Cette question sous-entend elle que toutes les tentatives de « remplissage » systématique des journées d'école pourraient contrecarrer le principe de loisirs ?

Si les éducateurs des *Ganztagsschulen* sont censés proposer des offres accompagnant les cours et également des offres de loisirs, des horaires plus ouverts seraient alors plus appropriés.

Faut-il alors tirer un trait sur la séparation nette entre temps de cours et temps de loisirs ?

Qui aide qui en réalité dans son travail ?

Des formations continues en tandem pourraient aider la coopération entre éducateurs et professeurs, afin qu'ils puissent se retrouver au « même niveau ».

Il existe encore des réserves de la part de professeurs en ce qui concerne la qualification de certains éducateurs (besoin d'une reconnaissance académique du métier d'éducateur).

# Groupe de travail 2 : complémentarité entre temps de loisirs et temps scolaire sur les apprentissages des enfants de 3 à 10 ans

Intervenant : Jean-Louis Davot, la Ligue de l'enseignement

**Complémentarité entre temps de loisirs et temps scolaire sur les apprentissages des enfants de 3 à 10 ans**

Jean-Louis Davot  
Désigné général  
Ligue de l'enseignement de Haute-Saône

la ligue de l'enseignement  
F. O. L. de Haute-Saône

1

**Deux cadres distincts**

Ecole	Accueil de loisirs
<ul style="list-style-type: none"> <li>- obligatoire</li> <li>- gratuite</li> <li>- publique ou privée</li> <li>- financement Etat, communes, (parents ?)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- facultatif</li> <li>- payant</li> <li>- privé ou (inter)communal</li> <li>- financement communes, parents, organismes sociaux (CAF)</li> </ul>

4

**Du point de vue réglementaire**

Ecole	Accueil de loisirs
Socle commun de connaissances et de compétences	Projet éducatif

2

**Le « Socle commun de connaissances et de compétences »**

- la maîtrise de la langue française,
- la pratique d'une langue vivante étrangère,
- les principaux éléments de mathématiques et la culture scientifique et technologique,
- la maîtrise des techniques usuelles de l'information et de la communication,
- la culture humaniste,
- les compétences sociales et civiques,
- l'autonomie et l'initiative.

5

**Un partage des tâches schématique**

Ecole	Accueil de loisirs
Savoir	Savoir être (compétences sociales)
Savoir faire	

3

**Le projet éducatif de la Ligue de l'enseignement**

- avoir une démarche laïque,
- favoriser un fonctionnement démocratique,
- favoriser l'épanouissement de l'enfant, être global,
- favoriser l'autonomie de l'enfant,
- favoriser la socialisation de l'enfant.

6

**Le contexte d'un territoire rural**

- Développement de « pôles éducatifs » (regroupements intercommunaux sur un même site)
  - école maternelle et élémentaire, salle de motricité,
  - BCD (bibliothèque centre de documentation),
  - salle informatique,
  - réseau d'aide aux élèves en difficulté,
  - salle pour l'accueil des parents,
  - accueil périscolaire,
  - restaurant d'enfants,
  - transport scolaire.

→ Recherche d'une unité de lieu pour une meilleure efficacité éducative.

7

**Jouons la carte de la fraternité**

10

**Trois exemples d'actions menées dans un cadre périscolaire**

- Lire et faire lire
- Ateliers d'écriture (jouons la carte de la fraternité)
- Création vidéo

8

**Jouons la carte de la fraternité**

- Objectifs :
  - éducation à la citoyenneté,
  - éducation artistique et culturelle.

→ Lutte contre les discriminations, ateliers d'écriture, analyse d'images, argumentation et échanges.

11

**Lire et faire lire**

- Objectifs :
  - développer le plaisir de lire, le plaisir de partager,
  - instaurer un esprit de solidarité entre générations.

→ Développement de la lecture, maîtrise de la langue, promotion de la littérature jeunesse, promotion du patrimoine littéraire.

9

**Atelier de création vidéo**

- Objectifs :
  - maîtrise et compréhension des supports de création d'images,
  - éducation artistique et culturelle.

→ Lecture d'images, connaissances scientifiques et techniques, développement de l'esprit critique, développement de la créativité, expression orale et corporelle.

12

# Groupe de travail 3 : coopération : établissements scolaires, associations sportives et collectivités territoriales

## Classe sportive à horaire aménagé (volley-ball)

Intervenant :  
Jean-Pierre Fleutiaux, ASPTT Dijon Volleyball

**SEMINAIRE FRANCO-ALLEMAND du 25 au 26 février 2011 à Dijon** : « Education formelle et non-formelle en France et en Allemagne, quelles complémentarités ? »

- Education formelle au collège ? Education non-formelle = ouverture vers le monde extérieur, socialisation au Club ?
- **Coopération** : établissements scolaires, associations sportives et collectivités
- **Nom du Collège** : J.Rostand de QUETIGNY (21800) - **Club Fédéral Partenaire** : ASPTT Dijon

1

- **Evaluation** : nature, forme, critères : image de la classe en fonction du nombre et de la qualité des participants, observation des résultats dans les domaines scolaire et sportif, observation sur le moyen terme et long terme de la durée de l'engagement des élèves et de l'incidence éventuelle sur leur projet d'orientation.

Christine Sallandre,  
Professeur d'Education Physique et Sportive, au Collège Jean Rostand de Quetigny (21800)

Jean Pierre Fleutiaux, Vice Président de l'ASPTT Dijon

3

- **Intitulé de l'action** : classe sportive à horaire aménagé (volley-ball).
- **Objectifs visés** : mener de pair un cursus d'études et une pratique sportive au meilleur niveau possible tout en suivant l'intégralité de l'horaire des disciplines obligatoires du collège qui demeurent la priorité. Pour le plus grand nombre, permettre d'envisager l'entrée en sport études en seconde, voire en Pôle Espoir, voire en Pôle France Fédéral. Offrir les meilleures conditions possibles pour une préparation ultérieure aux métiers du sport.
- **Modalités de mise en œuvre** : dispositif, nombre d'élèves concernés, intervenants, lieux d'intervention, durée, rythme, moyens.

2

**INTITULE-PRESENTATION de L' ACTION : le DISPOSITIF CLASSE SPORTIVE** (à initiative locale)

- Elèves joueurs du Jean Rostand Volley Club Jeunes de Quetigny et du Club de l'ASPTT Dijon  
(Rue des Vergers BP 41 21801 QUETIGNY Cedex, T° 03 80 46 32 63, Fax 03 80 46 01 43)
- **Cadre** : projet d'établissement du collège.
- **7<sup>th</sup> promotion** : née le 17 Septembre 2010.
- **Organisation** :  
Professeur d'EPS chargée du suivi scolaire: Christine Sallandre, professeuse principale.  
Professeur d'EPS chargé du programme de l'entraînement sportif, du suivi médical, des relations avec le club parrain l'ASPTT, le Comité départemental 21, la Ligue de Bourgogne de volley : Stéphane Reitter.

4

**Entraîneurs** : C.Sallandre et S.Reitter + éducateurs ASPTT : Simon Guinet, Charlene Lecomte.

**Chargés du suivi des actions** : Christophe Proux, Président, et Jean Pierre Fleutiaux, Vice-Président de la Section Volley de l'ASPTT Dijon.

**Référent de la section Volley-ball de l'ASPTT Dijon, club parrain** : Jean Christophe Pourchet.

**Sites des entraînements** : gymnase Mendès France à Quetigny, gymnase du Grand Dijon -ASPTT à Saint-Apollinaire.

**Horaires des entraînements** : 15h20 - 17h15 : les lundis et 16h30 - 18h les jeudis à Mendès France, 19h - 20h30 : les lundis, mardis, mercredis au Grand Dijon-ASPTT St Apo.

5

En ce qui concerne les déplacements du dimanche, les jeunes seront transportés soit par des bus affrétés par le Comité de Côte d'Or, soit par un véhicule de l'ASPTT DIJON, soit par des bus de la ville, soit par des véhicules de parents ayant signalé cette possibilité à leur assurance.

- Les jeunes seront licenciés à l'association sportive du collège, donc à l'UNSS (18 € la cotisation pour l'année scolaire 2010/2011), adhérents à l'ASPTT DIJON où la cotisation annuelle sera prise en charge par la section volley du Club, excepté pour le coût de 5 € correspondant à l'adhésion à l'ASPTT DIJON, et licenciés à la Fédération Française de Volley-ball dans le cadre du club jeune (licence offerte : par la FFVB la première année d'inscription, par le Club les années suivantes).

9

**Elèves concernés** : garçons et filles volleyeurs, regroupés en 5<sup>e</sup> 3 en 4<sup>e</sup> 5, licenciés UNSS et FFVB, hébergés au sein du « Club Jeunes » de l'établissement.

**Participation aux compétitions** organisées par l'association sportive du collège en scolaire (UNSS) et par le Club Jeunes en Fédéral (ASPTT Dijon-FFVB) : de 6 à 8 animations départementales, 2 bi-départementales, 1 régionale, aux sélections départementales et régionales du Comité Départemental 21 et de la Ligue, au Centre Régional d'Entraînement, aux Mini-Volleyades et aux Volleyades Nationales pour certains, formation au Beach Volley.

6

- Pour les entraînements et les matches scolaires, les élèves seront sous la responsabilité du collège, pour les entraînements et les matches fédéraux, les enfants seront sous la responsabilité de l'ASPTT DIJON.

Fait à Dijon le 8 septembre 2010 en deux exemplaires.

**Le Principal,**  
Madame Gaillet  
Présidente de l'Association Sportive,  
Collège Jean Rostand de Quetigny (21800)

**Le Secrétaire Général de l'ASPTT DIJON,**  
Monsieur Idr BOUFERGUENE

10

**MODALITES DE MISE EN ŒUVRE : CONVENTION ASSOCIATION SPORTIVE UNSS JEAN ROSTAND VOLLEY - CLUB JEUNES-CLUB ASPTT - Année scolaire 2010/2011**

- Dans le cadre d'une convention signée en janvier 1996 avec l'ASPTT DIJON Volley-ball (club basé au Centre Sportif du Grand Dijon à Saint Apollinaire), les benjamins / benjamines (nés en 1998 et 1999), les minimes garçons et filles (nés en 1996 et 1997), les cadets / cadettes première année (nés en 1995) du Collège Jean Rostand de Quetigny auront la possibilité de pratiquer le volley-ball, de s'entraîner et/ou de jouer :
- les lundis de 15 h 15 à 17 h 15, les mercredis de 13 h 30 à 15 h 30, les jeudis de 16 h 30 à 18 h (club jeune-classe sportive) au Collège (gymnase Mendès France),

7

**MOYENS-SOUTIENS-REMERCIEMENTS**

- Grand Dijon, Ville de Dijon, OMS Dijon,
- Mairie de Quetigny,
- collège Jean Rostand,
- Rectorat, IPR EPS, UNSS,
- Direction Technique Nationale de la Fédération Française de Volley-ball,
- Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports,
- Ligue de Bourgogne de Volley-ball,
- Section Volley-ball de l'ASPTT Dijon.

**Merci de votre attention !**

11

- les jeudis de 17 h 30 à 19 h (école de jeunes, benjamins, poussins), les lundis, mardis et mercredis de 19 h à 20 h 30 (entraînement minimes/cadets) au Club à la salle du Centre Sportif du Grand Dijon, à Saint Apollinaire,
- les samedis après-midi ou dimanches matin, 8 à 10 tournois dans l'année, dans le cadre fédéral avec le Comité de Volley-ball de Côte d'Or.

Des entraîneurs de l'ASPTT DIJON, apporteront leur aide et feront le lien avec le Club de l'ASPTT DIJON où ils encadreront le ou les groupes.

Une possibilité de transport des enfants du Collège de Quetigny vers Saint Apollinaire et retour pourrait être envisagée, avec des véhicules de parents qui pourraient se regrouper et se relayer d'une séance à l'autre.

8

# Groupe de travail 3 : coopération : établissements scolaires, associations sportives et collectivités territoriales

Intervenant :  
Alexander Schmuck, professeur et coordinateur du programme de Ganztagschule, Integrierte Gesamtschule Wörrstadt

**L'école Georg Forster-Gesamtschule**  
Emploi du temps des Ganztagsklassen  
Klasse 5 / 6 (CM 2 / 6ème)

Heure	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
1	cours				
2	cours				
3	cours				
4	cours				
5	cours				
6	cours				
7	cours				
8	cours				
9	cours				

- Les motivations d'une telle coopération pour l'école**
- ouverture de l'école vers l'extérieur,
  - contacts avec des associations,
  - pas de professeurs (personnel extrascolaire),
  - entraîneurs pour les sports spéciaux,
  - continuité dans la prise en charge (tous les jours, le même personnel) pendant la pause de midi,
  - solide base de planification,
  - facteur économique.

7

10

**L'école Georg Forster-Gesamtschule**  
Emploi du temps des Ganztagsklassen  
Klasse 7 (5ème)

Heure	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
1	cours				
2	cours				
3	cours				
4	cours				
5	cours				
6	cours				
7	cours				
8	cours				
9	cours				

- Les motivations d'une telle coopération pour le RTTV**
- coopérations avec les écoles déjà avant la mise en place de la Ganztagschule : ateliers (AGs), cours d'initiation, etc.,
  - adaptation à la Ganztagschule (problèmes : gymnase occupés, les enfants sont en cours),
  - gagner de nouveaux membres pour le club,
  - refinancement de certains employés (les entraîneurs par exemple),
  - embauche de volontaire dans le cadre d'une année de volontariat social.

8

11

**L'école Georg Forster-Gesamtschule**  
Emploi du temps des Ganztagsklassen  
Klasse 8 (4ème)

Heure	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
1	cours				
2	cours				
3	cours				
4	cours				
5	cours				
6	cours				
7	cours				
8	cours				
9	cours				

**La coopération au quotidien**  
Planification de l'encadrement

Heure	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi
6	Au total environ 200 élèves en deux équipes			
7	ateliers			
8	ateliers - classes 7 / 8 - (environ 100 élèves) - besoin: 5 AGs	ateliers - classes 5 / 6 (une classe par semestre) - (environ 60 élèves) - besoin: 3 AGs	ateliers - classe 8 - (environ 30 élèves) - besoin: 2 AGs	ateliers - classes 5 / 6 - (environ 120 élèves) - besoin: 8 AGs
9	ateliers			

9

12

**Séminaire de l'OFAJ : Éducation formelle et non formelle, en France et en Allemagne, quelles complémentarités ?**  
Groupe de travail 3 : Coopération : établissements scolaires, associations sportives et collectivités territoriales  
Alexander Schmuck - GFG Wörrstadt

1



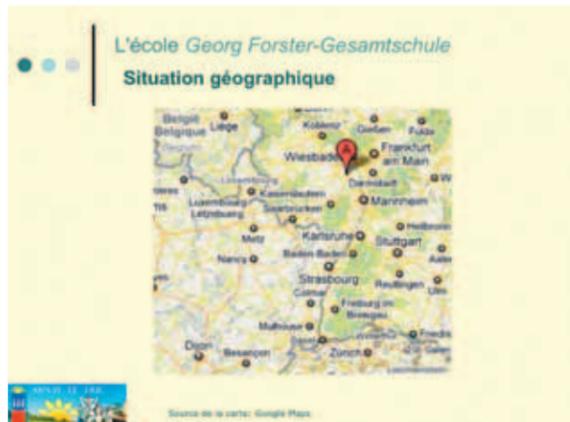
4

- Séminaire de l'OFAJ : Éducation formelle et non formelle, en France et en Allemagne, quelles complémentarités ?**  
Coopération : établissements scolaires, associations sportives et collectivités territoriales  
Alexander Schmuck - GFG Wörrstadt
1. L'école Georg Forster-Gesamtschule, Wörrstadt
  2. Les motivations d'une telle coopération
  3. La coopération au quotidien
  4. Problèmes
- 

2

- L'école Georg Forster-Gesamtschule**
- établissement intégrant les trois types d'enseignement secondaire proposant un grand nombre de filières,
  - région rurale importante,
  - environ 800 élèves,
  - personnel :  
- environ 80 professeurs,  
- deux pédagogues,  
- une assistante sociale,
  - Ganztagschule :  
- proposée mais pas obligatoire  
- environ 200 élèves  
- organisée en Ganztagsklassen (classes proposant la Ganztagschule).
- 

5



3

**L'école Georg Forster-Gesamtschule**  
Organisation en Ganztagsklassen

Jahrgang	âge	Klassen			
		5a	5b	5c	5d
10 - 11		5a	5b	5c	5d
11 - 12		6a	6b	6c	6d
12 - 13		7a	7b	7c	7d
13 - 14		8a	8b	8c	8d
14 - 15		9a	9b	9c	9d
15 - 16		10a	10b	10c	10d
16 - 19		11 - 12 (Oberstufe) - enseignement secondaire			

6

**L'école Georg Forster-Gesamtschule**

**Prise en charge des ateliers (AGs) par :**

- des partenaires extrascolaires :
  - RTTV (18,5 heures hebdomadaires)
  - TUS Wörrstadt (2 heures hebdomadaires)
  - maison de retraite / association cantative (Arbeiterwohlfahrt) (2 heures heb.)
  - travail d'artisanat (Alzey/Worms) (2,5 heures heb.)
- le personnel indépendant,
- le personnel pédagogique,
- les professeurs.

13

**Problèmes**

**GFG**

- manque éventuel de compétences pédagogiques chez les accompagnateurs,
- groupe de travail hétérogène,
- manque éventuel de fiabilité (rendez-vous manqués, accords non respectés, etc.).

17

**La coopération au quotidien**

**Les offres proposées**

Heure	Lundi	Mardi	Mercredi	Jesdi
6	jeux, arts visuels, bibliothèque, informatique,			
7	AGs			
8	<ul style="list-style-type: none"> <li>- vivre avec des personnes plus âgées</li> <li>- informatique</li> <li>- les beaux arts</li> <li>- Pro8</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- cuisiner</li> <li>- vidéo</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pro8</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- la danse</li> <li>- hand-ball</li> <li>- lecture</li> <li>- nature</li> <li>- cuisiner</li> <li>- technologie</li> <li>- arts visuels</li> </ul>
9	AGs			

14

**Problèmes**

**RTTV**

- groupes de travail hétérogènes,
- manque de motivation chez les élèves,
- peu de nouveaux membres gagnés,
- contrat non respecté pour cause de manque d'accompagnateurs (suspension du service militaire).

18

**La coopération au quotidien**

- premier contact : bouche à oreille
- contrats de coopération via Internet (site du management de personnel pour les Ganztagschulen en Rheinland-Pfalz),
- accords entre la confédération fédérale du sport (LSB) et le ministère de l'éducation,
- reconduction automatique du contrat.

15

**Merci à :**

Jürgen Winzer (Directeur de l'école GFG)

Volker Bauer (Chef du département Schulsport (sport scolaire) du RTTV)



19

**La coopération au quotidien**

**signature de contrat**



16

## Groupe de travail 4 : rôles des associations artistiques et culturelles au sein des établissements d'enseignement secondaire

### Retour sur l'expérience interculturelle d'un réseau professionnel local : GO !

Intervenants :

Yves Lévêque, Président, « Graphistes de l'Ombre » et Véronique Hottin, Directrice de l'Ecole supérieure de design d'art et de communication (ESDAC)

#### GO ! Un réseau professionnel d'utilité sociale dans les métiers de la communication

Le réseau professionnel GO ! (pour « Graphistes de l'Ombre ») rassemble depuis cinq ans des concepteurs et fabricants des métiers de la communication, principalement implantés dans le grand sud de la France, mais aussi à Berlin, Londres, Paris, Barcelone, etc.

Le réseau est organisé sous la forme d'une association loi 1901 ouverte adoptant des principes de gouvernance issus des valeurs de l'économie solidaire et sociale et de la communication responsable. Il compte actuellement une soixantaine d'adhérents (chefs de projets, conseils en communication, rédacteurs, illustrateurs, photographes, vidéastes, web designers, développeurs, etc. ainsi que des entreprises et institutions partenaires telles que : imprimeries, sérigraphes, écoles, journaux gratuits, musées). Ces derniers sont réunis en collèges et démocratiquement représentés au sein de son conseil d'administration. Il se consacre à sensibiliser le grand public, les jeunes, les étudiants, les entreprises et les professionnels adhérents aux bonnes pratiques dans les métiers de la communication, à travers des animations, événements et formations pouvant par ailleurs aboutir à des missions de communication traitées entre adhérents.

#### La formation, une facette importante de l'activité du réseau GO !

Le réseau GO ! est très rapidement intervenu dans le cadre de missions de formation régulières ou ponctuelles ayant trait à la communication, auprès de particuliers et d'entreprises (grâce à ses agréments organisme de formation et services à la personne), mais également :

- en milieu scolaire, sur sollicitation d'établissements d'enseignement primaire, secondaire et supérieur,
- auprès de grandes entreprises souhaitant bénéficier d'animations liées à la communication lors de divers événements et salons dont elles prenaient l'initiative.

Un large spectre d'activités pédagogiques, où partant d'une demande initiale souvent focalisée sur une transmission de compétences techniques, il a toujours été tenté de greffer :

- une dimension plus culturelle à travers notamment la co-élaboration de contenus pédagogiques « faisant sens », en liaison avec les interlocuteurs et/ou équipes enseignantes mobilisées,
- une dimension pédagogie active / éducation informelle privilégiant le « faire » par rapport au « dire », le groupe par rapport à l'individu, les démarches créatives à celles de pure exécution.

Exemples évoqués : animation d'un atelier vidéo au lycée Périer, animation de site Internet au lycée professionnel Leau, atelier démarche créative au collège Versailles, création d'un jeu de piste pour la connaissance du quartier à l'école des Accoules, animations multimédia lors de la course The Race (France Telecom), conte interactif dans le cadre de la manifestation « La mer en fête », élaboration d'un jeu en faveur de la connaissance de Marseille antique, etc.

Point clef de la présentation du partenariat avec le groupe IPSAA/ESDAC (Aix en Provence) par Véronique Hottin :

- attente d'ouverture européenne de l'établissement,

- bénéfice étudiant,
- apport pédagogique externe,
- école hors les murs.

### Une prise en compte croissante et obligatoire de l'échelle européenne

C'est tout naturellement que le réseau GO ! a donné une dimension européenne et notamment franco-allemande à certaines de ses animations :

- à travers les programmes de l'Office franco-allemand pour la Jeunesse, pour l'instant principalement ceux dédiés à l'enseignement supérieur,
- par une première incursion dans le Programme Europe Jeunesse en Action, lors d'une campagne de sensibilisation des publics jeunes aux échéances électorales européennes de 2008 (*My Election*).

La diversité des pratiques de part et d'autre du Rhin, mais également la philosophie pédagogique mise en œuvre par l'OFAJ rejoignent en effet pleinement l'objet associatif du réseau. L'immersion permise par la délocalisation de ces programmes s'est par ailleurs révélé un puissant levier pédagogique dans la découverte, l'ouverture à l'autre et l'acquisition de nouveaux savoirs. Les cofinancements réclamés par les commanditaires rendaient enfin le recours à une contribution européenne de plus en plus nécessaire, et donc l'intégration d'éléments de cahier des charges spécifiques aux actions.

### Genèse des échanges interculturels soutenus par l'OFAJ

Un premier échange interculturel « Paysages » initié dès 2007 a permis d'expérimenter les programmes de subvention de l'OFAJ, en proposant des lectures croisées sur ce thème et un travail d'expression en groupes interculturels à des étudiants en graphisme. Cet échange est régulièrement reconduit (la troisième édition est en cours de préparation en partenariat avec la *Berliner Technische Kunstschule*. Les principaux établissements français associés sont l'école Axe Sud et le groupe IPSAA/ESDAC). Le réseau s'est par ailleurs rendu partenaire en 2010 d'un échange trinational „*Insel der Chancen*” associant des publics JAMO (Jeunes avec moins d'opportunités) sur une thématique de mobilité européenne. Lancé à la suite d'une mise en relation OFAJ avec un porteur de projet allemand (*Verbund Soziale Projekte*, à Schwerin) et son partenaire moldave, cette démarche a permis au réseau GO ! de renouer avec ses pratiques historiques

en matière d'insertion par l'activité économique et d'accompagnement de publics en difficultés. C'est fort de ces expériences que le réseau GO ! a lancé en 2010 son nouveau projet pédagogique « *Euro Actors for Environment* » (éducation aux bonnes pratiques en communication responsable) sous la forme de rencontres de formateurs, également à décliner en échanges jeunes par la suite. Un thème longuement mûri, qui allie préoccupation de fonds propre à la filière d'activité, besoin pédagogique insatisfait au sein de nombreux établissements, et soutien des politiques publiques. Signalons ainsi que cette action est soutenue par le Fonds Social Européen au titre du dispositif micro projets innovants, qui conduira le réseau GO ! à élaborer un éco label, à mettre en œuvre des formations et à créer une structure coopérative dédiée à la réalisation éthique de missions de communication d'utilité sociale.

### Un enjeu clef : la mise en œuvre d'actions de qualité, aisément reproductibles et adaptables à divers publics

Faisant un bilan des demandes de ces divers commanditaires dans les périodes antérieures, il est clairement apparu au réseau GO ! que la charge de l'élaboration sur mesure de contenus pédagogiques pour le compte de différentes structures d'enseignement pouvait difficilement être assumée de façon professionnelle par des intervenants extérieurs dans le cadre des enveloppes budgétaires habituellement disponibles au sein des établissements financeurs. Les cadres ou enseignants à l'origine des projets d'établissements étant largement indisponibles pour ces tâches dans leur cadre de travail actuel, un vide pédagogique existe actuellement dans l'élaboration et la validation de ces contenus. Les projets concernés risquent ainsi d'être voués à l'échec ou de qualité contestable, alors qu'ils entrent de plus en plus dans l'offre pédagogique de nombreux collèges et lycées du fait de la récente ouverture de ces écoles à des actions hors temps scolaire. L'objectif de la démarche en cours du réseau GO ! est donc bien de bâtir sur un thème environnemental d'intérêt public des contenus pédagogiques de qualité, associant des cofinancements européens, et sous des formes :

- prenant en compte la dimension interculturelle préconisée par certains cofinanceurs,
- déclinables auprès de publics scolaires primaires, secondaires et supérieurs (y compris jeunes professionnels),
- aisément reproductibles.

### Rôle mutualisateur d'un réseau d'utilité sociale dans ce contexte

La politique actuelle du réseau GO ! consiste à faire co-élaborer cette offre pédagogique par des équipes d'adhérents pédagogues de divers établissements et impliqués dans le cadre de rencontres préparatoires OFAJ, puis à jouer le rôle d'une plate forme logistique locale soulageant les écoles de plusieurs fardeaux source d'obstacle à la réalisation des échanges, notamment :

- mise à jour régulière de ces contenus,
- veilles documentaires sur les appels d'offres et programmes de financement,
- recherche de partenaires transnationaux,
- mise en relation d'attentes compatibles,
- montage administratif et bilan des échanges,
- travail d'interprétariat et d'animation linguistique.

Cela en liaison étroite avec les ressources locales mobilisées au sein des écoles lors de l'étape préparatoire.

Enfin, voici les quelques freins actuellement identifiés, susceptibles d'entraver la bonne réalisation de ce projet :

- adéquation des programmes européens mobilisés,
- temps nécessaire pour la mobilisation des cofinancements d'établissements, tributaires des calendriers budgétaires académiques et de ceux des collectivités territoriales,
- appropriation des projets par les équipes pédagogiques en place,
- adhésion aux thèmes proposés,
- rivalité entre établissements,
- risque de fracture privé / public, etc.

Après une première rencontre préparatoire en septembre dernier, la prochaine étape de *Euro Actors for Environment* aura lieu en mai prochain à Berlin, vous y êtes les bienvenus !

# Groupe de travail 4 : rôles des associations artistiques et culturelles au sein des établissements d'enseignement secondaire

## L'éducation culturelle pour tous

Intervenante : Ulrike Münter, département „Kultur macht Schule“, Fédération allemande pour l'éducation culturelle de la jeunesse (BKJ)

### Éducation artistique et culturelle pour tous !

→ diapositive 1

Tel est un thème actuellement mis en avant par l'Office franco-allemand pour la Jeunesse, et qui pourrait également bien être le titre de cette conférence.

### Éducation artistique et culturelle pour tous : quel lien avec l'école? → diapositive 2

Le choc des résultats du classement PISA a suscité de nombreuses discussions au sujet du système scolaire allemand. Il est par conséquent en pleine mutation. Nous avons beaucoup et même suffisamment entendu à ce propos aujourd'hui et lors des dernières réunions à ce sujet.

Nous sommes à présent à la recherche d'idées nouvelles et de perspectives orientées vers l'avenir, et de plus en plus ouverts à des coopérations avec des partenaires éducatifs extra-scolaires.

Depuis les débuts de la *Ganztagsschule* en Allemagne, l'éducation artistique et culturelle est un partenaire important pour les établissements scolaires. De l'école d'art pour jeunes au théâtre national, les acteurs de l'éducation artistique et culturelle, tout comme ceux d'une culture plus élitiste, sont prêts à présent pour des coopérations, notamment afin d'enrichir l'offre éducative scolaire en lui offrant une dimension artistique et culturelle.



1



2

Il s'agit pour ces acteurs de plus d'équité éducative, de participation à la vie culturelle ainsi que d'une nouvelle culture d'enseignement et d'apprentissage à l'école.

→ diapositive 3

L'éducation artistique et culturelle prépare les jeunes à l'avenir par le biais des arts. En plus d'être soutenus dans le développement de leurs compétences cognitives, les enfants et adolescents devraient avoir le droit à plus de participation à la vie culturelle, sous forme de réception et de pratique active de l'art. Ceci doit être pris en compte, surtout dans des périodes de changements sociaux rapides.

Cela exige alors des accès structurels aux opportunités éducatives. Une clé primordiale pour une éducation complète et une équité de participation face à l'éducation réside de ce fait dans le développement de coopérations entre l'aide à l'enfance, les écoles et la culture. → diapositive 4

Ces dernières années, des expériences variées de coopérations culturelles ou artistiques entre écoles et organisations éducatives culturelles pour enfants et adolescents ont vu le jour.

Qu'elle soit présente dans le cadre de *Ganztagsschule* « ouverte » („offener Ganztag“ : modèle de *Ganztagsschule* « ouvert » car les élèves ne sont pas obligés de rester toute la journée à l'école ; le programme de l'après-midi est en général facultatif), de cours, de groupes de travail (AGs), d'ateliers ou encore d'autres projets, l'éducation artistique et culturelle est un élément important dans le cadre de la *Ganztagsschule*. Beaucoup d'acteurs impliqués sont actifs dans le projet *Kultur macht Schule* et sont engagés en continu dans le développement qualitatif des offres éducatives dans et avec les établissements scolaires. → diapositive 5

Des idées ou concepts actuels, comme des réseaux éducatifs locaux („kommunale Bildungslandschaften“, terme utilisé en politique de la jeunesse et de l'éducation ; pour décrire le réseau écoles / institutions pour la jeunesse, souvent d'un point de vue géographique) facilitent cette indispensable coopération.

→ diapositive 6



3



4



5



6

Une meilleure adaptation aux situations et conditions de vie des enfants et adolescents ne peut être atteinte qu'en collaboration avec tous les partenaires de l'aide à l'enfance, de la culture et de l'école, ainsi que dans le cadre de concepts bien définis d'offres de loisirs, de conseil et d'éducation à l'échelle communale.

Qu'il s'agisse de musique, de théâtre, d'art plastique, de littérature, de médias, de jeux ou même de cirque, pour beaucoup d'enfants et d'adolescents, la participation à la vie culturelle n'est pas une évidence.

**L'éducation artistique et culturelle pour tous :** les institutions et les responsables du milieu de l'éducation artistique et culturelle se tournent de plus en plus vers un partenaire susceptible d'influencer les enfants et adolescents : l'école. → diapositive 7

**Le rôle de la BKJ comme représentant national des associations pour l'éducation artistique et culturelle** → diapositive 8

Aux côtés de différents acteurs régionaux ou nationaux, la BKJ, représentant national des associations pour l'éducation artistique et culturelle, qui fédère plus de 55 organisations aux niveaux régional et national, accompagne la consolidation ainsi que le développement qualitatif de l'éducation artistique et culturelle dans les écoles.

La coopération entre les établissements scolaires et l'éducation artistique et culturelle est primordiale pour **plus d'équité face à la participation** et pour une **culture riche et complète**.

La combinaison des différents modèles éducatifs et d'univers d'apprentissages permet de promouvoir durablement les compétences culturelles, sociales et personnelles des enfants et adolescents.

**Le département Kultur macht Schule de la BKJ** → diapositives 9 et 10

Le département Kultur macht Schule a vu le jour au sein de la BKJ en février 2010, grâce au soutien du Bundesjugendministerium. Cela a permis à la BKJ de pouvoir consolider d'une façon durable ses activités dans les domaines de la jeunesse, de la culture et de l'école.

La mission de ce département est de favoriser le développement d'un vaste réseau éducatif local, d'accentuer la valeur éducative d'autres lieux d'apprentissages autre que l'école et la famille et



7



8



9



10

de créer un accès durable à l'éducation artistique et culturelle dans les familles, les KITAS, les écoles et dans les structures de la protection de l'enfance et celles qui œuvrent pour la culture.

Ce département propose : → diapositive 11

**Mise en réseau, information, communication**

Le site internet [www.kultur-macht-schule.de](http://www.kultur-macht-schule.de) met à disposition de toute personne intéressée un grand nombre d'informations et du matériel concernant les coopérations culturelles, les réseaux éducatifs ou encore ce qui concerne le développement scolaire culturel : on y trouve les outils actuels concernant les conditions et les offres de service pour coopérations dans chacun des Länder comme pour les différents milieux culturels, une banque de données pour d'éventuelles coopérations, des conseils, des dates importantes, des aides au travail et bien plus encore. → diapositive 12

**Conseil et échanges professionnels**

Kultur macht Schule offre des possibilités d'échanges aux acteurs d'un même milieu professionnel ainsi que de développement de réseaux au niveau national dans les domaines pratiques, de la politique, de l'administration et de la science.

Le département se définit comme le point de jonction entre la jeunesse, la culture et l'école, reprenant les idées intéressantes et motivantes et qui les communique, tous milieux confondus à travers des publications, des conférences et grâce à une commission au niveau national.

**Lobby et communication pour l'éducation artistique et culturelle dans les écoles**

La BKJ, en partenariat avec le Bundesjugendministerium, récompense chaque année des modèles positifs de coopérations entre écoles et culture dans le cadre d'un concours : MIXED UP.

Le concours promeut le travail d'équipe entre culture et écoles et aide ainsi les jeunes à avoir accès à plus de culture.

MIXED UP communique les projets actuels, favorise le discours qualité continu et rend des concepts d'expériences réussies accessibles à un large public.

Si cela vous intéresse et si nous avons encore le temps à la fin de ma présentation, je pourrai volontiers vous présenter brièvement les expériences de coopérations de MIXED UP.



11



12

## Qualification et échanges pour les spécialistes

L'académie *MIXED UP* reprend des idées, des expériences de tout le pays et les développe ensuite avec des professionnels dans le cadre de workshops.

Le développement de concepts pratiques pour l'éducation artistique et culturelle dans les écoles comme les offres de *mentoring* destinés aux acteurs du réseau éducatif ou le développement stratégique dans les réseaux éducatifs régionaux font partie des offres de l'académie *MIXED UP*.

## Évaluation et développement qualitatif pour l'éducation artistique et culturelle dans les écoles

L'évaluation des concepts et des données pour le concours *MIXED UP* analyse les interactions entre les cadres donnés par les *Länder* et la qualité de la pratique sur le terrain.

Le concours *MIXED UP* sert alors en quelque sorte de baromètre pour l'évolution des tendances au niveau national. A l'aide des résultats des évaluations il permet de tirer des conclusions sur le plan professionnel et politique.

Voilà pour le travail du département. Vous pouvez également jeter un œil sur le site Internet [www.kultur-macht-schule.de](http://www.kultur-macht-schule.de).

Il existe un autre moyen, encore plus conséquent, pour encore plus de participation, allant au-delà des coopérations « classiques » entre écoles et partenaires extra-scolaires et qui cherche à consolider également au sein de l'école les principes et les méthodes propres à l'éducation artistique et culturelle, et ceci sous forme d'un « profil d'école culturelle » :

## Auf dem Weg zur Kulturschule (« En route vers l'école de la culture ») !

→ diapositive 13

Tel est le titre d'un livre de la *BKJ* sur le développement culturel des écoles. Il a été édité par la maison d'édition *Kopäd-Verlag*.

Tout a commencé par des coopérations bilatérales, des projets individuels ou encore des travaux de groupes dans le cadre de la *Ganztagsschule*.

Ces coopérations ont donné envie d'aller plus loin, de nouvelles perspectives se sont ouvertes. La tendance actuelle va dans la direction du « développement scolaire » (*Schulentwicklung*) : les écoles sont de plus en plus intéressées par



13

l'idée d'utiliser l'art et la culture pour un développement interne de leurs établissements, et sont également ouvertes à l'idée de donner à leur établissement un profil plus culturel.

C'est dans ce cadre que je vais vous présenter ici le **programme modèle** soutenu par la **Stiftung Mercator et la Kulturstiftung des Bundes** (fondation culturelle du *Bund*). La *BKJ* a également participé à ce projet.

## Kulturagenten für kreative Schulen (« Des agents culturels pour des écoles créatives ») → diapositives 14-20

Le programme *Kulturagenten für kreative Schulen* s'est donné pour mission de réussir à ce que le plus possible d'enfants et d'adolescents, qui jusqu'à présent n'ont pas vraiment eu accès à l'art et à la culture, s'y intéressent durablement et qu'ils puissent par ce biais développer leur personnalité. Le point central réside dans l'idée que l'éducation artistique et culturelle doit idéalement être *ancrée* à l'école.

Avec ce programme, les *Kulturagenten* (agents culturels) se trouvent au sein même de l'école. Ils travaillent en coopération avec les professeurs, les élèves, la direction de l'établissement, des artistes ou encore des institutions culturelles, au développement d'une offre complète et pluraliste d'éducation artistique et culturelle. Ils ont également pour mission d'aider à l'instauration de coopérations entre écoles et institutions culturelles sur le long terme.

Le programme débute à l'année scolaire 2011-2012 dans les *Länder* du Bade-Wurtemberg, de Berlin, de Hambourg, de la Rhénanie-Du-Nord-Westphalie et de la Thuringe, dans presque 150 écoles. Il est soutenu par la *Kulturstiftung des Bundes* et la *Stiftung Mercator*.

Voilà quelques informations sur cette initiative actuelle, qui permettra dans le futur de multiplier des participants, du fait que l'éducation artistique et culturelle trouve ici une place durable *au sein* de l'école.

Des communiqués de presse sont à la disposition des personnes intéressées.

Ma présentation touche à sa fin, je vais par conséquent en arriver à la conclusion.

Malgré les efforts et les nombreux exemples de modèles de coopérations, le développement de partenariats éducatifs entre culture et écoles est encore loin d'être un réel succès.



14



15



16



17

Les enfants et adolescents de milieux défavorisés ou se trouvant dans des situations difficiles ont, au cours de leur socialisation, encore moins de possibilités que les autres de participer à la vie culturelle.

Les coopérations culturelles ont encore souvent lieu dans le cadre de projets limités dans le temps, qui ne trouvent pas forcément de place fixe et les effets éducatifs ne sont par conséquent que peu durables.

Une mise en place durable d'une « éducation artistique et culturelle » et d'une « participation pour tous » dépendra des conditions qu'offrent les *Länder* et les communes.

C'est ainsi que certains *Länder* montrent l'exemple, en se donnant pour mission de promouvoir « l'accord jeunesse, culture et école », vers de meilleures caractéristiques structurelles qui fonctionnent.

Bien que quelques *Länder* aient déjà fait un premier pas vers une amélioration des structures de coopérations (Hambourg, Berlin, Rhénanie-du-Nord-Westphalie), l'insuffisance de conditions générales complique encore souvent le développement qualitatif des coopérations.

En tant qu'association confédératrice dans le domaine de l'éducation artistique et culturelle, la *BKJ*, est chargée, dans le cadre du département *Kultur macht Schule*, de découvrir et d'accompagner les possibilités de soutien et de transfert pour des conditions générales au niveau fédéral en ce qui concerne la jeunesse, la culture et l'école. Cela vaut aussi bien sur le plan national que dans le cadre de coopérations transfrontalières, comme par exemple avec des partenaires français !

Je voudrais à présent vivement vous encourager à profiter des services proposés par la *BKJ*, dans le cadre du département *Kultur macht Schule* mais également ceux de l'Office franco-allemand pour la Jeunesse. Si vous souhaitez trouver le partenaire dont vous avez besoin en France ou en Allemagne, si vous aimeriez développer des perspectives de coopérations internationales ou encore si vous envisagez de faire avancer la thématique *Kultur macht Schule* sur le plan franco-allemand, ma collègue *Odile Bourgeois* et moi-même sommes volontiers à votre disposition !

→ diapositive 21

Je vous souhaite sur ce, une discussion intéressante et je vous remercie pour votre attention !  
*Danke für Ihre Aufmerksamkeit!*



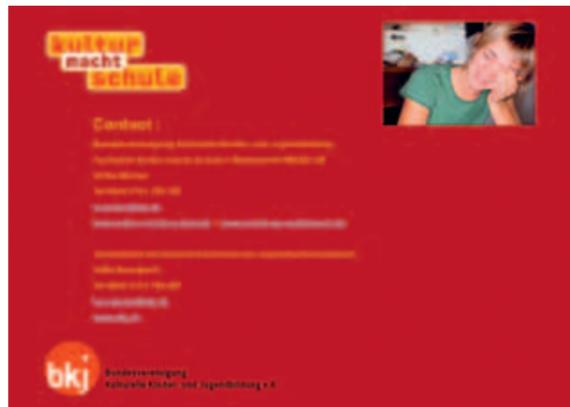
18



19



20



21

## Exemples de bonnes pratiques franco-allemandes – coopérations d'associations, fédérations et établissements scolaires

### Projets sportifs : « Ballance » et Equilibre

Intervenants :

Daniel Mouret, Bureau des affaires internationales, Landessportbund Rheinland-Pfalz (LSB-RLP) et Robert Lacroix, Président, Amicale Bourguignonne des Sports (ABS)



1



3



2



4

**Points de jeu**

**Victoire:** trois points

**Match nul:** deux points

**Défaite:** un point

5



9

**PROJET D'INSERTION ET DE PREVENTION PAR LE SPORT**

**« ÉQUILIBRE »**

1

**Les Parrains**

Stephane Bourier

Veronique Peugeot Rolland

Anthony Guttig

Muhammad Khouir

Sébastien Larcier

Jeremy Duly

5

**Points de fair-play**

A la fin du match le superviseur/médiateur sollicite une auto-critique des joueurs/joueuses sur leur jeu (respects des règles de fair-play).

6

**De « Ballance » à « Équilibre »**

- Bourgogne 2006 (OFAJ)
- Lorraine 2007
- Luxembourg 2007
- Belgique 2007

10

Vu sur le terrain...

2

**L'ORIENTATION PEDAGOGIQUE**

- des règles adaptées,
- un décompte de points qui valorise les comportements individuels et collectifs,
- un auto arbitrage,
- une gestion autonome au sein des équipes,
- un superviseur garant du respect des règles et de l'esprit du projet.

6

**Quelques règles de fair-play pouvant être ensuite modifiées:**

- pas d'insultes, ni d'injures,
- tacles interdits,
- s'excuser en cas de comportement anti-sportif,
- se serrer la main avant et après le Match.

7

**Un projet en béton**

Des cages de foot façon street-soccer, des règles novatrices qui impliquent les jeunes et promeuvent le foot réinstitué : le projet « Ballance » présenté cette semaine à Dijon devrait sans aucun doute faire des émules dans les prochaines semaines.

11

**ORIGINE DU PROJET ET BUT RECHERCHE**

- « BALLANCE » : expérimenté avec succès en Bourgogne du 15 Avril au 1<sup>er</sup> Mai 2006, à l'initiative de la Maison de Rhénanie-Palatinat à Dijon et ABS;
- Le projet « ÉQUILIBRE » a pour but de favoriser l'insertion des jeunes filles et garçons en difficulté, avec l'appui des collectivités territoriales et des organismes sportifs et associatifs.
- L'OMSD, signataire de la convention tripartite « d'insertion et de prévention par le sport » avec l'Etat et la Ville de Dijon depuis le 14 janvier 2004 porte le projet « EQUILIBRE ».

3

**DES REGLES ADAPTÉES**

- Les équipes mixtes (filles et garçons) sont composées de quatre joueurs sur le terrain (une fille dans chaque équipe doit être en permanence sur le terrain).
- max. dix joueurs et un superviseur par équipe,
- Un but doit être marqué par une fille pour que tous les buts de l'équipe comptent.
- Tout acte de violence est interdit (pousser, tacler, etc.)
- Les comportements des joueurs de l'équipe doivent être loyaux et respectueux.
- durée des matchs conseillée : dix minutes.

7

**Jeu sans arbitre**

- école de civisme et de respect des conventions,
- responsabiliser les jeunes, favoriser le dialogue,
- apprendre à gérer les conflits.

8

**« Un jeu super » disent en coeur Pierre, Thomas et Etienne. Ces trois élèves de CM2 jouent dans un club et ont testé le mini terrain à Dijon avec Pascal Vahirua (Ancien International de l'A.J. Auxerre).**

12

**LES OBJECTIFS**

- développer et favoriser l'accès aux pratiques sportives pour tous les jeunes, filles et garçons, des zones urbaines sensibles et des zones rurales,
- valoriser les comportements citoyens (fair-play).

4

**Les points de jeu**

- L'équipe qui a marqué le plus de buts « validés » au cours de la partie marque trois points de jeu, l'autre équipe un point.
- En cas de match nul, chaque équipe marque deux points.
- Rappel : les buts d'une équipe sont validés lorsqu'au moins un but a été marqué par une fille de l'équipe.

8

## Les points de fair-play (maximum trois points par match)

- Chaque engagement respecté donne un point à l'équipe.
- Le contrat de trois engagements respectés, sans « point négatif » donne trois points.
- Un « point négatif » en cas de manquement grave à l'esprit du tournoi ou de non respect d'un des engagements du contrat passé avant le match.

9

## BILAN ET EVALUATION

- Chaque action fera l'objet d'un bilan à la fin de chaque animation avec un maximum d'acteurs : cadres organisateurs, animateurs, superviseurs, mais aussi participants et pourquoi pas parents, spectateurs, etc.
- Un bilan général sera établi à l'issue de la première année de fonctionnement (conforter et développer les aspects positifs et de corriger les aspects négatifs).
- L'intention du porteur de projet étant de le développer sur plusieurs années.

13

## CONTACT



Office municipal du sport  
de Dijon  
Palais des sports Jean-  
Michel GEOFFROY  
17 rue Léon Mauris 21000  
DIJON



Tél : 03 80 48 84 58  
Fax : 08 11 38 79 16  
Courriel :  
[contact@omdijon.fr](mailto:contact@omdijon.fr)  
Web : [www.omdijon.fr](http://www.omdijon.fr)



17

## LE SUPERVISEUR

- Il établit avec les deux équipes, le contrat de jeu (attribution des points de *fair-play*).
- Il tient à jour les feuilles d'évaluation des deux équipes.
- Il observe le jeu, règle les conflits, commente le match à son terme et affecte les points de *fair-play* en concertation avec les deux équipes.

10

## LE MATERIEL



Terrain mobile de 10m x 15m (installation rapide sur tout support)  
deux cages de buts 1.80 m x 1.20 m  
18 panneaux pleins de 1 m + filet de protection de 2 m  
Dont dix panneaux de 1 m X 3 m  
huit panneaux de 1 m X 2 m

14

## TRANSVERSALITE DU PROJET

- développer des comportements de coopération,
- mixité imposée des équipes (aucune équipe unisexe):
  - égalité filles/garçons à l'accès aux pratiques sportives,
  - comportement individuel et collectif adapté (contacts violents interdits, etc.).

11

## Surface où installer Le Terrain Mobile

- parking,
- gazon,
- rues,
- zones piétonnes,
- halls, etc.

15

## PERENNITE DU PROJET

- Le projet « ÉQUILIBRE » s'inscrit dans la durée et a vocation à répondre aux demandes émanant d'organismes sensibilisés au projet dans un **périmètre régional**.

12

## Quels sports pratiqués ?

- HANDBALL,
- HOCKEY,
- FOOTBALL.

16

# Liste des participants

Nom, Prénom	Institution
<b>Andes</b> , Anne	Rectorat de l'académie de Besançon
<b>Angrand</b> , Béatrice	Office franco-allemand pour la Jeunesse (OFAJ) / Deutsch-Französisches Jugendwerk (DFJW)
<b>Bader</b> , Gisela	Partnerschaftsverband Rheinland-Pfalz/Burgund – Deutsche Turnerjugend interkulturelles Lernen und Leistungssport
<b>Barnier</b> , Eric	Ecole élémentaire Larrey, Dijon
<b>Bastick</b> , Madeleine	Lycée européen Charles de Gaulle, Dijon
<b>Bats</b> , Claudine	Prytanée national militaire, La Flèche
<b>Bersweiler</b> , Daniel	Ville de Bar-le-Duc
<b>Berthon</b> , Chloé	Office franco-allemand pour la Jeunesse (OFAJ) / Deutsch-Französisches Jugendwerk (DFJW)
<b>Bertrand</b> , Magali	Centres d'Entrainement aux Méthodes d'Education Active (CEMEA)
<b>Biot</b> , Elisabeth	Ville de Dijon
<b>Bianc</b> , Angelika	Lycée européen Charles de Gaulle
<b>Bloemberg</b> , Andrea	Interprète / Dolmetscher
<b>Boisson</b> , Christine	Comité de jumelage de Mûrs-Erigné
<b>Boivin</b> , Françoise	Ville de Dijon
<b>Bonet</b> , Xavier	Service d'animation sportive de Dijon
<b>Bonnet</b> , Cécile	Schule der Künste e.V.
<b>Bonneville</b> , Christian	Amiens ville & agglomération
<b>Boudmer</b> , Mickaël	la Ligue de l'enseignement – F.O.L. d'Indre-et-Loire
<b>Bourgeois</b> , Odile	Bundesvereinigung Kulturelle Kinder- und Jugendbildung e.V. (BKJ)
<b>Bräumer</b> , Hartmut	Turnverein 1908 Dienheim e.V.
<b>Brugne</b> , Nicole	Association Musique et Danse
<b>Burkhardt</b> , Harald	Immanuel-Kant-Gymnasium, Tuttlingen
<b>Buth</b> , Günther	Landeshauptstadt Saarbrücken
<b>Cap</b> , Michelle	Association Quimper-Remscheid
<b>Cenefels</b> , Hannelore	Union pour la coopération Bourgogne / Rhénanie-Palatinat (UCBRP)
<b>Chastel</b> , Marie	Ville de Dijon
<b>Coyard</b> , Nathalie	Lycée Godart Roger
<b>Creismeas</b> , Morgane	la Ligue de l'enseignement F.O.L. des Côtes d'Armor
<b>Davaud</b> , Colas	Office franco-allemand pour la Jeunesse (OFAJ) / Deutsch-Französisches Jugendwerk (DFJW)
<b>Davot</b> , Jean-Louis	la Ligue de l'enseignement F.O.L. de Haute-Saône
<b>De Backer</b> , Danielle	Rectorat de l'académie de Nantes
<b>Debarnot</b> , Elsa	Ville de Dijon
<b>Deilhou</b> , Estelle	Internationaler Bund – Bildungszentrum Mannheim / Pforzheim
<b>Devillier</b> , Sandra	Comité de jumelage Cessy-Dahlen
<b>Dietrich</b> , Timm	Turnverein 1848 Bodenheim
<b>Dillenseger</b> , Anne	Ville de Dijon
<b>Dincher</b> , Guy	Union pour la coopération Bourgogne / Rhénanie-Palatinat (UCBRP)
<b>Dittmar</b> , Regine	Office franco-allemand pour la Jeunesse (OFAJ) / Deutsch-Französisches Jugendwerk (DFJW)
<b>Dombrowsky</b> , Claudia	Maison de l'Europe des Yvelines
<b>Dubreuil</b> , Benjamin	Centres d'Entrainement aux Méthodes d'Education Active (CEMEA)
<b>Feucht</b> , Jürgen	Internationaler Bund – Bildungszentrum Mannheim / Pforzheim
<b>Feulner</b> , Horst	Deutsch-französischer Freundschaftskreis Roßtal
<b>Fischer</b> , Julian	Immanuel-Kant-Gymnasium Tuttlingen
<b>Fleutiaux</b> , Jean-Pierre	ASPTT Dijon Volleyball
<b>Francois</b> , Guy	Ligue de Football d'Aquitaine
<b>Frileux</b> , Hélène	Université de Cergy Pontoise – Master EERI Projets Européens
<b>Funke</b> , Hanspeter	Hebelschule Lörrach
<b>Gambier</b> , Corine	Comité National Olympique et Sportif Français
<b>Girard</b> , Evelyne	Collège Claude Debussy, Villeneuve-le-Guyard
<b>Glorbitza</b> , Christiane	Jugendamt Stadt Marburg; Fachbereich Jugend, Kinder, Familie
<b>Goetschy</b> , Romain	Région Bourgogne, Service des relations internationales
<b>Gomulkiewicz</b> , Marius	Transformator Kultury e.V.
<b>Grand</b> , Pascal	Rectorat de l'académie de Dijon

**Guet**, Françoise  
**Guinand-Tymen**, Sylvie  
**Hahn**, Michael  
**Hamet**, Cécile  
**Hammoudi**, Rachid  
**Hartmann**, Heike  
**Haudebourg**, Emmanuel  
**Hayen**, Laura  
**Hottin**, Véronique

**Hurson**, Ursula  
**Inoubli**, Nadia  
**Iriohn**, Steffi  
**Jacquin**, Raphaël  
**Kanevski**, Rimma Dr.  
**Kehren**, Silke  
**Kheniche**, Amir  
**Kodron**, Christoph

**Kogut**, Pascal  
**Kratsch**, Kerstin  
**Kress**, Thomas  
**Kuntz**, Eva Sabine Dr.  
**L'hostis**, Karine  
**Labonde**, Daniel  
**Labonde**, Dieter  
**Lacroix**, Maïté  
**Lacroix**, Robert  
**Lali**, Karim  
**Langen**, Barbara  
**Langen**, Hans-Jürgen

**Le Bail**, Michel  
**Le Glaunec**, Marie France  
**Leger**, Liliane  
**Leinberger**, Manfred  
**Lemaire**, Coralyne  
**Leveque**, Yves  
**Liske**, Gabriele  
**Loisel**, Annaïck  
**Lopez**, David  
**Lynch**, Killian  
**Mathieu**, Claudia  
**Mathieu**, Ilona  
**Mathieu**, Olivier  
**Mertens**, Jürgen Prof. Dr.  
**Mouret**, Daniel  
**Münter**, Ulrike  
**Naumann**, Paul  
**Negremont**, Maxime  
**Nevers**, Karine  
**Offer**, Gerd  
**Otokoré**, Safia  
**Overdyck**, Stephan  
**Papendieck**, Ulrike  
**Pfeiffer**, Heike  
**Poerschke**, Doreen  
**Pohle**, Reinhard  
**Pukallus**, Marion  
**Radisch**, Falk Prof. Dr.  
**Rehse**, Susanne

Comité de jumelage Amfréville  
Association Quimper-Remscheid  
Landesverband Sächsischer Jugendbildungswerke e.V.  
Office franco-allemand pour la Jeunesse (OFAJ) / Deutsch-Französisches Jugendwerk (DFJW)  
Citoyen Responsable Autonome Critique et Solidaire  
Office franco-allemand pour la Jeunesse (OFAJ) / Deutsch-Französisches Jugendwerk (DFJW)  
la Ligue de l'enseignement – F.O.L. d'Indre-et-Loire  
Landessportbund Rheinland-Pfalz (LSB-RLP)  
Institut Professionnel Supérieur d'Art et d'Administration – Ecole supérieure de design d'art et de communications  
Maison de Rhénanie Palatinat  
Office franco-allemand pour la Jeunesse (OFAJ) / Deutsch-Französisches Jugendwerk (DFJW)  
Turngemeinde 1861 e.V. Mainz-Gonsenheim  
Association des directeurs des écoles publiques de Dijon  
Leuphana Universität Lüneburg – Institut für Psychologie  
Jeunesses Musicales NRW e.V.  
Association pour la promotion de l'ingénierie socioéducative (APIS)  
Europäischer Bund für Bildung und Wissenschaft, deutsche Sektion der Association Européenne des Enseignants  
Rectorat de l'académie de Rouen  
Rasselbande e.V.  
Tulla-Gymnasium Rastatt  
Office franco-allemand pour la Jeunesse (OFAJ) / Deutsch-Französisches Jugendwerk (DFJW)  
Région Bourgogne, Service des relations internationales  
Ortsgemeinde Rheinbrohl  
Ortsgemeinde Rheinbrohl  
Amicale Bourguignonne des Sports (ABS)  
Amicale Bourguignonne des Sports (ABS)  
Association pour la promotion de l'ingénierie socioéducative (APIS)  
Französischlehrerin a D.  
Ministerialrat i.R. Ministerium für Bildung, Wissenschaft, Jugend und Kultur des Landes Rheinland-Pfalz  
Comité de jumelage Lannion – Günzburg  
la Ligue de l'enseignement  
Comité de jumelage de Mûrs-Erigné  
Stadtsportverband Mainz  
Institut National du Sport, de l'Expertise et de la Performance (INSEP)  
Graphistes de l'Ombre  
Grundschule Bergneustadt  
Services départementaux de la Côte-d'Or  
la Ligue de l'enseignement  
Office franco-allemand pour la Jeunesse (OFAJ) / Deutsch-Französisches Jugendwerk (DFJW)  
Centres d'Entrainement aux Méthodes d'Education Active (CEMEA)  
Landeshauptstadt Saarbrücken  
Centres d'Entrainement aux Méthodes d'Education Active (CEMEA)  
Pädagogische Hochschule Ludwigsburg  
Landessportbund Rheinland-Pfalz (LSB-RLP)  
Bundesvereinigung Kulturelle Kinder- und Jugendbildung e.V. (BKJ)  
Landesverband Sächsischer Jugendbildungswerke e.V.  
Jeune Ambassadeur OFAJ / DFJW-Juniorbotschafter  
la Ligue de l'enseignement F.O.L. de Haute-Saône  
Turnverein 1848 Bodenheim  
Région Bourgogne  
Interprète / Dolmetscher  
Office franco-allemand pour la Jeunesse (OFAJ) / Deutsch-Französisches Jugendwerk (DFJW)  
La position du guetteur  
la Ligue de l'enseignement  
Jugendreferat Kirchenkreis Wesel  
Collège Semur-en-Auxois  
Bergische Universität Wuppertal  
Landesinstitut Hamburg

<b>Reichle</b> , Eva Maria	Centre Franco-Allemand de Provence
<b>Reisewitz</b> , Claudia	Gymnasium Merzhausen
<b>Renner</b> , Beate	Interprète / Dolmetscher
<b>Rigollet-Le Bihan</b> , Anne-Marie	Comité de jumelage Le Blanc-Blehhofen
<b>Rohaut</b> , Natacha	Lycée Galilée Combs la Ville
<b>Sabatier</b> , Elodie	Association pour la promotion de l'ingénierie socioéducative (APIS)
<b>Sallandre</b> , Christine	Collège Jean Rostand, Quétigny
<b>Sartori</b> , Philippe	Ville de Dijon
<b>Sauvage</b> , Frédéric	Association pour le Développement de l'Enseignement de l'Allemand en France (ADEAF)
<b>Schmuck</b> , Alexander	Integrierte Gesamtschule (IGS) Wörrstadt
<b>Schulz</b> , Bernd	Kirchengemeinde Hamminkeln e.V.
<b>Schütz-Lacotte</b> , Martina	Interprète / Dolmetscher
<b>Sporbert</b> , Katja	Centres d'Entraînement aux Méthodes d'Education Active (CEMEA)
<b>Steiger-Essling</b> , Rita	Integrierte Gesamtschule (IGS) Wörrstadt
<b>Steinger</b> , Elke	Turnverein 1848 Bodenheim
<b>Tavel</b> , Gaston	Vacances Musicales Sans Frontières
<b>Testu</b> , François	Université de Tours / Jeunesse au Plein Air
<b>Tiercelin</b> , Arnaud	la Ligue de l'enseignement
<b>Tison-Malthe</b> , Bernadette	Lycée Fulbert, Chartres
<b>Tokarski</b> , Herbert	Ministerium für Bildung, Wissenschaft, Jugend und Kultur des Landes Rheinland-Pfalz
<b>Tournay</b> , Thierry	Service d'animation sportive de Dijon
<b>Uekermann</b> , Timm	Bund der Deutschen Landjugend (BDL)
<b>Ünlü</b> , Sveda	Adolf-Reichwein-Schule, Langen
<b>Voß</b> , Odile	Städtepartnerschaft Remscheid-Quimper
<b>Waldowsky</b> , Andreas	Willy-Brandt-Schule, Norderstedt
<b>Weis</b> , Harald	Technische Jugendfreizeit- und Bildungsgesellschaft gGmbH (TJFBG)
<b>Weisrock</b> , Martina	TSV Schott
<b>Wenke</b> , Armin	Städtepartnerschaft Remscheid-Quimper
<b>Werner</b> , Gisela	Landeshauptstadt Saarbrücken
<b>Witt</b> , Richard	DFF Roßtal/ Markt Roßtal Verwaltung
<b>Woelke</b> , Markus	Ambassade d'Allemagne / Deutsche Botschaft
<b>Zouari</b> , Nedja	Landessportbund Rheinland-Pfalz (LSB-RLP)

## Glossaire

**Accompagnement à la scolarité** : Betreuung durch außerschulische Partner (generationen-übergreifend)

**Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH)** :  
Freizeitzentrum (ohne Beherbergung)

**Agents Territoriaux Spécialisés des Ecoles Maternelles (ATSEM)** : spécialisée, unterstützende Fachkräfte für frühkindliche Erziehung, keine Lehrkräfte

**Amicale Bourguignonne des Sports (ABS)** : Sportfreundeskreis Burgund, Partnerorganisation des Landesportbundes Rheinland-Pfalz

**Arbeitsgemeinschaft (AG)** : atelier, club

**Arbeitsgemeinschaft der öffentlich-rechtlichen Rundfunkanstalten der Bundesrepublik Deutschland (ARD)** :  
groupe télévisuel public allemand

**Association de la Jeunesse (A.J.)** : Jugendverein

**Association Relative à la Télévision Européenne (ARTE)** :  
Zusammenschluss bezüglich des europäischen Fernsehens

**Association Sportive des Postes Télégrammes et Télécommunication (ASPTT)** : Postsportverein

**Baccalauréat** : Abitur

**Bergische Universität Wuppertal** :  
Universität Bergisch de Wuppertal, Rhénanie du Nord-Westphalie

**Bibliothèque centre de documentation (BCD)** :  
Grundschulbibliothek

**Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur de centre de vacances et de loisirs (BAFA)** : Äquivalent der JULEICA

**Brevet d'Etat français d'Animateur Technicien de l'Education Populaire et de la jeunesse (BEATEP)** : Französische Staatsprüfung zum pädagogischen Betreuer für Volksbildung und Jugend

**Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport (BPJEPS)** :  
Berufsausbildung für Jugend, Volksausbildung und Sport

**(Bundes)Land / (Bundes)Länder** :  
équivalent des régions en France

**Bundesministeriums für Bildung und Forschung (BMBF)** :  
Ministère fédéral de l'éducation et de la recherche

**Bundesvereinigung Kulturelle Kinder- und Jugendbildung e.V. (BKJ)** : Fédération allemande des associations pour l'éducation culturelle des jeunes

**Caisses d'Allocations Familiales (CAF)** : Familienkasse

**Centres d'Entraînement aux Méthodes d'Education Active (CEMEA)** : Französisches Ausbildungszentrum für handlungsorientierte Lehrmethoden (Methoden der „Bildung von unten“)

**Collège** : Sekundarstufe I

**Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF)** :  
Französischer Olympischer Sportbund

**Concours du certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré (CAPES)** :  
Äquivalent des Staatsexamens im Lehramt

**Conseil régional de Bourgogne** : Regionalrat Burgund

**Deutsches Jugendinstitut (DJI)** :  
Institut allemand de la Jeunesse

**Deutsch-Französisches Jugendwerk (DFJW)** :  
Office franco-allemand pour la Jeunesse (OFAJ)

**Éducation Physique et Sportive (EPS)** : Sportunterricht

**Europäischer Bund für Bildung und Wissenschaft** :  
Fédération européenne pour la Formation et les Sciences

**Fédération Française de Volley-Ball (FFVB)** :  
Französischer Volleyball-Verband

**Freiwilliges Soziales Jahr (FSJ)** : Volontariat de service civique

**Fußballverband Rheinland e.V. (FVR)** :  
Fédération de football de Rhénanie-Palatinat

**G8 (achtjähriges Gymnasium)** : Réforme allemande visant à réduire les années de scolarité au lycée

**Ganztagsschule (GTS)** :  
école à plein temps / école toute la journée

**Graphistes de l'Ombre** : Netzwerk kreativer Vereine

**Hochschule** : Université

**Integrierte Gesamtschule (IGS) Georg-Forster, Wörrstadt (GFG)** : établissement à Wörrstadt intégrant les trois types d'enseignement secondaire

**Inspecteur académique – Inspecteur pédagogique régional (IPR) d'allemand** : Schulaufsicht für Deutsch

**Inspectrice d'académie et directrice des services départementaux de la Côte-d'Or** : Schulaufsicht, Verantwortliche für Bildungsfragen im Département Côte-d'Or

**Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE)** : Nationales Institut für Statistik und wirtschaftliche Studien

**Institut Professionnel Supérieur d'Art et d'Administration/ Ecole Supérieure de Design d'Art et de Communication (IPSAA/ESDAC)** : Hochschule für Design

**Investitionsprogramm „Zukunft Bildung und Betreuung“ (IZBB)** :  
Plan d'investissement « Avenir Éducation et Accompagnement »

**Jeunes avec moins d'opportunités (JAMO)** :  
(benachteiligte) Jugendliche mit besonderem Förderbedarf

**Jeunesse au Plein Air (JPA)** :  
Verbund laizistisch orientierter Jugendorganisationen

**Jugendleiter/In-Card (JULEICA) :** équivalent du BAFA

**Kindertagesstätten (KITAS) :** correspondent à la maternelle en France, les enfants peuvent y entrer déjà avant 3 ans

**Kultusministerkonferenz (KMK) :**  
Conférence des ministres fédéraux de l'Éducation

**La Ligue de l'enseignement :**  
français de langue maternelle mit 30.000 Bildungvereinen

**Landessportbund Rheinland-Pfalz (LSB-RLP) :**  
Confédération régionale du sport Rhénanie-Palatinat

**La Position du Guetteur :** Theaterverein aus Paris

**Leuphana Universität Lüneburg :**  
Universität Leuphana à Lüneburg, Basse-Saxe

**Lycée :** Gymnasium

**Maison de Rhénanie-Palatinat :** Haus Rheinland-Pfalz

**Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et de la Vie associative :** Ministerium für Bildung, Jugend und Vereinswesen

**Ministerium für Bildung, Wissenschaft, Jugend und Kultur des Landes Rheinland-Pfalz :** Ministère de l'Éducation, des Sciences, de la Jeunesse et de la Culture pour le Land de Rhénanie-Palatinat

**Obligations réglementaires de service des enseignants (ORS) :** Dienstvorschriften für Lehrer

**Office franco-allemand pour la Jeunesse (OFAJ) :**  
Deutsch-Französisches Jugendwerk (DFJW)

**Office Municipal du Sport de Dijon (OMSD) :**  
Städtisches Sportbüro von Dijon

**Organisation de coopération et de développement économiques (OECD) :** Organisation für wirtschaftliche Zusammenarbeit und Entwicklung

**Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) :** Organisation der Vereinten Nationen für Erziehung, Wissenschaft und Kultur

**Peers in Netzwerken (PIN) :**  
projet de recherche sur les « Réseaux des peers »

**Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA) :** Internationales Programm zur Mitverfolgung des von Schülern Erreichten

**Projet Educatif Local (PEL) (Ville de Dijon) :**  
Lokale Bildungsoffensive der Stadt Dijon in Projektform

**Rectorat de l'académie de Dijon :** Schulbehörde Dijon

**Rhein Hessischen Tischtennisverband (RTTV) :**  
Fédération de tennis de table de la Rhin Hesse

**Socle commun de connaissances et de compétences :**  
Der Gemeinsame Grundstock an Kenntnissen und Kompetenzen

**Studie zur Entwicklung von Ganztagschulen (StEG) :**  
Etude sur le développement de la *Ganztagschule*

**Südwestdeutscher Fußballverband e.V. (SWFV) :** Fédération du football d'Allemagne du sud-ouest

**Technische Jugendfreizeit- und Bildungsgesellschaft GmbH (TJFBG GmbH) :** Société de loisirs et de formations techniques pour la jeunesse

**Temps périscolaire :** Zeit rund um die Schule (direkt vor oder nach der Schule: der Morgen, der Mittag, der Abend; auch: Schulrahmenzeit)

**Turn- und Spielvereinigung bzw. Sportverein (TuS) :**  
Association de sport et de gymnastique

**Union Nationale du Sport Scolaire (UNSS) :**  
Nationale Schulsportvereinigung

**Union pour la Coopération Bourgogne / Rhénanie-Palatinat (UCBRP) :** Partnerschaftsverband Rheinland-Pfalz/Burgund

**Union Sportive de l'Enseignement Primaire (USEP) :**  
Nationaler Verband, der alle Sportvereine der französischen Grundschulen zusammenschließt

**Vacances Musicales Sans Frontières :**  
Französischer Partner von Musikferien e.V.

**Weltmeisterschaft (WM) :** Coupe du Monde

